



**HAL**  
open science

## Diagnostic Social & Inclusive Business au Sénégal

Adodo Nestor Kouami

► **To cite this version:**

Adodo Nestor Kouami. Diagnostic Social & Inclusive Business au Sénégal. [Rapport de recherche] Agence Française de Développement. 2020. hal-03105246

**HAL Id: hal-03105246**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-03105246>**

Submitted on 11 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



# DIAGNOSTIC SOCIAL & INCLUSIVE BUSINESS

## SÉNÉGAL



MOUVEMENT DES  
ENTREPRENEURS  
SOCIAUX

Un projet financé par





# DIAGNOSTIC SOCIAL & INCLUSIVE BUSINESS



Un projet financé par





# SOMMAIRE

<b>A propos du Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (MOUVES)</b> .....	<b>5</b>
<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>6</b>
Un diagnostic global.....	6
Déroulement de la mission.....	7
Equipe.....	8
Collecte de données.....	9
Quelle place pour les entreprises sociales et inclusives ?.....	10
<b>I DEPLOIEMENT DU SOCIAL &amp; INCLUSIVE BUSINESS</b> .....	<b>13</b>
<b>A) Contexte d'émergence</b> .....	<b>14</b>
<b>B) Principaux défis actuels</b> .....	<b>16</b>
1. Quelques défis sociaux liés à l'inclusion.....	16
2. L'emploi et l'entrepreneuriat des femmes.....	18
3. Le poids du secteur informel.....	19
<b>II ACTEURS &amp; DYNAMIQUES DE L'ECOSYSTEME</b> .....	<b>21</b>
<b>A) Financements et investissements</b> .....	<b>22</b>
1. Les tendances globales.....	22
2. Les tendances au Sénégal.....	27
3. Les acteurs.....	29
4. Pratiques & perspectives.....	45
<b>B) Dispositifs d'accompagnement</b> .....	<b>50</b>
1. Structures d'accompagnement.....	50
1.1 Les tendances.....	50
1.2 Les acteurs.....	53
1.3 Pratiques & perspectives.....	63
2. Structures de formation : analyse & acteurs.....	68
<b>C) Programmes, projets et actions de développement</b> .....	<b>73</b>
1 Programmes et projets de l'aide publique au développement : analyse et interprétation.....	73
2 Programmes, projets, et actions des entreprises et fondations : analyse et interprétation.....	80
<b>III IDENTITE DES ENTREPRISES</b> .....	<b>103</b>
<b>A) Entreprises sociales et inclusives au Sénégal</b> .....	<b>104</b>
1. Définitions nationales.....	104
2. Typologie des entreprises sociales et inclusives.....	107
3. Profil des entreprises sociales et inclusives.....	108
4. Modèle & organisation de l'environnement.....	112
<b>B) Les autres entreprises ayant des activités inclusives</b> .....	<b>117</b>
<b>IV CADRES INSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET JURIDIQUES</b> .....	<b>123</b>
<b>A) Volontés politiques et promotion du secteur</b> .....	<b>124</b>
<b>B) Institutionnalisation du secteur : acteurs publics et dialogue</b> .....	<b>127</b>
<b>C) Politiques publiques</b> .....	<b>130</b>
<b>D) Cadres juridiques</b> .....	<b>134</b>
<b>E) Etat des lieux des incitations nationales</b> .....	<b>137</b>
1. Marchés publics, investissement et fiscalité.....	137
2. Un Startup Act au Sénégal.....	140
3. Fonds publics nationaux.....	142
<b>Bibliographie</b> .....	<b>147</b>
<b>Acronymes</b> .....	<b>152</b>

# A PROPOS DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX (MOUVES)

## Le MOUVES, la plateforme française de plaidoyer pour l'entrepreneuriat à impact social et écologique

Créé il y a 10 ans, le MOUVES est le Mouvement français des entrepreneurs à impact social et écologique, **engagés pour faire progresser la part de l'entrepreneuriat social dans l'économie et accélérer la transition sociale et écologique des entreprises.** Il est aussi un acteur important de la **promotion de l'impact investing** en France.

Le MOUVES fédère plus de **1000 entrepreneurs sociaux** dans toutes les régions de France, pour faire bouger les lignes, **porter de nouveaux modèles inclusifs, et développer des innovations sociales et environnementales** en France et à l'international.

Depuis 2018, le MOUVES est également à l'**initiative du collectif d'entreprises et réseaux engagés « #nous sommes demain » qui représentent plus de 3 millions d'emplois**, et de l'organisation annuelle des **Universités d'été de l'Economie de demain** dont la première édition 2019 fut un succès : 1500 participants, 150 speakers, et des personnalités politiques et économiques.

Le MOUVES est également investi aux côtés de ses homologues européens pour une **économie plus inclusive et des politiques propices au développement d'entreprises à impact à l'échelle européenne.** A ce titre, il travaille sur plusieurs dossiers, notamment liés à l'adoption du Fonds social européen plus (FSE+).

**Membre de l'Alliance internationale Pact for Impact, le MOUVES s'engage désormais en Afrique,** avec ce projet dédié au Social & Inclusive Business, soutenu par l'Agence Française de Développement, et s'inscrit ainsi dans une **dynamique globale des grandes entreprises à impact françaises**, parmi lesquelles, des **membres fondateurs du MOUVES**, pour accompagner les entrepreneurs africains et développer les écosystèmes « Social & Inclusive Business » en Afrique : Groupe SOS, INCO, VitamineT, Makesense, Simplon.co, ScaleChanger, Babyloan, Investisseurs & Partenaires, etc.

L'objectif du MOUVES dans cette **Mission de Diagnostic du Social & Inclusive Business de 16 pays d'Afrique** est de :

- 🕒 **Faire bénéficier de ses savoir-faire acquis depuis 10 ans**
- 🕒 **Transmettre ses outils aux acteurs de chaque pays**
- 🕒 **Aider les entrepreneurs à se structurer en communautés**
- 🕒 **Accompagner l'émergence d'un autre modèle d'entreprendre**

# UN DIAGNOSTIC DE 16 PAYS AFRICAINS

LE DIAGNOSTIC, C'EST :

**16** Cartographies | **1** Bilan de maturité | **10** Plans d'action

## OBJECTIF

Structurer un plaidoyer et un écosystème favorable au développement des entreprises sociales et inclusives.

## MOYENS

- ⊕ Emergence de communautés d'entrepreneurs sociaux
- ⊕ Développement d'une offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat social et inclusif
- ⊕ Renforcement des cadres juridiques, politiques et institutionnels

## PAYS



Afrique du sud



Algérie



Bénin



Burkina Faso



Cameroun



Côte d'Ivoire



Ghana



Kenya



Nigéria



Ouganda



Mali



Maroc



Rwanda



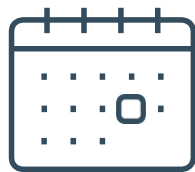
Sénégal



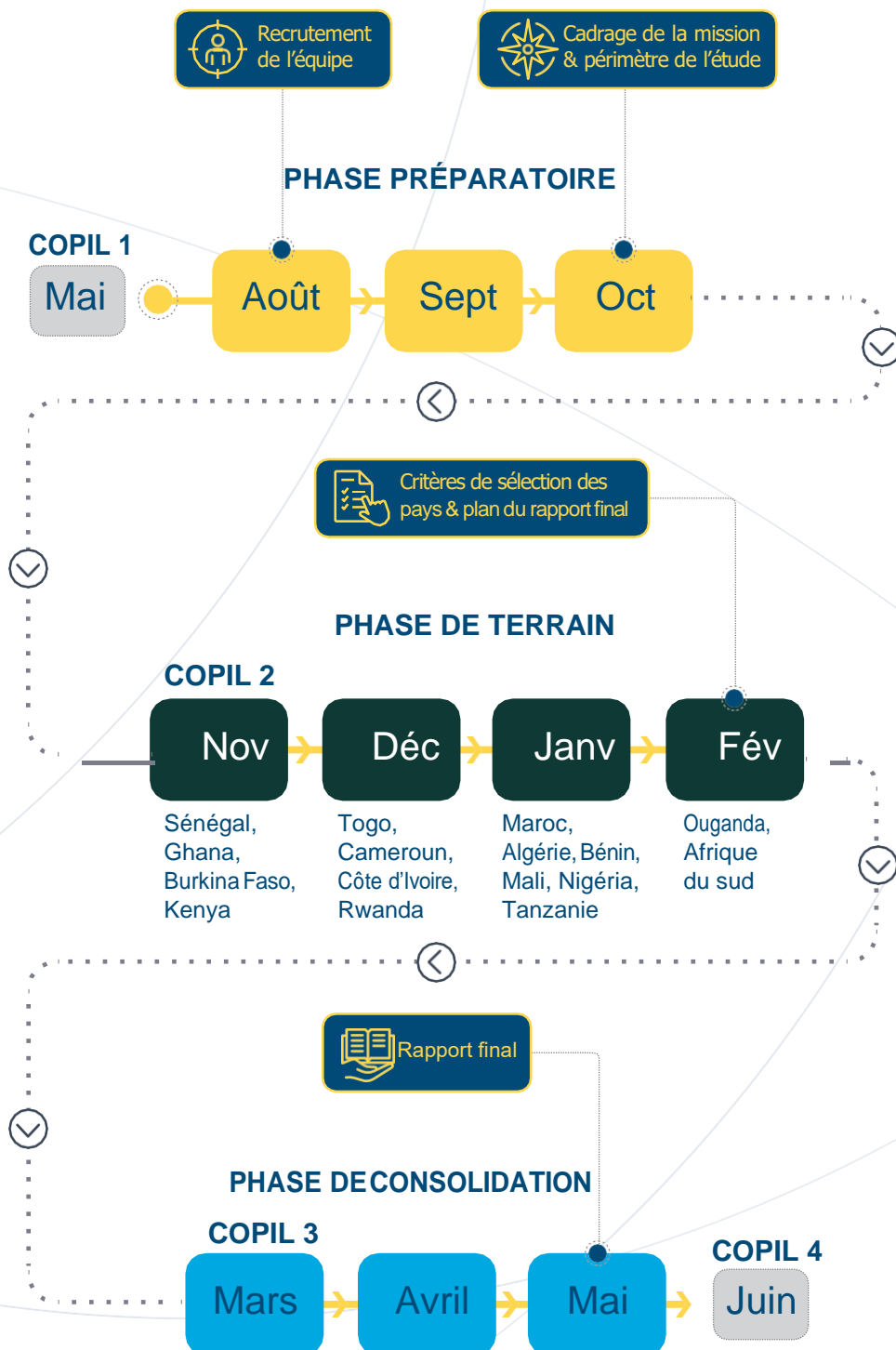
Tanzanie



Togo



# DÉROULEMENT DE LA MISSION



Chaque mission est d'une durée de 1 mois par pays



**KOUAMI Nestor**

**Expert auprès des projets de l'Union Européenne**

**Expert en réalisation d'études cartographiques**

**Juriste**

**Kouami.adodo@gmail.com**

**+33 7 81 82 16 10**

Dans le cadre de cette mission et étude diagnostic sur l'écosystème de *social & inclusive business* (SIB) dans seize (16) pays africains, j'avais la charge de la conception des bases de données, des traitements et de l'apurement des données collectées auprès des acteurs du SIB lors des missions de terrain puis la rédaction de la cartographie de trois (03) pays : Le Sénégal, le Togo et le Bénin. J'avais aussi à ma charge la réalisation des analyses juridiques des cadres législatifs et réglementaires applicables aux entreprises du secteur du SIB dans neuf (09) pays francophones et dans sept (07) pays anglophones. Ces différentes tâches ont été réalisées grâce à l'appui précieux de Gisèle ASSAF (Docteur en droit) et d'Abraham HAGOS (Avocat).

Je remercie particulièrement mes collègues Éric GAKUBA, Gildas BAGNE et Luc MBAHA, membres de l'équipe permanent de MOUVES, pour leur esprit d'équipe.

Enfin, toutes mes reconnaissances vont à l'endroit de Tony BERNARD, Coordonnateur de l'étude et à Caroline NEYRON, déléguée générale de MOUVES pour leurs précieuses orientations.



# COLLECTE DE DONNEES

## > Dans les 16 pays



## > Au Sénégal

Entreprises sociales et inclusives et entrepreneurs recensés et analysés, 15 ont fait l'objet de nos interviews :

**100** e-tontine, Mbolo Solaire, Vidéo Positive, SEN VITALE, APIX AFRIQUE, Teranga Legacy, JOKOSANTE, AFRIKAMART, Women'incub, Social change factory, Institut Académique des Bébés, Wa mbedimi, LAITERIE DU BERGER, Biofresh, IT4LIFE.

Financeurs et investisseurs recensés et analysés, 14 ont fait l'objet de nos interviews : Projet de développement inclusif et durable de l'agrobusiness au Sénégal, ORABANK, MICROCRED, GROUPE

**16** SONATEL, Société Général (SGBS), UM-PAMECAS, Danone Communities, TERANGA CAPITAL, OIKOCREDIT, GroFin, Fondation Grameen Crédit Agricole, Entrepreneurs du monde, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), BABYLOAN

Structures d'accompagnement recensées et analysées, 6 ont fait l'objet de nos interviews : Union nationale de coopératives agricoles du Sénégal (UNCAS), ENABLIS, Impact Hub Dakar, Jokkolabs Dakar, Makesense, CONCREE

**10** Représentants de structures publiques en charge du Social & Inclusive Business ont été interviewés : Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire, Délégation générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER), Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et du Commerce

**5** Réseau rencontré et interviewé : Réseau des acteurs et des collectivités territoriales pour l'économie sociale et solidaire (RACTES)

Structures de formation identifiées et analysées : Ashoka, Social Change Factory, YALI Regional Leadership

**7** Center, UCAD – Université Cheick Anta Diop, CESAG de Dakar, l'université Gaston Berger (UGB) de Saint Louis, l'université de Thiès

**1** Focus group réunissant 6 acteurs de l'écosystème : 2 financeurs/investisseurs, 1 entreprises sociales et inclusives, 2 structures d'accompagnement, 1 réseau

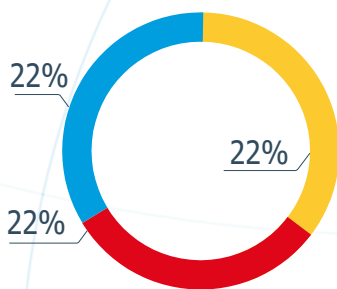


# QUELLE PLACE ? POUR LES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

## FINANCEURS

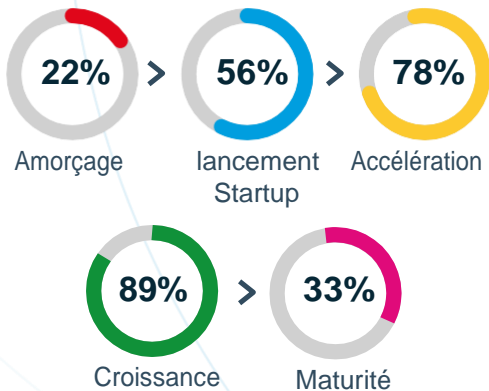


### Profils



- Administrateurs de fond.
- Institutions de Microfinance.
- Structures publiques/parapubliques

### Cibles



Volume des investissements à impact (GIIN données 2015): **Faible**

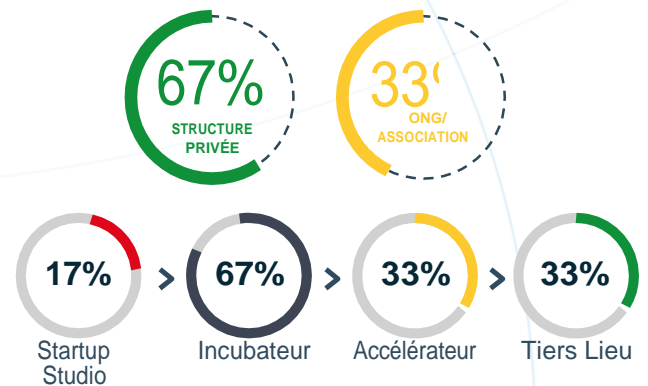
## FORMATIONS



## STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

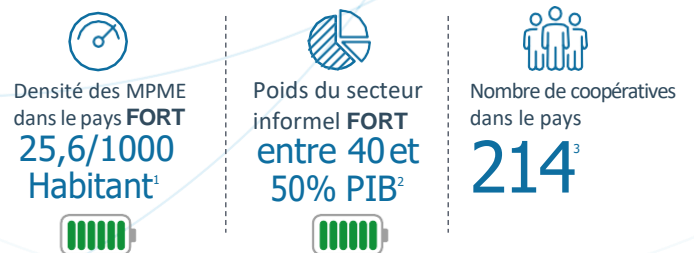
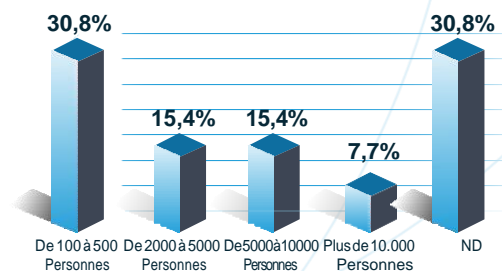


### Profils



## ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

### Bénéficiaires par entreprise



1. <https://data.worldbank.org/> & World Bank Group, SME Finance Forum & IFC, MSME FINANCE GAP: Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets, 2017  
 2. FMI, L'économie informelle en Afrique Subsaharienne, 2017  
 3. International Organization of Industrial, Artisanal and Service Producer Cooperatives, Cooperatives and employment a second global report, 2017

## CADRE POLITIQUE, INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE



### 1 MINISTÈRE CONSACRÉ ET UNE DÉLÉGATION DU BUREAU DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Ministère de la Microfinance et de l'Économie Sociale et Solidaire, une implication politique forte à travers la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER) au sein du cabinet du Président de la République.

### 2 AUTRES MINISTÈRES IMPLIQUÉS :

Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre, Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et du Commerce.



### UN RÉSEAU LOCAL POSITIONNÉ SUR L'ESS DANS LES TERRITOIRES

Réseau des acteurs et des collectivités territoriales pour l'économie sociale et solidaire (RACTES)



### UNE DÉFINITION INSTITUTIONNELLE

au sein du Document de Politique Sectorielle de la Microfinance et de l'Économie Sociale et Solidaire et de son Plan d'action 2020-2024, en cours de finalisation.

### UN CADRE DE CONCERTATION EN COURS DE MISE EN PLACE

le Groupe de travail de l'ESS dans le cadre de la Convention portant création d'un salon tournant de l'économie sociale et solidaire signé le 9 Novembre 2016 à Dakar



### UNE FORTE PROMOTION DU SECTEUR

une stratégie nationale de communication pour la Politique Nationale de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire 2013 et plusieurs grands événements, comme le Salon tournant de l'économie sociale et solidaire organisé par l'Etat



### PAS DE CADRE JURIDIQUE CONSACRÉ

## PROGRAMMES

Coopération internationale



### Secteurs :

Autonomisation des BoP & ruraux, green, économie sociale, inclusion digitale

Sur données de recensement



## UNE POLITIQUE PUBLIQUE CONSACRÉE

Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire et son Plan d'action (2020-2024).

D'autres politiques pertinentes :

- Plan Sénégal Emergent (PSE) 2012-2035
- Politique sectorielle de la microfinance (2016-2020)
- Politique Nationale de l'Emploi des Jeunes 2016-2020
- Projet d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes (PAPEJF)
- Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes
- Stratégie nationale d'inclusion financière
- Politique Familiale, de Promotion des Femmes, du Genre et de la Protection des enfants 2019-2023
- Stratégie Sénégal Numérique 2016-2025



## INCITATIONS NATIONALES

- Marché public : des mesures favorables aux MPME, et des préférences accordées aux opérateurs qui sous-traitent à des entreprises locales et communautaires
- Fiscalité : des mesures favorables pour les associations/coopératives et les MPME
- Investissement : des mesures favorables pour les MPME qui interviennent dans les secteurs prioritaires de la politique de lutte contre la pauvreté, les MPME qui interviennent dans les régions de développement prioritaire.
- Fonds nationaux : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires, Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques, Fonds national de promotion de l'entrepreneuriat féminin, Fonds national de crédit des femmes, Fonds du PAPEJ - Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur, Fonds de garantie des produits artisanaux, Fonds spécifique pour l'économie numérique, fonds de la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER)

## INCITATIONS DU « STARTUP ACT »

des mesures favorables en matière d'accès à la commande publique, de fiscalité et d'investissement pour les startups enregistrées et labellisées au sens de la loi relative à la création et la promotion des startups au Sénégal du 6 janvier 2020.

## Entreprises et fondations



### Secteurs :

Entrepreneuriat social, Entrepreneuriat et emploi des jeunes & TIC, insertion professionnelle





# 1

**DEPLOIEMENT  
DU SOCIAL &  
INCLUSIVE  
BUSINESS**



# CONTEXTE D'ÉMERGENCE

Les pratiques économiques identifiées à l'économie sociale se renforcent après les indépendances sur le terrain des organisations populaires fondés sur les liens ethniques ou familiaux : les coopératives et groupements d'intérêt économique s'organisent dans l'économie agricole et artisanale, puis d'autres secteurs comme le foncier, l'immobilier, la distribution<sup>1</sup>. La deuxième impulsion de ces pratiques date de la reconstruction des économies après les Programmes d'Ajustement Structurels des années 80. En effet, suite à l'endettement du Sénégal auprès des institutions financières internationales et les mesures d'austérité qui en découlent, le pays s'est engagé à relever les défis liés à la réduction de la pauvreté par le biais de la promotion d'une économie inclusive<sup>2</sup>.

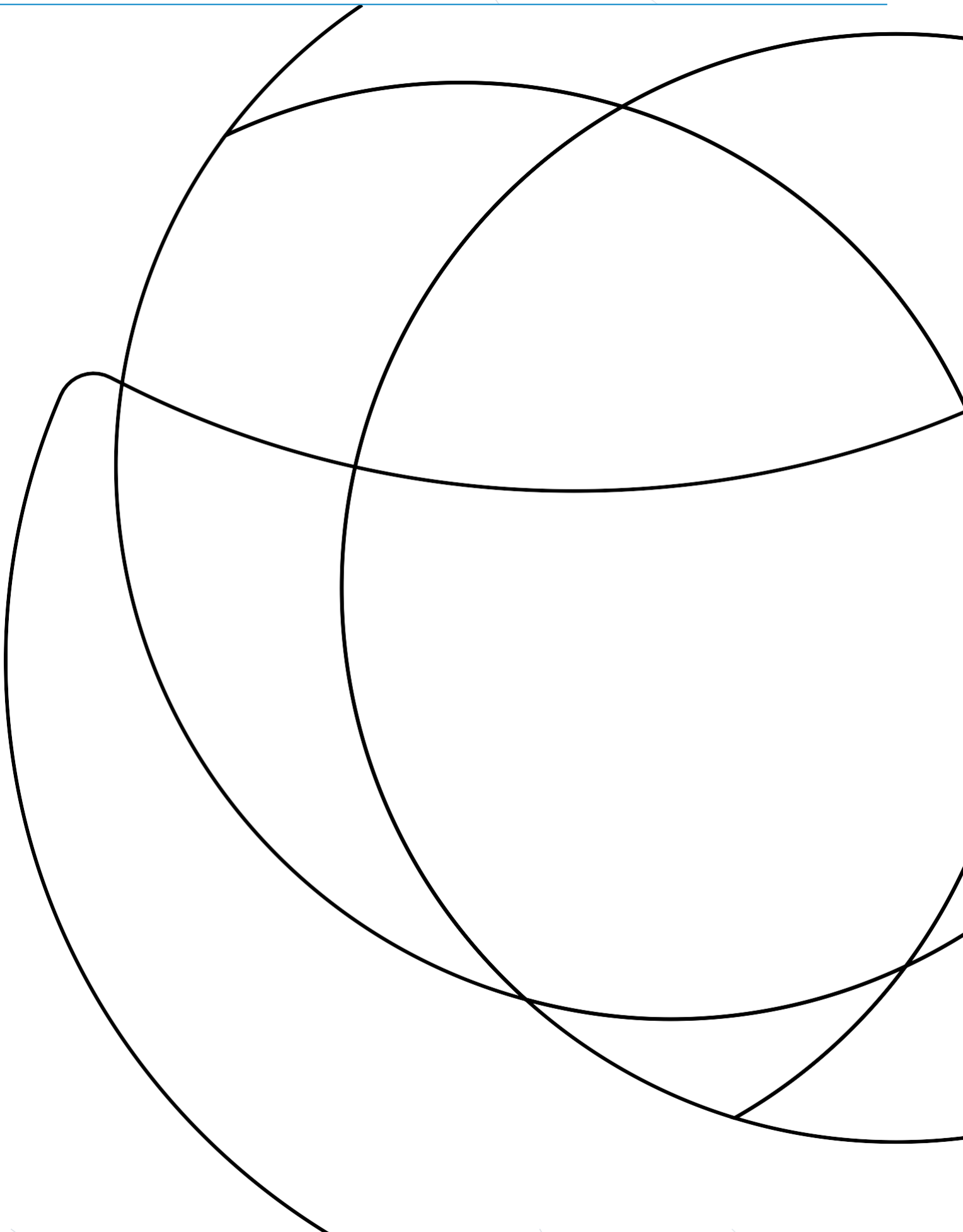
Depuis les années 2000, les gouvernements successifs du Sénégal se sont dotés de politiques publiques axées sur la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion économique des populations à faibles revenus. Cette volonté politique s'illustre à travers l'adoption et la mise en œuvre des « Stratégies de Réduction de la Pauvreté », matérialisées par le biais des supports de politiques économiques appelés

« Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté » (DSRP). Le Sénégal a adopté trois séries de documents sur la période allant de 2002 à 2017.

A travers ces DSRP, le gouvernement sénégalais a construit progressivement depuis 2002 un cadre national adapté au développement de l'entrepreneuriat pour la résolution des problèmes sociaux et environnementaux<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, le Sénégal appuie clairement la promotion de l'entrepreneuriat social et inclusif, l'accompagnement des petites et moyennes entreprises qui opèrent dans les secteurs de l'agroalimentaire, la gestion des déchets, l'écotourisme, les services innovants ; nous le verrons dans la section relative aux cadres institutionnels, politiques et juridiques, le Plan Sénégal Emergent (PSE) d'une durée de neuf ans (2014-2023), vise une transformation structurelle de l'économie par le biais de l'inclusion économique et sociale des populations à faible revenu. En outre, leurs objectifs sont de promouvoir le capital humain, la protection sociale et le développement durable<sup>4</sup>.

<sup>1</sup>GADIO Cheikh Tidiane sur Senepus, Sans détour : La révolution agricole comme préalable au développement, émission du 05/02/2019. <https://www.senepus.com/senepus-tv/toute-intervention-de-mon-pays-maurait-enfoncé> - <sup>2</sup>NDOUR Mamour et GUEYE Birahim, L'entrepreneuriat Social au Sénégal : une étude exploratoire du champ, 2015, p. 2. - <sup>3</sup>République du Sénégal, Stratégie Nationale de Développement Économique et Sociale (2013-2017), 2013, p.32. - <sup>4</sup>Ministère de l'Économie et du Plan, Objectifs de Développement Durable, Sénégal, 2018, P.8.







# PRINCIPAUX DÉFIS ACTUELS

## 1. DÉFISSOCIAUXLIÉSÀ L'INCLUSION

La crise économique de 2008 a aggravé les conditions de vie des sénégalais à faible revenu. Ces derniers ont été plus particulièrement touchés en matière d'accès aux services sociaux de base, au logement, à une alimentation décente et à l'eau potable<sup>5</sup>. Pour relever ces défis, le gouvernement sénégalais s'est engagé au côté du secteur privé pour améliorer les conditions de vie des populations à faible revenu. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent<sup>6</sup>, des actions sont actuellement en cours de réalisation au côté des entreprises pour l'aménagement des domaines agricoles, des infrastructures de stockage des produits agricoles, l'extension et la réhabilitation des axes hydrauliques, etc.

### Chômage

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie a publié en 2018 une note d'information indiquant que 15% de la population rurale en âge de travailler est au chômage. En milieu urbain, ce taux est de 12,5%<sup>7</sup>. Il ressort de ces études que la lutte contre le chômage est un enjeu social important.

### Energie renouvelables

Le manque de gouvernance publique de l'environnement a entraîné des conséquences négatives au Sénégal : la dégradation des terres, la diminution des ressources forestières, le déclin

de la biodiversité, de nombreux risques sanitaires dans les zones urbaines<sup>8</sup>.

Près de 63% des sols du pays sont fortement dégradés, en raison des effets combinés de la croissance rapide de la population, des pratiques agricoles et minières non durables, de la sécheresse, l'érosion ainsi que du changement climatique<sup>9</sup>. Les forêts sénégalaises enregistrent des pertes moyennes annuelles de l'ordre de 40.000 hectares. L'exploitation incontrôlée des ressources forestières pour le bois de feu et la production de charbon, ainsi que les défrichements pour la culture de rente et des vivriers ont conduit à la progression de la savane et à la perte de ressources, telles que les plantes médicinales, le miel et la viande de brousse, qui est la principale source de protéines des populations locales<sup>10</sup>.

De plus, avec une population de 16 209 125 habitants dont 55 % vivant dans le milieu rural, la Banque Mondiale estime que 61,7% de sénégalais n'ont pas accès à l'électricité en 2019<sup>11</sup>. Les autorités sénégalaise conscientes de ce défi, se sont dotées d'un plan national d'efficacité énergétique (2020-2030) qui prévoit un taux de pénétration des énergies renouvelables (hors biomasse traditionnelle) d'au moins 15% d'ici 2025 (contre moins de 4% actuellement), une réduction de 10 à 20% de la facture publique d'électricité et une économie d'énergie de l'ordre 40% sur la demande électrique en 2020<sup>12</sup>.

<sup>5</sup>Ministère de l'Economie et des Finances (Sénégal), Formulation du Document de Politique Economique et Sociale (2011-2015) : Bilan Diagnostic du DSRP-II, 2010, pp. 3-4 - <sup>6</sup>République du Sénégal, Plan Sénégal Emergent pour 2018-2023, 2018, pp.126-129. - <sup>7</sup>Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, 2018, p.5. - <sup>8</sup>Banque Mondiale, Département du Développement Durable, Cahier du DD, 2017, p. 7-8.

<sup>9</sup>V. <http://www.iedafrique.org/La-degradation-des-terres-au.html><sup>10</sup>V. <https://fr.africacheck.org/reports/senegal-40-000-hectares-de-foret-perdus-par-an/>

<sup>11</sup>V. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS?locations=SN> - <sup>12</sup>Ministère de l'Energie (Sénégal), Plan d'Action Nationale: Efficacité Énergétique, 2015, p.7.



## EXEMPLE D'ENTREPRISE

### ONIRIQ

L'entreprise OniriQ a pour objectif de contribuer au développement économique local à travers l'accès des populations à faible revenu à l'énergie. OniriQ produit des kits solaires qu'il met à la disposition des populations vulnérables pour permettre à celle-ci d'avoir accès à l'énergie ; le kit « Solarbox » est constitué d'un panneau solaire de 50 watt, d'une BOX énergie ultra-haute autonomie, de trois lampes à suspendre et d'un téléviseur, à un prix adapté aux cibles BoP.

## Santé

L'accès aux services sociaux de base reste limité au Sénégal et les inégalités d'accès à la santé se manifestent sous différentes formes, entre classes sociales et entre les milieux urbain et ruraux, alors que 80% de la population est exclue de toute couverture maladie institutionnalisée<sup>13</sup>.

Le manque de décentralisation des services de santé, la faible capacité de planification des actions de santé et de mobilisation des ressources financières et humaines, ainsi que les dysfonctionnements du système d'information sanitaire ne permettent pas aux populations de bénéficier d'une couverture suffisante<sup>14</sup>. L'accès limité des populations aux soins de santé essentiels est également causé par une pénurie de ressources humaines sanitaires qualifiées et leur inégale répartition sur le territoire (80% des médecins sont concentrés dans la capitale)<sup>15</sup>.

Le budget du Ministère de la Santé demeure insuffisant (autour de 15% du budget global de

l'Etat pour une population de plus de 16.000.000 d'habitants), dont les ménages supportent encore largement le financement de la santé<sup>16</sup>.



## EXEMPLE D'ENTREPRISE

### SENVITAL

L'entreprise SENVITAL propose aux populations à faible revenu et marginalisées une offre de télémédecine à bas prix par le biais d'une application numérique qui connecte le patient où qu'il se trouve aux professionnels de santé : médecins, pharmaciens, agents de santé communautaires, etc.

Ce service est proposé aux populations vulnérables et permet de lutter contre l'inégalité d'accès à la santé en raison de la distance séparant les patients ruraux aux unités de soins. Un des produits phares est le « passeport SENVITAL » qui est un ensemble de QR codes portatifs disponibles sous formes de cartes, bracelets, tickets et pendentifs. Le scan des codes permet d'accéder à la fiche médicale du patient, au dossier médical numérisé disponible en plusieurs langues, ainsi que de prendre et gérer ses rdv médicaux.

## Education

La Politique Sectorielle de l'éducation (2013-2025) en vigueur au Sénégal prend en compte trois thématiques importantes : la qualité de l'offre éducative, sa capacité d'inclusion et la gouvernance du secteur. Cependant, l'une des grandes problématiques du secteur au Sénégal est la faiblesse de la qualification professionnelle des enseignants : à titre d'exemple, en cours primaires et élémentaires, seulement 48%

<sup>13</sup>Juliette ALEND-DEMOUTIEZ, Les inégalités en termes de santé au Sénégal, 2015. - <sup>14</sup>Ibid. - <sup>15</sup>Ibid. - <sup>16</sup>Ministère de l'Economie et des Finances, Loi de Finances 2018, 2018

des enseignants sont qualifiés dans les écoles publiques et 20% dans les écoles privées ; dans les cours secondaires, seulement 26% des enseignants sont titulaires d'un diplôme professionnel adapté au cycle d'enseignement secondaire<sup>17</sup>.

Par ailleurs, deux obstacles majeurs existent quant à l'accès à l'éducation : d'une part la scolarisation des enfants issus des ménages à faible revenu est mise à mal par l'éloignement entre l'école et le domicile, d'autre part l'inégalité entre les sexes dans l'accès à l'enseignement supérieur (40% des femmes contre 60% des hommes)<sup>18</sup>.



## EXEMPLE D'ENTREPRISE

### MJANGALE

Alors que les compétences numériques sont cruciales pour le XXI<sup>e</sup> siècle, le système éducatif sénégalais ne les intègre pas dans les programmes d'études en raison du manque de ressources. Pour répondre à ce problème crucial, l'entreprise sociale Mjangale a créé un programme parascolaire accueillant les enfants et les jeunes de l'enseignement primaire et secondaire de Thiès, Dakar et Ziguinchor pour leur proposer des ateliers en codage et logiciels.

Il s'appuie également sur l'utilisation d'applications et de kits mobiles conçus sur mesure pour soutenir l'apprentissage afin de développer et de renforcer les compétences des enfants et des jeunes dans des matières telles que le français, les mathématiques et les langues étrangères. Mjangale contribue à la formation à coût réduit de nombreux

élèves et apprenants, en particulier ceux issus de familles vulnérables et du bas de la pyramide.

## 2. L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES

Au Sénégal, les défis sociaux liés au genre sont multiples. L'Etat sénégalais doit tenter d'améliorer l'accès des femmes au foncier et aux financements. Selon une étude publiée par l'IPAD (Initiative Prospective Agricole et Rurale) en collaboration avec le FIDA (Fonds international de développement agricole), 80% des femmes et 77 % des jeunes n'ont pas un accès direct à la terre au Sénégal<sup>19</sup>, et le foncier est une garantie dans le cadre de l'accès aux financements.

De plus, les résultats de l'enquête nationale Emploi du Sénégal (ENES) de juin 2017 réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie Sénégalaise indiquent que le chômage touche davantage les femmes (22,1%) que les hommes (9,6%) dans tous les secteurs d'activités confondus, et en milieu urbain, il s'élève à 53% contre 24% pour les hommes. Les causes de cette situation, soulevées par l'étude sont : les difficultés d'accès à la terre, à l'éducation de niveau moyen, aux financements, ainsi qu'aux informations sur le marché de l'emploi.

Pour trouver des solutions adéquates, le gouvernement sénégalais a opté pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers la mise en place de fonds spécifiques (fonds Koweïtien pour les femmes entrepreneures, fonds national de l'entrepreneuriat féminin, fonds national de crédit des femmes, etc.), et la structuration d'acteurs publics chargés de l'accompagnement des femmes entrepreneures : la Délégation générale à

<sup>17</sup>Ministère de l'éducation nationale, Politique Sectorielle du secteur de l'éducation (2013-2025), p. 15. - <sup>18</sup>Ibid. - <sup>19</sup>IPAR - Initiative Prospective Agricole et Rurale, Le foncier au Sénégal, n° spé., 2014, p.5.

l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER) créée par décret présidentiel en 2019, la Direction de l'Entreprenariat Féminin du Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre, etc.

### 3. LE POIDS DU SECTEUR INFORMEL

Le poids du secteur informel est considéré comme fort en comparaison avec le groupe des pays cibles, entre 40 et 50% du PIB d'après le classement réalisé par le FMI en 2017<sup>20</sup>.

Le Recensement Général des Entreprises (RGE) publié en décembre 2017 précise également que sur 407 000 unités économiques (allant des microentreprises aux grands groupes), 97 % sont informelles. Le chiffre d'affaires annuel des entreprises du secteur informel est estimé à 9998,8 milliards de FCFA et le taux de valeur ajoutée à 37,5% ; elles sont pour la plupart des TPE, dont la taille moyenne est de 2,9 travailleurs et où l'auto-emploi est la règle.

Le secteur informel est donc très présent au Sénégal, il est le principal pourvoyeur d'emplois et la première source de revenus des sénégalais. En revanche, les salaires sont bas, et la notion d'emploi décent est totalement déconnectée du secteur ; le salaire annuel moyen perçu par un employé du secteur informel s'élève à 505 805 FCFA, soit 42 150 FCFA par mois (64 euros)<sup>21</sup>.

Au Sénégal, il existe quatre grands types de profils d'entrepreneurs qui animent le secteur informels, d'après Serge Francis SIMEN<sup>22</sup> :

- Les entrepreneurs permanents et totalement informels qui exploitent des entreprises non enregistrées, et n'ont pas l'intention de se formaliser dans un avenir proche ;
- Les entrepreneurs exerçant temporairement dans le secteur informel avec l'intention de se formaliser dans le court, moyen ou long terme ;
- Les entrepreneurs permanents partiellement informels, qui exploitent des unités de production enregistrées et paient des impôts, mais ne déclarent pas une partie de leurs revenus et n'ont pas l'intention d'augmenter la part qu'ils déclarent ;
- Enfin, les entrepreneurs temporaires et partiellement informels, qui exploitent des unités de production enregistrées, qui ne déclarent pas une partie de leurs revenus mais qui sont en transition vers la formalisation.

Ces différents profils sont présents dans les secteurs liés à l'agroalimentaire, la transformation des produits agricoles, le commerce, l'artisanat, le transport, les télécommunications et les nouvelles technologies<sup>23</sup>. Les activités de fabrication et le commerce représentent une large partie du chiffre d'affaire du secteur, environ 79,4%<sup>24</sup>.

<sup>20</sup>IMAM Patrick, L'économie informelle en Afrique Subsaharienne, 2017 - <sup>21</sup>Banque Mondiale, Revue des dépenses de protection sociale au Sénégal, 2017, p. 37. - <sup>22</sup>SIMEN Serge Francis, Dynamique de l'entreprenariat informel au Sénégal, 2018, p.7. - <sup>23</sup>Ibid. - <sup>24</sup>Ministère de l'Economie et des Finances, Rapport d'enquête sur le secteur informel au Sénégal, 2017, p.152.



The image features a large, bold yellow number '2' on the left side. The background is white with several light blue, curved lines that create a sense of movement and depth. The text 'ACTEURS DYNAMIQUES DE L'ECOSYSTEME' is positioned to the right of the number, in a bold, yellow, sans-serif font.

**ACTEURS  
DYNAMIQUES DE  
L'ECOSYSTEME**





# FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS

## 1. LES TENDANCES GLOBALES

### 1.1 Les besoins en financement des ODD

Il existe une convergence de fond entre les grandes institutions multilatérales dans la lecture des perspectives économiques pour l'Afrique. Par exemple, la Banque Africaine de Développement (BAD) dans son rapport Perspectives économiques en Afrique 2019 table sur une croissance de 4% en 2019 et 4,1% en 2020. Elle souligne que bien qu'inférieure à celle de la Chine ou de l'Inde, la croissance de l'Afrique devrait être supérieure à celle d'autres pays émergents et en développement<sup>1</sup>.

Le Fond Monétaire International (FMI) quant à lui projette un taux de croissance de 3,2% en 2019 et 3,6% en 2020. De plus, toutes deux conviennent sur le fait que ces taux de croissance restent largement insuffisants pour réduire la pauvreté et le chômage. Le FMI souligne en effet qu'il est essentiel de relever les taux de croissance par habitant, surtout dans les pays riches en ressources naturelles, pour pérenniser les avancées sociales et créer des emplois pour les 20 millions (chiffre net) de personnes qui arriveront sur le marché du travail chaque année<sup>2</sup>. L'avertissement du FMI et de la BAD ne rend pas pleinement compte de l'ampleur et de l'urgence des défis à affronter, surtout dans la perspective des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Pour avoir une vision plus réaliste de l'échelle des problèmes, le rapport SDG financing for Africa souligne que malgré les bonnes performances réalisées par les économies africaines au cours de la dernière décennie, le taux brut de formation du capital en

Afrique subsaharienne entre 2000 et 2015 a été de 18% contre 43% pour la Chine au cours de la même période<sup>3</sup>.

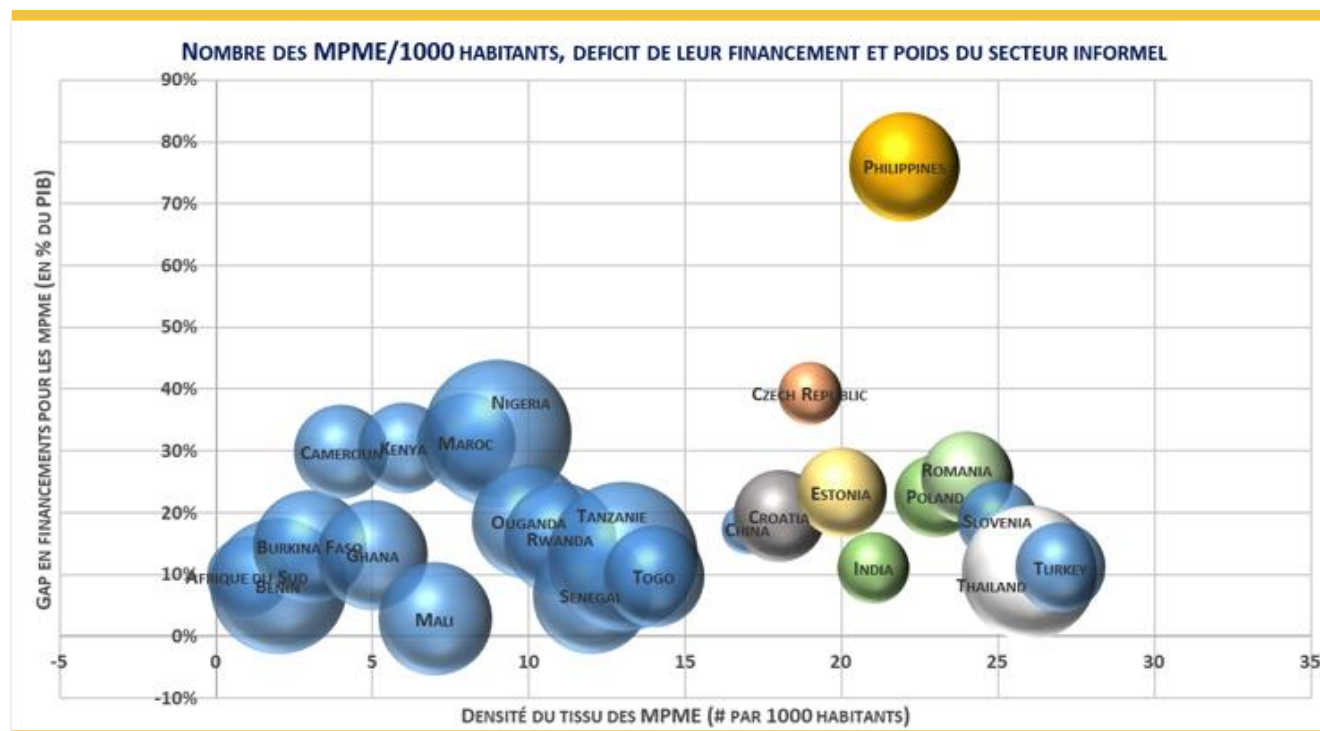
En synthèse, le rapport Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check estime le déficit en financements requis chaque année pour la réalisation des ODD dans une fourchette de 25/30% du PIB africain réalisé en 2018<sup>4</sup>.

### 1.2 Les besoins en financement des MPME formelles

La problématique du financement des entreprises sociales et inclusives en Afrique s'inscrit dans le thème plus général du financement des MPME et de la nécessité de développer le secteur privé au vu des impacts attendus quant à la réalisation des ODD. On peut affirmer que les entreprises sociales et inclusives en Afrique représentent un segment de l'ensemble des MPME.

Le graphique suivant met en relation le nombre de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) pour 1000 habitants, les gaps en financements auxquels cette catégorie d'entreprise est confrontée et le poids relatif de la demande informelle de financement par rapport à la demande formelle. Une comparaison entre un groupe de pays africains et un groupe de pays émergents à revenus moyens ou élevés du Sud-Ouest asiatique et de l'Europe centrale montre que les pays africains se caractérisent non seulement par une très faible densité du tissu des MPME, mais par ailleurs, que ce tissu souffre plus qu'ailleurs d'un gap de financements plus prononcé et d'un niveau très élevé de l'informalité de la demande (le diamètre des sphères dans le graphique).

<sup>1</sup>Banque Africaine de Développement, Perspectives économiques en Afrique 2019, 2019, p. xv - <sup>2</sup>FMI, Perspectives économiques régionales. L'Afrique Subsaharienne, octobre 2019 - <sup>3</sup>The SDG Center for Africa, SDG Financing for Africa: Key Propositions and Areas of Engagement, 2017, p. 8 - <sup>4</sup>The SDG Center for Africa, Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check, 2017, p. 96



Source : Elaboration sur données BM et IFC - MSME Finance Gap 2018 – 2019

### 1.3 Caractéristiques des acteurs recensés dans les 16 pays et faiblesse du secteur bancaire en Afrique

Le recensement effectué dans les 16 pays africains s'est concentré surtout, bien que non exclusivement, sur les opérateurs non bancaires. Ce choix ne signifie pas que les banques des pays concernés ne sont pas intéressées par le financement des entreprises sociales et inclusives. Il signale plutôt qu'en général, les systèmes bancaires et les banques qui opèrent en Afrique intègrent peu les exigences du développement durable dans leurs schémas opérationnels<sup>5</sup>. Le Rapport BEI 2018 sur le secteur bancaire en Afrique (p.18) met en évidence le fossé qui sépare les banques africaines des MPME. Nous nous appuyerons sur cette analyse pour montrer, qu'elles sont a fortiori, insuffisamment engagées auprès des entreprises sociales et inclusives.

En effet, deux remarques peuvent d'être relevées :

1. Dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, le crédit au secteur privé dépasse à peine les 40% des actifs bancaires ;
2. Dans 50% des pays, il est inférieur à 20%, plus ou moins le seuil des pays à faible revenu.

Par ailleurs, le recensement n'a pas pris en compte les banques de développement malgré l'intérêt grandissant qu'elles témoignent en faveur de l'investissement à impact<sup>6</sup>. En effet, en un sens, notre travail a une finalité promotionnelle, en ce qu'il vise à amener les acteurs identifiés à accentuer et diffuser leurs bonnes pratiques dans le secteur SIB, ainsi qu'à diversifier les acteurs du financement en attirant de nouveaux opérateurs dont le secteur a besoin. Or, les banques de développement, largement en avance sur ces questions, sont bien connues, et sont des acteurs de premier plan dans le financement du secteur.

<sup>5</sup>Plusieurs rapports sont parlants à cet égard : - UNEP FI ATF, Banking on Value: A New Approach to Credit Risk in Africa, 2007 - UNEP FI ATF, Innovative financing for small and medium enterprises in Africa, 2008 - Banque Mondiale, La Finance au service de l'Afrique, 2007 - BEI, Le secteur bancaire en Afrique. De l'inclusion financière à la stabilité financière, 2018 - <sup>6</sup>The SDG Center for Africa, Africa 2030 Sustainable Development Goals. Three-Years Reality Check, 2017

Notre attention a porté avant tout sur les opérateurs dits alternatifs, en particulier les gestionnaires d'actifs. Il faudrait plutôt les comprendre comme sujets complémentaires d'un écosystème qui a besoin de s'enrichir pour multiplier les options d'offre.

### 1.4 Distribution des financeurs / investisseurs par pays

Sur la base de la disponibilité des données, cette distribution présente certaines caractéristiques intéressantes. Avant toute chose, il ressort qu'elle n'est pas homogène, en termes de nombre d'acteurs, ainsi qu'en tenant compte de leurs profils et statuts juridiques. Sur les 16 pays cibles, il a été recensé au total 147 opérateurs différents dont 36% sont présents dans au moins dans 2 pays.

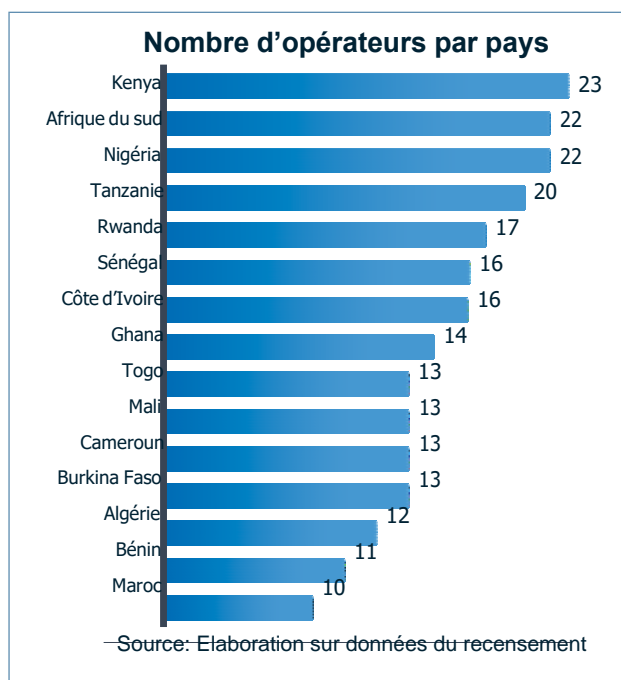
L'échantillon des opérateurs financiers est dominé par les administrateurs de fonds avec près de 42% de présence (fonds d'investissement et fonds de développement) suivi par les établissements de microfinance et les banques ou institutions financières privées avec respectivement, 13% et 14% de présence dans les 16 pays cibles. Ces trois premiers types, tous de nature privée comptent ensemble pour 69% des présences. Les opérateurs publics dans les 16 pays ne représentent que 6,5% des présences. Notons enfin que parmi les banques, une très grande majorité sont des banques européennes et américaines. Les banques d'Afrique sont très peu présentes.

Si on concentre l'analyse sur les opérateurs présents dans au moins 1/4 des pays du groupe cible, on obtient ainsi « 12 champions » aux caractéristiques très différentes :

- Administrateurs de fonds : Investisseurs & Partenaires, Grofin, MORINGA, OIKOCREDIT, AgDevCo
- Banques ou institutions financières privées : Triodos Bank

- ONG/Associations : Entrepreneurs du Monde, ACUMEN
- Structures d'investissement solidaire : Solidarité internationale pour le développement et l'investissement (SIDI)
- Fondations : Grameen Crédit Agricole
- Entreprises privées (initiatives de développement) : Danone, Schneider Electric

Les pays qui bénéficient du plus grand nombre d'acteurs financiers sont le Kenya, l'Afrique du Sud et le Nigéria (23 et 22 présences), suivis de la Tanzanie (20), du Rwanda, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal (16-17 présences). Par ailleurs, on constate que les administrateurs de fonds (et en particulier les fonds privés d'investissement) sont moins présents dans les pays francophones de l'Afrique subsaharienne que dans les pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest (Nigéria) et de l'Afrique australe et du sud. Les établissements de microfinance quant à eux sont présents surtout dans les pays d'Afrique francophone subsaharienne. La distribution des fonds privés de développement est plus homogène et leur absence n'est relevée que dans un pays, l'Algérie.



## La distribution des types par pays

Source: Elaboration sur données du recensement

	AFRIQUE DU SUD	ALGÉRIE	BÉNIN	BURKINA FASO	CAMEROUN	CÔTE D'IVOIRE	GHANA	KENYA	NIGÉRIA	OUGANDA	MALI	MAROC	RWANDA	SÉNÉGAL	TANZANIE	TOGO
INSTITUTION FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT		1														
INSTITUTION DE COOPERATION BILATERALE OU INTERNATIONALE		1									1					
STRUCTURE PUBLIQUE		4	1	1	1			1				4	1	1		3
BANQUE OU INSTITUTION FINANCIERE PRIVEE	2	1		2	1	2	1		1	5	1	2	4	4	3	1
INSTITUTION DE MICROFINANCE			2	3	5	3	1	3		1	4	2	1	3	2	2
ENTREPRISE PRIVEE	2		1	1	1	1		1	2	3	1		2	1	1	1
ADMINISTRATEUR DE FONDS	12	4	4	2	3	6	6	13	15	9	3		5	3	11	4
FONDATION	3		1	1	1		1			1				1		1
ONG/ASSOCIATION	2		1	2	1	1	4	4	2		1	1	3	1	3	1
STRUCTURE CONSEIL EN INVESTISSEMENT															1	
INVESTISSEUR PROVIDENTIEL		1				1										
STRUCTURE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE	1		1	1						1	1		1	1		
PLATEFORME DE PARTICIPATION						2	1	1	2		1	1		1		

Parmi les particularités à signaler, il faut noter que :

- Le Maroc, le Togo et l'Algérie sont les pays qui totalisent le plus grand nombre d'opérateurs publics avec 4 pour le Maroc et l'Algérie, et 3 pour le Togo ;
- Le Sénégal, l'Ouganda et le Rwanda totalisent le plus grand nombre de banques, avec un nombre de 4 ou 5 présences pour chacun ;
- Le Cameroun et le Mali comptent le plus grand nombre d'institutions de microfinance ;
- Seulement 2 pays comptent des investisseurs providentiels visibles : Côte d'Ivoire et Algérie ;

### 1.1 Tentative d'explication de la distribution des financeurs / investisseurs par pays

Un exercice statistique a été réalisé par l'équipe et fourni en annexe : la matrice des corrélations de Pearson qui permet de donner une indication sur l'interdépendance entre des variables. A l'issue, 8 variables d'explication seront retenues au cours de l'étude :

1. La dimension des économies des pays et le taux de croissance moyen observé au cours des 5 dernières années. L'hypothèse sous-jacente est que les financeurs sont plus attirés par les pays qui réalisent les meilleures performances économiques ;
2. La densité de MPME exprimée en nombre par 1000 habitants. Un tissu dense de MPME traduit le dynamisme du cadre socio-économique et attire les financeurs et investisseurs ;
3. Le gap de financements pour les MPME. L'hypothèse est que les financeurs et

investisseurs, surtout ceux qui sont attentifs à l'investissement d'impact, pourraient être attirés par un contexte où le dynamisme des MPME ne trouve pas d'interlocuteurs dans le système financier classique représenté en particulier par les banques ;

4. La dimension de la demande informelle de financement par rapport à la demande formelle. L'indicateur exprime la dimension du secteur informel par rapport au secteur formel. De ce fait, un contexte socio-économique et institutionnel moderne devrait porter cet indicateur à la contraction, ce qui constitue un élément incitatif pour les financeurs/investisseurs ;

5. Le classement pays en termes de réalisation des ODD. Les pays qui réalisent le plus d'avancées pour la réalisation des ODD disposeraient de cadres de politique socio-économique en général plus favorables du point de vue des financeurs/investisseurs ;

6. Le classement pays en termes de climat des affaires. Ici aussi, l'hypothèse est que les pays qui réalisent les meilleurs classements en ce qui concerne le climat des affaires sont plus attractifs en général pour les financeurs/investisseurs ;

7. Le classement pays en termes d'investissements directs étrangers (IDE) en conformité avec la précédente variable ;

8. Le contexte socio-culturel. Le contexte socio-culturel et par-delà, historique, influence la distribution des financeurs dans les pays cibles.

## 2. LES TENDANCES AU SÉNÉGAL

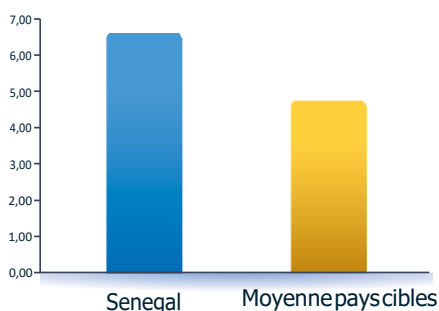
Les élaborations statistiques ont été faites sur les données disponibles dans la Base de données de la Banque Mondiale :

V. <https://data.worldbank.org/> ;

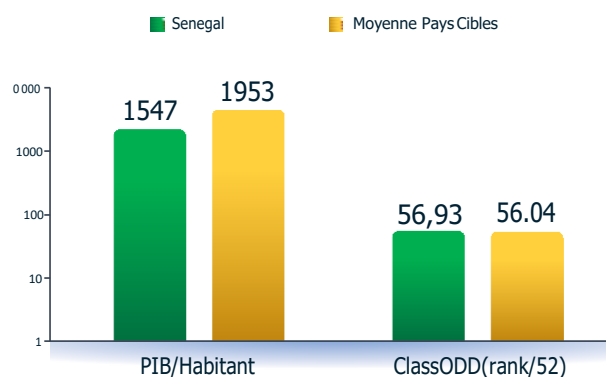
Les données sur les MPME sont présentes dans la même base de données et reprises dans le rapport suivant : World Bank Group, SME Finance Forum & IFC, MSME FINANCE GAP : Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets, 2017

Toutefois, il est classé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et en termes de poids relatif dans la CEDEAO, il se positionne au 4<sup>ème</sup> rang, après le Nigéria, le Ghana et la Côte-d'Ivoire. Dans le groupe des pays cibles, les performances du Sénégal en termes de croissance du PIB se positionne au-dessus de la moyenne du groupe.

### TAUX MOYEN CROISSANCE 2014 - 2018

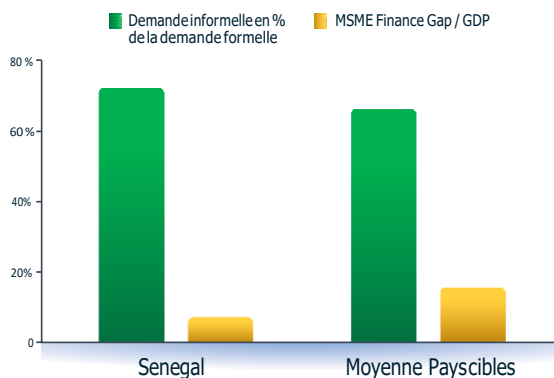


### PIB/HABITANT (\$ US) ET CLASSEMENT ODD

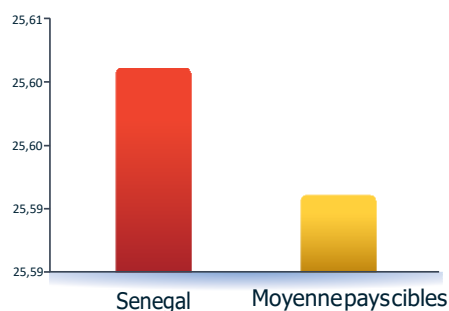


En présence d'un PIB par habitant inférieur à la moyenne du groupe des pays cibles, le Sénégal réalise cependant une performance meilleure en termes de progrès dans les ODD.

### GAP FINANCEMENT MPME ET DEMANDE INFORMELLE



### MPME CHAQUE 1000 HABITANTS





Le tissu des MPME sénégalaises présente une densité supérieure à la moyenne du groupe des pays cibles, avec près de 27 entreprises chaque 1000 habitants, contre près de 26 pour la moyenne. Les MPME sénégalaises font face à un gap de financement en théorie inférieur à la moyenne si on tient compte seulement de la demande formelle. La valeur de la demande informelle par rapport à la demande formelle non satisfaite suggère au contraire au-delà du poids du secteur informel, une difficulté prononcée d'accès aux financements même pour les MPME du secteur formel. A ce propos et partant d'une situation commune à l'Afrique de l'Ouest, le Sénégal présente une spécificité qui exacerbe un problème général : « lorsque les banques offrent des financements aux PME, la valeur de la garantie équivaut habituellement au double du

montant de prêt demandé ; elle peut néanmoins s'élever à près du triple de cette somme dans des pays tel que le Sénégal, rendant les prêts inaccessibles pour bon nombre d'entreprises<sup>1</sup> ».

Les principaux financeurs sont les institutions financières de développement, les gestionnaires de fonds et les fondations. Plus de 90 % des investissements d'impact sont mobilisés par les IFD qui orientent la plus grande partie de leurs capitaux sur les grandes transactions et dans les secteurs tels que l'électrification, l'agro-industrie, et l'industrie (GIIN, Landscape for impact investing in West Africa, 2016). Les autres transactions sont effectuées par les gestionnaires de fonds et fondations, en direction de la microfinance, dont l'offre est inférieure à la demande et l'agriculture.

<sup>1</sup>BEI, Le secteur bancaire en Afrique. De l'inclusion financière à la stabilité financière, 2018, p. 63

### 3. LES ACTEURS

#### ② STRUCTURE PUBLIQUE (AGENCE GOUVERNEMENTALE DE FINANCEMENT)



#### STATUT/FORME JURIDIQUE

Structure parapublique



#### ANNÉE DE CRÉATION

2008



#### ADRESSE PHYSIQUE

Ngallele Km 9 Route de Rosso  
BP 680 Saint Louis Sénégal



#### SITE WEB

www.pdidas.org



#### RÉSEAUX SOCIAUX

www.facebook.com/pdidas,  
@PdidasOfficiel



#### ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises sociales ; Entreprises inclusives ; Micro entreprises ; Petites et moyennes entreprises ; Coopératives



#### FORMES JURIDIQUES

##### DES ORGANISATIONS CIBLES

Coopératives ; GIE ; S.N.C ; S.A.R.L ; S.A.U.R.L ; S.P



#### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Inclusion des BoP et populations vulnérables ; Agriculture ; Eau et assainissement

#### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Infrastructures (en particulier dans l'irrigation) ; Appui aux communautés en matière de gestion des terres et de l'eau

#### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prise de participation ; Subventions traditionnelles ; Subventions convertibles ; Dons avec contrepartie ; Capital-investissement ; Investissement d'impact

#### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Le PDIDAS a pour objectif de développer une agriculture commerciale inclusive et une gestion durable des terres dans les zones du Ngalam et du lac de Guiers. Le projet développera et mettra en œuvre des solutions inclusives et durables, notamment dans les systèmes de gestion des terres et de l'eau, menées par les communautés rurales qui seront évolutives et reproductibles dans d'autres régions au Sénégal

#### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Accélération ; Croissance ; Maturité

#### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

- Petits producteurs regroupés en GIE (minimum 5 ha) ; Producteurs moyens /PME (minimum 5 ha) ; Associations OP, GIE et PME maillon de la chaîne de valeur agro industrielle.
- Taille du marché (viable et durable) ; Appartenance de l'entreprise à une faîtière ou réseau (favoriser l'échange d'expériences) ; Secteur d'activité (agricole) ; Respect de normes environnementales et sociales (promouvoir le développement durable) ; Nature de l'activité (agriculture commerciale pour favoriser l'accès des petits agriculteurs aux marchés) ; Mission sociale/environnementale (promotion d'une agriculture responsable et respectueuse de l'environnement) ; Impact social/environnemental ; Inclusion des BoP et populations vulnérables ; Création d'opportunités d'emplois inclusifs ; Respect des droits de l'Homme ; Poursuite des ODD ; Modes de gouvernance démocratique ou participative (ancrage territorial par les partenariats avec des acteurs locaux)
- Critères favorables : Label et certification ; Limitation de la lucrativité (promouvoir les entreprises inclusives dans le secteur agricole et garder la flexibilité sur le marché commercial en fixant des seuils de lucrativité à ne pas dépasser) ; Partage des pouvoirs (gouvernance participative et prendre en compte l'avis des employés).

⊙ BANQUE OU INSTITUTION FINANCIERE PRIVEE (COMMERCIALE, D'INVESTISSEMENT, ASSURANCE)



**STATUT/FORME JURIDIQUE**

Banque privée



**ANNÉE DE CRÉATION**

1962



**ADRESSE PHYSIQUE**

2 Avenue du Président Sédar Senghor



**SITE WEB**

www.bicis.sn



**RÉSEAUX SOCIAUX**

/



**CONTACT**

Responsable RSE BICIS, BNP microfinance France



**ORGANISATIONS CIBLES**

Entreprises de l'économie sociale, PME, Association



**FORMES JURIDIQUES**

**DES ORGANISATIONS CIBLES**

Entreprise individuelle, SARL, Association, SUARL, GIE



**SECTEUR(S) THÉMATIQUE**

Agriculture/agroalimentaire, commerce de gros, Artisanat, Formation professionnel, santé et TIC

**TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS**

Prêt

**APPUIS COMPLÉMENTAIRES**

/

**INTERVENTION SPÉCIFIQUE**

BNP MICROFINANCE (Département RSE) et la BICIS lancent un programme qui s'intitule Impact Sénégal pour le soutien à l'entrepreneuriat social et aux entreprises à fort impact de la BICIS. Le premier axe du programme correspond à la déclinaison au Sénégal d'une stratégie définie au niveau du groupe BNP Paribas, alors que le deuxième vient en réponse à une des priorités du gouvernement sénégalais et exprimée dans le cadre du Plan Sénégal Emergent. La réponse de la BICIS, à ce double enjeu, passe par la mise en place d'une ligne de financement dédiée aux projets éligibles. Elle compte contribuer ainsi en accord avec sa démarche RSE, à la création d'emploi, à la lutte contre la pauvreté et au développement local, pour une croissance économique plus inclusive.

**STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT**

**DES ENTREPRISES CIBLES**

Amorçage, Lancement, Implantation ; Croissance

**CRITÈRES DE SÉLECTION**

**POUR NOS ENTREPRISES CIBLES**

Avoir un projet ou une entreprise répondant aux critères de l'économie sociale (selon la définition du Groupe BNP), Fort potentiel de croissance, activité existante, perspectives de création d'impact social, besoin de financement entre 5 et 100 millions ; Personnalité de l'entrepreneur ; Impact de l'entreprise en termes de développement.

**STATUT/FORME JURIDIQUE**

Banque privée

**ANNÉE DE CRÉATION**

2009

**ADRESSE PHYSIQUE**

Avenue Birago Diop X Rue H

**SITE WEB**

/

**RÉSEAUX SOCIAUX**

LinkedIn

**ORGANISATIONS CIBLES**

Particuliers ; TPE ; PME ; TPME Femmes

**FORMES JURIDIQUES****DES ORGANISATIONS CIBLES**

Entreprise individuelle, SARL, Association, société coopérative

**SECTEUR(S) THÉMATIQUE**

Agriculture/agroalimentaire, commerce de gros, Artisanat, Formation professionnelle, santé

**TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS**

Prêt

**APPUIS COMPLÉMENTAIRES**

La COFINA développe aussi un programme d'incubation.

**INTERVENTION SPÉCIFIQUE**

Mesofinance : services de proximité à des PME et à des particuliers exclus des circuits financiers traditionnels.

**STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT****DES ENTREPRISES CIBLES**

Amorçage ; Croissance ; Lancement, Implantation

**CRITÈRES DE SÉLECTION****POUR NOS ENTREPRISES CIBLES**

Particuliers ; être une TPME en activité ; Entreprises en phase d'amorçage, dont les produits et services permettent de développer la vie des pauvres ; Age de l'entreprise (1ans) ; Chiffre d'affaires (50.000 CFA) ; Secteur d'activité (ne prend pas en charge : pétrolier, nucléaire, armateur – secteurs destructeurs de l'environnement)



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Banque privée



### ANNÉE DE CRÉATION

2005



### ADRESSE PHYSIQUE

40 avenue Jean Jaures, Dakar Sénégal



### SITE WEB

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)



### RÉSEAUX SOCIAUX

/



### ORGANISATIONS CIBLES

Particuliers ; TPE ; PME ; TPME Femmes



### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

Entreprise individuelle, SARL, Association, GIE, SUARL



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Agriculture/agroalimentaire, commerce de gros, Artisanat, Formation professionnel, santé

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prêts

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

/

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

ORABANK est une institution de microfinance. Elle a repris le réseau BRS (Banque régionale de solidarité).

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES CIBLES

Croissance ; Lancement, Implantation

### CRITÈRES DE SÉLECTION

POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Particuliers, TPME pouvant produire des états financiers d'au moins 1 an, Respect de normes environnementales et sociales (Protection de l'environnement) ; Nature de l'activité (légalité de l'activité par rapport aux lois) ; Mission sociale/environnementale ; Impact social/environnemental ; Respect des droits de l'Homme ; Poursuite des ODD.



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Banque ou institution financière privée



### ANNÉE DE CRÉATION

1962



### ADRESSE PHYSIQUE

19 Avenue du Président L.Sédar Senghor



### SITE WEB

www.sociégenerale.sn ; www.manko.sn



### RÉSEAUX SOCIAUX

/



### ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises sociales ; Entreprises inclusives ; Micro entreprises ; Petites et moyennes entreprises ; Entreprises individuelles ; ONG ; Coopératives ; Mutuelles ; Entreprises informelles ; Incubateurs et assimilés ; Centre de recherche



### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

Coopératives ; GIE ; Sociétés commerciales



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Tous secteurs

### APPUI(S) COMPLÉMENTAIRES

Bancarisation des populations du Sénégal disposant de revenus modestes et n'ayant pas accès au système bancaire traditionnel à travers le modèle Manko.

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Pris de participation au capital ; Dette senior ; Dette mezzanine ; Obligations à impact social ; Capital-investissement ; Investissement d'impact

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

La SGBS a lancé un modèle alternatif dénommé MANKO dont le positionnement est entre la microfinance et la banque traditionnelle. Ce modèle permet de bancariser les populations du Sénégal disposant de revenus modestes et n'ayant pas accès au système bancaire traditionnel. Manko a mis en place une solution digitale offrant l'ensemble des produits et services bancaires sur téléphone portable et tablette. Elle favorise l'inclusion financière.

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES CIBLES

Croissance

### CRITÈRES DE SÉLECTION

POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Age de l'entreprise (Entreprise en stade de développement) ; Nombre d'employés (Evaluer le fonctionnement de l'entreprise) ; Chiffre d'affaire (Evaluer la viabilité de l'entreprise) ; Taille du marché (Evaluer l'ancrage de l'entreprise sur le marché) ; Appartenance de l'entreprise à une faîtière ou réseau (Capacité de l'entreprise à offrir des garanties sous forme de caution solidaire) ; Secteur d'activité (Evaluer si le secteur d'activité de l'entreprise est porteur) ; Respect de normes environnementales et sociales (Protection de l'environnement) ; Nature de l'activité (légalité de l'activité par rapport aux lois) ; Mission sociale/environnementale ; Impact social/environnemental ; Respect des droits de l'Homme ; Poursuite des ODD ; Modes de gouvernance démocratique ou participative (processus de décision non proportionnel à la propriété du capital, ancrage territorial par des partenariats avec des acteurs locaux) ;

• Critères favorables : Label et certification (ISO, Prix de l'entrepreneuriat offerts par Orange ou autres) ; Limitation de la lucrativité (SGBS propose des produits à tous types d'entreprises qui proposent un marché viable et respectueux de l'environnement) ; Partage des pouvoirs.



### ⊙ INSTITUTION DE MICROFINANCE



#### STATUT/FORME JURIDIQUE

Institution financière privée



#### ANNÉE DE CRÉATION

2005



#### ADRESSE PHYSIQUE

Rue Douaumont x Maréchal Joffre, Thiès



#### SITE WEB

[www.caurie-mf.info](http://www.caurie-mf.info)



#### RÉSEAUX SOCIAUX

/



#### ORGANISATIONS CIBLES

Micro et petits entrepreneurs pauvres ;  
Groupement coopératif ; Groupement des femmes



#### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

Entreprise individuelle, SARL,  
Association, SUARL, GIE



#### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Energiesolaire ; Assainissement ;  
Agriculture ; Composante chaîne de valeur

#### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prêt

#### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

/

#### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Institution de microfinance socialement responsable,  
financièrement viable, leader dans le service aux  
populations pauvres.

#### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement et implantation.

#### CRITÈRES DE SÉLECTION

POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Groupement villageois ; Groupement de femmes de 5 à  
25 membres, Fort potentiel de croissance ; Activité  
existante ; Perspectives de création d'impact social ;  
Besoin de financement entre 10 et 100 millions.



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Institution microfinance



### ANNÉE DE CRÉATION

2005



### ADRESSE PHYSIQUE

Rue saint louis, Rue de Kaolack,  
Dakar, Sénégal



### SITE WEB

[www.microcred.com/sn](http://www.microcred.com/sn)



### RÉSEAUX SOCIAUX

/



### ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises sociales ; Entreprises inclusives ; Micro entreprises ; Petites et moyennes entreprises ; Entreprises individuelles ; ONG ; Coopératives ;



### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

/



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Agriculture ; Services ; Industrie ;  
Innovation, TIC ; Finance

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prise de participation au capital ; Microcrédits ; Prix des compétitions Prêt participatif ; Investissement d'impact

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Assurance multiple pour les entreprises

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

MICROCRED Sénégal propose et gère des crédits pour le compte de Microworld qui est une plateforme de microcrédit en ligne 100% web. Microworld fédère une communauté de prêteurs engagés à faire reculer la pauvreté et favoriser le développement économique local. L'objectif de MICROCRED est d'accélérer l'inclusion financière des populations locales.

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES CIBLES

Accélération ; Croissance

### CRITÈRES DE SÉLECTION

POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Personnalité du porteur de projet (avoir entre 18 et 63 ans) ; Age de l'entreprise (au moins 6 mois d'activité dans le même local et un an d'expérience dans le secteur d'activité) ; L'âge de l'entreprise (>2ans) ; Nombre d'employés (>2) ; Chiffre d'affaire (>150k FCFA) ; Taille du marché (avoir une clientèle) ; Appartenance de l'entreprise à une faîtière ou réseau ; Secteur d'activité (artisanat, agriculture, TIC) ; Respect de normes environnementales et sociales (Plan de gestion des risques et plan de gestion environnemental et social pour les PMI et PME) ; Nature de l'activité ; Impact social / environnemental (25%) ; Mission sociale / environnementale (50%) ; Inclusion des BoP et/ou populations vulnérables par les entreprises ; Création d'emplois inclusifs ; Respect des droits de l'Homme ; Atteinte des ODD ; Modes de gouvernance démocratique ou participative (Processus de décision non proportionnel à la propriété du capital ; Ancrage territorial, partenariats avec les acteurs locaux).

• Critères favorables : Limitation de lucrativité ; Partage des pouvoirs



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Institution de microfinance



### ANNÉE DE CRÉATION

1995



### ADRESSE PHYSIQUE

Sicap Baobab N° 565 Boulevard  
du President Habib Bourguiba



### SITE WEB

[www.pamecas.org](http://www.pamecas.org)



### RÉSEAUX SOCIAUX

/



### ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises sociales ; Entreprises inclusives ; Micro entreprises ; Petites et moyennes entreprises ; Entreprises individuelles ; ONG ; Coopératives ; Mutuelles ; Fondations ; Associations ; Entreprises informelles



### FORMES JURIDIQUES

#### DES ORGANISATIONS CIBLES

Coopératives ; GIE ; Sociétés commerciales : S.A.R.L, S.A.U.R.L, S.P, SNC



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Tous secteurs

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prise de participation au capital ; Microcrédits ; Dette Senior ; Dette Mezzanine ; Capital-investissement ; Investissement d'impact

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Sensibilisation à l'épargne

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

PAMECAS facilite l'accès des populations au crédit (en particulier les femmes) mais également à la collecte de l'épargne pour un meilleur développement social.

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

#### DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement ; Accélération ; Croissance ; Maturité

### CRITÈRES DE SÉLECTION

#### POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Être membre du réseau ; Avoir épargné régulièrement à la caisse depuis au moins 3 mois ; Age de l'entreprise (Amorçage et maturité de l'entreprise) ; Nombre d'employés (pour évaluer les charges de l'entreprise) ; Chiffre d'affaire (pour évaluer la viabilité de l'entreprise) ; Taille du marché (pour évaluer la pérennité de l'activité de l'entreprise) ; Appartenance de l'entreprise à une faîtière ou réseau ( Pour s'assurer de la capacité de l'entreprise à offrir des garanties de remboursement et à bénéficier des cautions solidaires) ; Secteur d'activité ( Pour s'assurer si l'entreprise s'est orientée dans un secteur porteur) ; Respect de normes environnementales et sociales ( Contribuer à la protection de l'environnement) ; Nature de l'activité (activité légale) ; Mission sociale/environnementale ; Impact social/environnemental ; Inclusion des BoP et populations vulnérables ; Création d'opportunités d'emplois inclusifs ; Respect des droits de l'Homme ; poursuite des ODD ; Modes de gouvernance démocratique ou participative (ancrage territorial par les partenariats avec des acteurs locaux)

• Critères favorables : Label et certification (ISO) ; Limitation de la lucrativité (conserver la flexibilité sur le marché) ; Partage des pouvoirs (PAMECAS appuie les entreprises qui ont les deux types de fonctionnement).

## ENTREPRISE PRIVÉE (INITIATIVE DE DEVELOPPEMENT)



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Entreprise privée : initiatives de développement d'entreprises



### ANNÉE DE CRÉATION

2007



### ADRESSE PHYSIQUE

17, Boulevard Haussmann 75009 Paris



### SITE WEB

[www.danonecommunities.com](http://www.danonecommunities.com)



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises sociales, inclusives - individuelles ou PME



### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

Structures formelles qui permettent d'entrer au capital



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Accès à l'eau potable ; Santé et nutrition ; Lutte contre le gaspillage ; Impact social et environnemental.

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Prise de participation minoritaire au capital ; Obligations convertibles ; Apport en capitaux ; Capital Patient

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Partenaire stratégique ; Apport de compétences selon les besoins ; Mentoring

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

La mission de Danone Communities est d'accompagner des entrepreneurs innovants qui luttent contre la pauvreté grâce au social business partout dans le monde. Lutter contre la malnutrition et favoriser l'accès à l'eau sont les domaines d'excellence des social business dans lequel le fonds investit. Danone Communities accompagne 9 entreprises sociales dans 7 pays avec un impact sur 1 million de bénéficiaires

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Accélération

### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

Secteur d'activité ; Respect de normes environnementales et sociales ; Nature de l'activité ; Mission sociale/environnementale ; Inclusion des BoP et/ou populations vulnérables par les entreprises ; Respect des droits de l'Homme ; Poursuite des ODD ; Gouvernance démocratique ou participative des entreprises (ancrage territorial, partenariats locaux, participation au CA d'une partie prenante) ; Règles de partage de pouvoir (le partenaire doit siéger au CA) ; Innovation à fort impact social

### ⊙ ADMINISTRATEUR DE FONDS (INVESTISSEUR D'IMPACT, INVESTISSEUR DE CAPITAL-RISQUE, INVESTISSEUR DE CAPITAL PATIENT, ETC)



**TERANGA CAPITAL**  
PARTENAIRE D'IIP

<p> <b>STATUT/FORME JURIDIQUE</b> Administrateurs de fonds</p> <p> <b>ANNÉE DE CRÉATION</b> <b>2016</b></p> <p> <b>ADRESSE PHYSIQUE</b> Mermoz Pyrotechnique, Rue MZ 68 Dakar</p> <p> <b>SITE WEB</b> <a href="http://www.terangacapital.com">www.terangacapital.com</a></p> <p> <b>RÉSEAUX SOCIAUX</b> /</p> <p> <b>ORGANISATIONS CIBLES</b> Entreprises à fort potentiel de croissance</p> <p> <b>FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES</b> SARL / SA</p> <p> <b>SECTEUR(S) THÉMATIQUE</b> Tous secteurs</p>	<p><b>TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS</b> Prise de participation au capital; Obligations convertibles; Dette convertible; Investissement d'impact</p> <p><b>APPUIS COMPLÉMENTAIRES</b> /</p> <p><b>INTERVENTION SPÉCIFIQUE</b> Financement à impact</p> <p><b>STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES</b> Lancement; Croissance; Maturité</p> <p><b>CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES</b> Le potentiel de croissance de l'entreprise est le principal critère de sélection. Cela tient compte des différents critères listés ci-après auxquels s'ajoutent la personnalité de l'entrepreneur, la capacité de l'entreprise à être formalisée, et l'impact de l'entreprise en termes de développement. La taille de l'entreprise et son niveau de développement doivent correspondre à la taille de ticket proposée par Teranga Capital. Critères: L'âge de l'entreprise; Nombre d'employés; Chiffre d'affaire; Taille du marché; Secteur d'activité; Respect de normes environnementales et sociales; La nature de l'activité</p>
--	--



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Investisseur à impact social et coopérative internationale en matière de développement durable, d'inclusion financière, d'agriculture, et d'énergies renouvelables.



### ANNÉE DE CRÉATION

## 1975



### ADRESSE PHYSIQUE

Bureau national : 102 Boulevard Arago  
75014 Paris



### SITE WEB

[www.oikocredit.fr](http://www.oikocredit.fr) (Finansol)



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises sociales



### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

Coopérative



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Energies renouvelables ; Finance inclusive ;  
Agriculture

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

- Prises de participation au capital ; Obligations convertibles.
- Dette Senior ; Dette convertible ; Pre-export finance.
- Garantie.
- Investissement d'impact ; Credit lines.

### APPUI COMPLÉMENTAIRE

Assistance technique ; Formation ; Accès aux financements et aux marchés.

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

Priorité à l'impact social ; Finance solidaire

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES

Croissance et maturité

### CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

- Réduction de la pauvreté, être une entreprise éthique à performance sociale, contribuer activement aux ODD
- L'âge de l'entreprise ; Chiffre d'affaire ; Respect de normes environnementales et sociales ; Nature de l'activité ; Impact social/environnemental.
- Création d'opportunités d'emplois inclusifs ; Respect des droits de l'Homme ; ODD ; Gouvernance démocratique ou participative des entreprises ;
- Critères favorables : Label et certification ; Limitation de la lucrativité ; Partage des pouvoirs.





### STATUT/FORME JURIDIQUE

Administrateurs de fonds



### ANNÉE DE CRÉATION

2004



### ADRESSE PHYSIQUE

Glenfield office park block F, 1st Floor,  
Oberon Ave, Faaerie Glen Pretoria,  
0081 Afrique du Sud



### SITE WEB

www.grofin.com



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises sociales et inclusives ;  
Entreprises individuelles ;  
Micro-entreprises ; PME ; Entreprises  
informelles ; Incubateurs et assimilés



### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

/



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Agriculture ; Education ; Energie &  
Economie verte ; Environnement ; Santé ;  
Industrie ; Eau et assainissement

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

Microcrédits ; Dette Senior ; Investissement d'impact

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Accompagnement sur tout le cycle de vie de l'entreprise ;  
Bilan de l'entreprise ; Business Plan ; Mise en œuvre du  
Business Plan ; Formalisation de l'entreprise ; Soutien au  
développement de l'entreprise

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

GroFin a été créé dans le but d'apporter une solution  
unique de financement et de soutien aux PME. Le but du  
fonds est de soutenir l'emploi, et de créer un impact dans  
les communautés locales grâce au développement d'un  
modèle durable. L'objectif final est de fournir une solution  
de soutien et de financement à la fois efficace et efficiente  
aux PME se situant au bas de la pyramide et de les trans-  
former en entreprise durable.

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES CIBLES

Amorçage ; Lancement ; Accélération ; Croissance ;  
Maturité

### CRITÈRES DE SÉLECTION

POUR NOS ENTREPRISES CIBLES

- Chiffre d'affaire ; Taille du marché ; Appartenance de l'entreprise à une faïtière ou réseau ; Secteur d'activité ; Respect de normes environnementales et sociales ; La nature de l'activité ; Création d'opportunités d'emplois inclusifs ; Respect des droits de l'Homme ; ODD ; Gouvernance démocratique ou participative des entreprises ;
- Critères favorables : Label et certification

## ➤ FONDATION



### STATUT/FORME JURIDIQUE

Fondation



### ANNÉE DE CRÉATION

2008



### ADRESSE PHYSIQUE

Luxembourg



### SITE WEB

/



### RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn



### ORGANISATIONS CIBLES

Entreprises sociales ; Institutions de microfinance.



### FORMES JURIDIQUES

DES ORGANISATIONS CIBLES

/



### SECTEUR(S) THÉMATIQUE

Secteurs de l'inclusion des BoP ; Agriculture ; Energie & Economie verte ; Environnement ; Eau et assainissement ; Finance

### TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS

- Prise de participation au capital ; Obligations convertibles ; Comptes Courant d'actionnaires.
- Dette senior ; Dette convertible ; Prêts subordonnés.
- Capital Patient ; Investissement d'impact.

### APPUIS COMPLÉMENTAIRES

Assistance technique ; Actionnaire actif ; Bénévolat de compétences.

### INTERVENTION SPÉCIFIQUE

/

### STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES CIBLES

Lancement ; Accélération ; Croissance ; Maturité


### CRITÈRES DE SÉLECTION

POUR NOS ENTREPRISES CIBLES


- Age de l'entreprise (>2ans) ; Secteur d'activité ; Respect de normes environnementales et sociales (Alinus SPI4) ; Nature de l'activité (portefeuille de prêts supérieur à 650 000 €, minimum 2 ans d'états financiers audités, respect de critères financiers standards chez les investisseurs en microfinance (base : Lenders' Guidelines for setting Responsible Covenants, objectifs sociaux en ligne avec les ODD, seuil de 70% de femmes et de ruraux pour le total du portefeuille de la Fondation)
- Mission sociale ; Création d'opportunités d'emplois inclusifs ; Respect des droits de l'Homme ; ODD ; Gouvernance démocratique ou participative des entreprises (Participation au CA) ; Limitation de la lucrativité (ROA max 7,5%).
- Critères favorables : Label et certification (Smart Campaign certification et Rating financier et social)








📍 ONG/ASSOCIATION

## ENTREPRENEURS du Monde

<div style="margin-bottom: 15px;">  <p><b>STATUT/FORME JURIDIQUE</b> Association /ONG</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px;">  <p><b>ANNÉE DE CRÉATION</b> 1998</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px;">  <p><b>ADRESSE PHYSIQUE</b> /</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px;">  <p><b>SITE WEB</b> /</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px;">  <p><b>RÉSEAUX SOCIAUX</b> LinkedIn</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px;">  <p><b>ORGANISATIONS CIBLES</b> Associations ; Entreprises sociales</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px;">  <p><b>FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES</b> Société : Forme juridique en fonction du contexte local si possible en étant l'actionnaire unique ou mix EdM/MFS/FDE</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px;">  <p><b>SECTEUR(S) THÉMATIQUE</b> Agriculture ; Energies et économie verte ; Finance</p> </div>	<div style="margin-bottom: 15px; border: 1px solid orange; border-radius: 10px; padding: 5px;"> <p><b>TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS</b></p> <p>Prise de participation au capital ; Dettes senior ; Subventions traditionnelles ; Dons, Ligne de crédit KIVA ou Babyloan microcrédit internautes</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px; border: 1px solid orange; border-radius: 10px; padding: 5px;"> <p><b>APPUIS COMPLÉMENTAIRES</b></p> <p>Appui technique : incubateur</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px; border: 1px solid orange; border-radius: 10px; padding: 5px;"> <p><b>INTERVENTION SPÉCIFIQUE</b></p> <p>/</p> </div> <div style="margin-bottom: 15px; border: 1px solid orange; border-radius: 10px; padding: 5px;"> <p><b>STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES</b></p> <p>Amorçage ; Lancement ; Accélération ; Croissance</p> </div> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 10px; padding: 5px;"> <p><b>CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES</b></p> <p>Mission sociale et environnementale ; Inclusion des BoP ou des populations vulnérables ; Opportunités d'emplois ; Respect des droits de l'Homme ; Atteindre les ODD ; Label et certifications (SP14, Golden Standard) ; Limitation de la lucrativité (excédents réinvestis dans le projet) ; Partage du pouvoir (utilisation du droit de véto et action de préférence dans le fonctionnement).</p> </div>
--	--

## STRUCTURE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE



<p> <b>STATUT/FORME JURIDIQUE</b> Structure d'investissement solidaire</p> <p> <b>ANNÉE DE CRÉATION</b> <b>1983</b></p> <p> <b>ADRESSE PHYSIQUE</b> Paris, France</p> <p> <b>SITE WEB</b> <a href="https://www.sidi.fr">https://www.sidi.fr</a></p> <p> <b>RÉSEAUX SOCIAUX</b> LinkedIn</p> <p> <b>ORGANISATIONS CIBLES</b> Entreprises sociales et inclusives ; PME ; Coopératives ; Mutuelles ; Associations</p> <p> <b>FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES</b> SA ; Coopératives ; Mutuelles ; Associations/ONG</p> <p> <b>SECTEUR(S) THÉMATIQUE</b> Agriculture ; Energie &amp; Economie verte ; Finance</p>	<p><b>TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS</b> Prise de participation au capital ; Garantie ; Dette senior ; Dette convertible ; Assistance technique</p> <p><b>APPUIS COMPLÉMENTAIRES</b> Accompagnement personnalisé</p> <p><b>INTERVENTION SPÉCIFIQUE</b> /</p> <p><b>STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES</b> Accélération ; Croissance</p> <p><b>CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'âge de l'entreprise (&gt;2ans) ; Chiffre d'affaire (&gt;100k) ; Taille du marché ; Secteur d'activité ; Respect de normes environnementales et sociales ; La nature de l'activité.</li> <li>• Inclusion des BoP et populations vulnérables ; Mission sociale/environnementale ; Création d'opportunités d'emplois inclusifs ; Gouvernance démocratique ou participative des entreprises ;</li> <li>• Critères favorables : Label et certification (commerce équitable, agriculture biologique, Smart Campaign).</li> </ul>
--	--

➤ **PLATEFORME DE PARTICIPATION**



**STATUT/FORME JURIDIQUE**  
 Entreprise Sociale et Solidaire de financement participatif

**ANNÉE DE CRÉATION**  
 2008

**ADRESSE PHYSIQUE**  
 14 Impasse Carnot, 92240 Malakoff

**SITE WEB**  
[www.babyloan.org](http://www.babyloan.org)

**RÉSEAUX SOCIAUX**  
 LinkedIn

**ORGANISATIONS CIBLES**  
 Institutions de microfinance

**FORMES JURIDIQUES DES ORGANISATIONS CIBLES**  
 /

**SECTEUR(S) THÉMATIQUE**  
 Économie sociale et inclusive ; Inclusion sociale et économique des populations vulnérables et BoP ; Agriculture ; Energie & Economie verte ; Services ; Eau et assainissement

**TYPES DE FINANCEMENT PROPOSÉS**  
 Prêt participatif ; Crowdfunding

**APPUIS COMPLÉMENTAIRES**  
 /

**INTERVENTION SPÉCIFIQUE**  
 Financement participatif ; Prêt solidaire

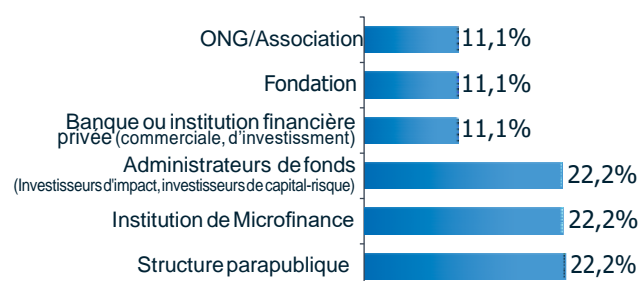
**STADE(S) DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CIBLES**  
 Accélération ; Croissance

**CRITÈRES DE SÉLECTION POUR NOS ENTREPRISES CIBLES**  
 Micro-entrepreneur ayant une activité de subsistance ; Age de l'entreprise (3 ans) ; Nombre d'employés (+2000) ; Chiffre d'affaire (>200 000) ; Secteur d'activité ; Respect des normes environnementales ; Impact social/environnemental ; Mission sociale/environnementale ; Inclusion des BoP et/ou populations vulnérables ; Création d'opportunités d'emplois inclusifs ; Respect des droits de l'Homme ; Poursuite des ODD ; Limitation de la lucrativité  
 • Critères favorables : Empreinte environnementale

## 4. PRATIQUES & PERSPECTIVES

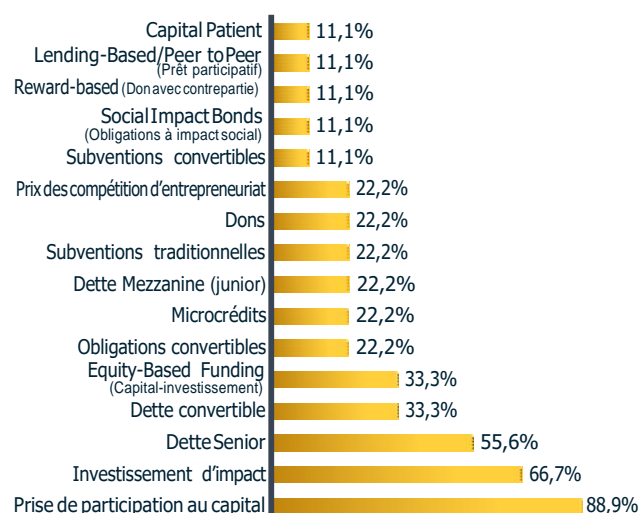
### 4.1 Caractéristiques de l'appui des structures de financement

La majorité des financeurs de notre échantillon sont des structures parapubliques, des institutions de microfinance et des administrateurs de fonds, notamment des investisseurs d'impact et des investisseurs de capital risque. Dans une moindre mesure quelques associations, fondations, et banques interviennent dans le secteur.



Le mode de financement dominant des structures sondées est la prise de participation au capital des entreprises cibles, suivi des investissements d'impacts et de la dette senior. Les autres modes de financement (prix de compétitions, dons, subventions traditionnelles, Dettes Mezzanine junior, microcrédits) sont attribués par 1/5 des acteurs sondés.

Pour la totalité des structures interviewées, le mode de financement accordé aux entreprises sociales dépend de leur forme juridique.

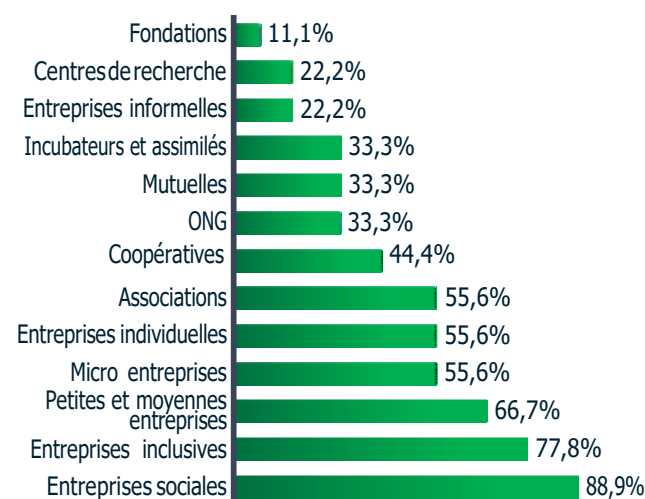


### ⊙ Appuis complémentaires

La grande majorité des financeurs sondés apportent d'autres appuis aux entreprises sociales et inclusives. Ces autres types d'appuis sont : l'accompagnement personnalisé, l'assistance technique, des offres d'assurances, des actions de sensibilisation des entreprises à l'épargne, des mises en réseau, etc.

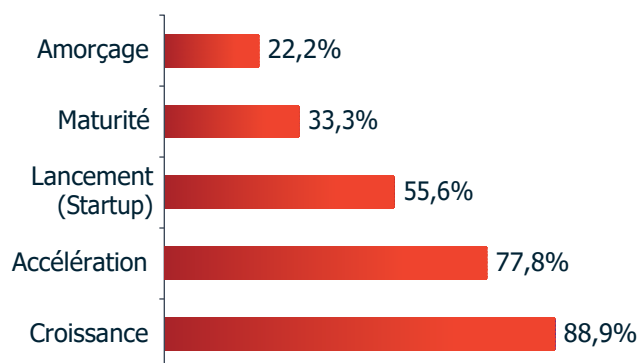
### 4.2 Caractéristiques des organisations cibles

#### ⊙ Nature des organisations cibles



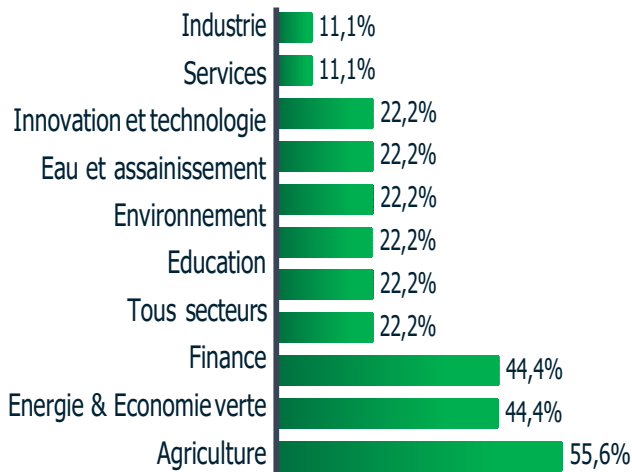
Les formes juridiques privilégiées sont : les Société Anonyme (S.A), les Société Anonyme à Responsabilité Limitée (S.A.R.L), les Coopératives et les Groupements d'Intérêt Economique (G.I.E).

#### ⊙ Stades de développement des entreprises financées





### ➤ Secteurs d'activité des entreprises cibles



Notons que presque toutes les structures affirment financer les entreprises dont les opérations incluent des populations vulnérables et BOP.

### ➤ Formalité

Moins de la moitié des financeurs de notre échantillon offrent des opportunités de financement aux entreprises informelles. Sur les 3 dernières années, les financeurs sondés estiment avoir financé seulement 20 à 40% d'entreprises informelles sur la totalité des entreprises ayant introduit une demande de financement.

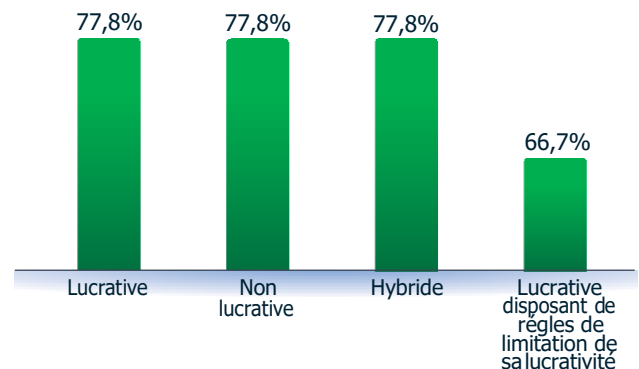
### ➤ Part des entreprises disposant d'un impact social et/ou environnemental

Entre 2016 et 2018, les entreprises financées ayant un impact positif social et/ou environnemental est en moyenne de 70% pour les structures interrogées.

### ➤ Part des entreprises qui incluent les BoP

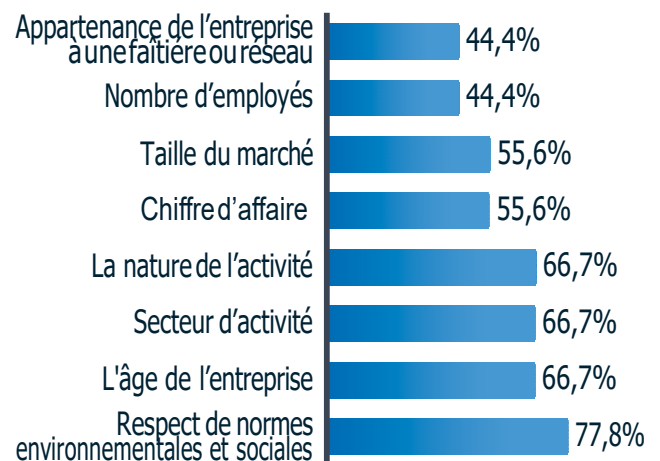
Parmi les entreprises financées entre 2016 et 2018 par les structures répondantes, une large majorité inclue des populations pauvres et/ou vulnérables dans leur chaîne de valeur.

### ➤ Lucrativité des entreprises financées



## 4.3 Critères de sélection

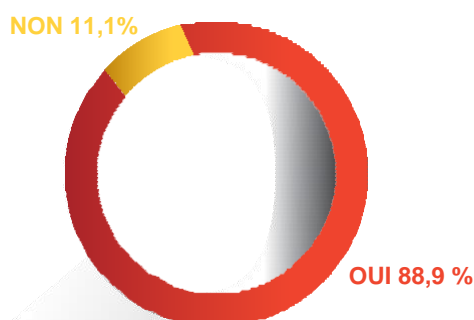
### ➤ Critères généraux



La majorité des financeurs de notre échantillon mettent en avant comme critère de sélection des entreprises cibles des éléments ci-après : le respect des normes environnementales et sociales, le niveau de maturité économique de l'entreprise (deux ans au moins), le secteur et la nature de l'activité de l'entreprise, le chiffre d'affaire (au moins cent cinquante mille francs CFA), la taille du marché de l'entreprise. Dans une moindre mesure, le nombre d'employés et son appartenance à un réseau sont considérés de manière secondaire.

## ⊗ Analyse des critères de qualification de l'entreprise sociale

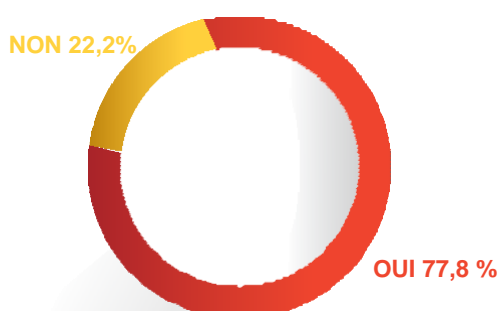
### → La poursuite d'un impact social et/ou environnemental comme critère de sélection ?



### → Une mission sociale/environnementale prioritaire ?

D'autre part, un peu plus de 50% des structures considèrent que cette mission doit être prioritaire au sens de notre diagnostic, c'est-à-dire que les activités de l'entreprise doivent être majoritairement tournées vers cette mission.

### → La création d'emplois inclusifs comme critère de sélection ?

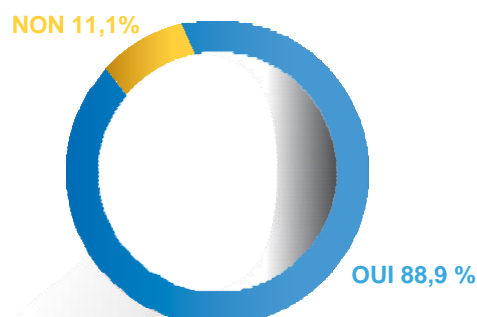


### → L'inclusion des BoP et populations vulnérables comme critère de sélection ?

La grande majorité des structures de financement considèrent l'inclusion des BoP et des personnes vulnérables comme critère de sélection dans leur

processus de sélection. En outre, pour 78% d'entre elles, cette mission doit être prioritaire. Si le taux des structures qui exigent une mission prioritaire passe à 78% en ce qui concerne la mission d'inclusion des BoP et populations vulnérables, c'est que cette thématique est particulièrement importante dans le contexte sénégalais, et africain en général pour les structures de financement.

### → La poursuite des ODD comme critère de sélection ?



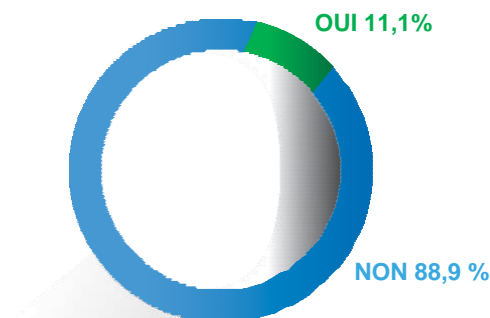
### → Le partage de pouvoir comme critère de sélection ?

Les règles en matière de partage de pouvoir sont des critères d'éligibilité pour 44% des structures de financement.

### → Les modes de gouvernance comme critère de sélection ?

Une grande partie des financeurs de notre échantillon met en avant comme critère de sélection les modes de gouvernance démocratique/participative au sein de l'entreprise, en particulier, les partenariats avec les acteurs locaux du territoire, la capacité des membres du conseil d'administration à faire participer au processus de prise de décision les tierces personnes qui participent au capital de l'entreprise, etc.

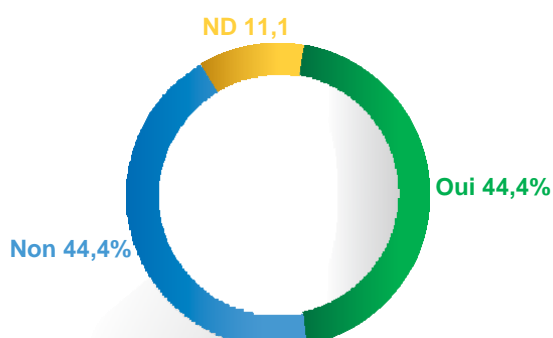
### → La détention de labels comme critère de sélection ?



Pour la quasi-totalité des structures répondantes, la détention d'un label ou d'une certification n'est pas un critère obligatoire pour la sélection des entreprises à financer. Cependant, elles sont unanimes sur la pertinence de ce critère et sont en majorité tout à fait ouvertes à l'intégrer dans leurs conditions de sélection. Les types de labels identifiés sont les normes de sécurité alimentaire (BRC, ISO), de commerce équitable, écologique, social ou de certification relative à la qualité.

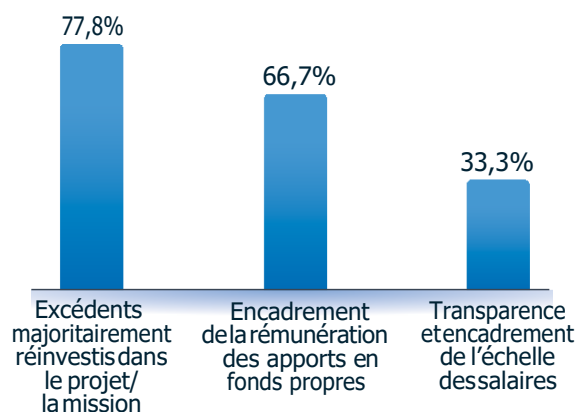
### → La limitation de la lucrativité comme critère de sélection ?

La limitation de la lucrativité est un critère de sélection pour plus de 40% des financeurs de l'étude au Sénégal.



Parmi eux, la majorité priorisent d'une part les entreprises qui réinvestissent la majorité de leurs excédents dans le projet/mission et d'autre part

les entreprises qui mettent en œuvre des règles d'encadrement de la rémunération des apports en fonds propres. Peu d'entre eux s'intéressent aux entreprises qui mettent en œuvre des règles de transparence et d'encadrement de l'échelle des salaires. Il en résulte que c'est plutôt les projets à impact social qui intéressent le plus les financeurs lorsqu'il s'agit de proposer des financements aux entreprises sociales et inclusives.



### ⊙ Suivi & Reporting

#### → Outils/ méthodes de suivi

La totalité des structures de financement interviewées dispose d'outils ou méthodes d'évaluation de la gestion des financements conformément à leurs règles et principes. Pour la majorité d'entre elles, ces évaluations s'effectuent de façon semestrielle.

#### → Mesure d'impact

La plupart des structures de financement disposent également d'outils spécifiques d'évaluation et de mesure des impacts sociaux et environnementaux de l'activité des entreprises financées. Ces évaluations sont effectuées majoritairement sur base annuelle.

#### → La lucrativité limitée des entreprises est-elle une garantie pour les financeurs ?

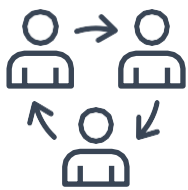
La majorité des financeurs de notre échantillon considère la limitation de la lucrativité des

entreprises comme garantie de bonne gestion à condition que l'entreprise ait la capacité à produire des excédents et que la majorité de ces excédents soient réinvestis dans la mission sociale de l'entreprise. Les financeurs sondés considèrent les règles de lucrativité limitée ci-après comme garantie de bonne gestion : excédents majoritairement réinvestis dans le projet/la mission, encadrement de la rémunération des apports en fonds propres, transparence et encadrement de l'échelle des salaires et orientation des placements vers des produits financiers solidaires.

→ **Le partage de pouvoir au sein des entreprises est-elle une garantie pour les financeurs ?**

La majorité des financeurs de notre échantillon estime aussi que l'application des règles en matière de partage de pouvoir au sein de l'entreprise est une garantie de bonne gouvernance. Les règles de partage de pouvoir dont il s'agit sont : augmentation de la représentation des salariés et l'ensemble des parties prenantes dans les instances de décision, ancrage territorial, partenariats avec les acteurs locaux.

Les données du présent chapitre « Pratiques & Perspectives » sont issues de la collecte de données terrain. Voir page 9 pour le nombre d'acteurs interviewés



# DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

## 1. STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

### 1.1 Les tendances globales

#### ⌚ Les structures d'accompagnement : l'apport du Collectif Afric'innov pour la compréhension de l'écosystème

L'appui des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat vise à épauler et guider ceux qui ont besoin de conseils pour structurer et rendre viable leur projet. Il peut s'agir d'un étudiant à la phase d'idée, d'un jeune entrepreneur qui se lance, voire de gérants de sociétés déjà bien structurées qui cherchent à accélérer leur croissance. Les entrepreneurs attendent généralement de ces structures qu'elles leur apportent du conseil, un réseau de partenaires, des locaux équipés, ainsi qu'un appui au financement.

De façon théorique, les couveuses sont les structures qui s'adressent aux porteurs de projet. Dans un incubateur, il s'agit de réussir à passer du stade de porteur de projet à celui d'entrepreneur en action. Une fois l'entreprise créée, l'entrepreneur aguerri peut rejoindre une pépinière, un accélérateur ou un hôtel d'entreprises pour adresser ses besoins. Enfin, les tiers lieux sont accessibles à tous, à tout moment du cycle de vie d'un projet ou d'une entreprise.

- **La couveuse pour tester (on parle aussi de dispositif de pré-incubation)**  
Objectif : valider le projet de création d'entreprise  
Services types : hébergement et offre d'accompagnement permettant « d'apprendre à entreprendre » et de tester des projets de

création d'entreprise grâce à du conseil à l'entrepreneuriat et des services d'appui  
Cible : porteurs de projet qui n'ont pas encore créé son entreprise

- **L'incubateur pour innover**  
Objectif : soutenir l'étape-clé de « gestation » des projets innovants, c'est-à-dire des projets qui nécessitent une maturation avant la phase de commercialisation et qui présentent souvent un potentiel de développement important (revenus, emploi, impact, etc.)  
Services types : conseils pour entreprendre et accompagnement personnalisé, mise à disposition de bureaux, formations, aide financière au démarrage, appui à l'innovation  
Cible : porteurs de projet ou entrepreneurs, dont l'entreprise n'est pas encore créée ou est très jeune, sélection souvent conditionnée par des critères économiques, thématiques ou d'innovation
- **L'accélérateur pour l'appui au développement commercial et financier**  
Objectif : appuyer le développement commercial et lever des fonds  
Services types : programmes courts et intenses de formations (3 à 6 mois) en cohortes, pour accélérer le développement commercial et financier de l'entreprise, tout en favorisant l'accès direct à un réseau et à des investisseurs et financeurs  
Cible : entreprises déjà créées, compétitives mais encore jeunes
- **La pépinière pour se développer plus sereinement**  
Objectif : offrir un environnement stimulant



et propice au développement des activités, à des coûts accessibles, pour une durée limitée dans le temps (3 à 5 ans)

Services types : espaces à des coûts partagés, lieux conviviaux propices aux échanges, réseau d'acteurs ; Optionnel : du conseil, des formations et des services mutualisés

Cible : entreprises en activité

- **L'hôtel d'entreprises pour évoluer dans un cadre propice**

Objectif : héberger des entreprises dans un environnement d'émulation et d'échanges (durée non limitée dans le temps)

Services types : mise à disposition d'un espace équipé et sécurisé, mutualisation d'activités (exemple : stockage, accueil), assistance fiscale et bancaire de proximité, etc.

Cible : entreprises

- **Le Tiers-Lieu (notion regroupant des initiatives telles que les espaces de coworking, les espaces collaboratifs, les Fablabs, les hackerspaces, les makerspaces ou encore les espaces d'innovation technologique)**

Objectif : accueillir des individus et des communautés afin de leur permettre de partager librement ressources, compétences et savoirs.

Services types : mise à disposition d'espaces de travail, accès à des équipements de fabrication numérique, apprentissage du code, formations ouvertes, etc.

Cible : ouvert à tous (entrepreneurs, innovateurs, communautés, porteurs de projet, étudiants, etc.)

### ⊗ Le concept dans les 16 pays de l'étude

En Afrique, l'écosystème entrepreneurial est à la fois relativement jeune<sup>1</sup> et très dynamique. Les structures d'accompagnement sont de plus en plus nombreuses et désormais présentes dans tous les pays en Afrique. En 2019, le

Programme Ecosystem Accelerator de la GSMA<sup>2</sup> en a dénombré 618 sur le continent africain. On constate une augmentation annuelle moyenne de +40% chacune de ces 2 dernières années.

De plus, nous remarquons les points suivants :

- La distinction entre les différents termes (couveuses, incubateur, pépinière, accélérateur, hôtel d'entreprises) n'est pas une réalité en Afrique, encore moins dans les pays anglophones, où l'on parle communément de « Business Incubator » ou « Incubator », sans différence.
- La plupart des structures d'accompagnement optent pour l'appellation d'incubateur (et non de couveuse), même si leur cœur de métier est l'idéation et/ou l'accompagnement de porteurs de projet.
- Les structures d'accompagnement se concentrent majoritairement sur des porteurs de projet et de jeunes entrepreneurs, de par la demande, leur savoir-faire et leurs capacités d'investissement à ce jour.
- La plupart de ces structures accompagnent les entrepreneurs et ont des services associés (tels que l'espace de co-working, la gestion événementielle, la fourniture d'études, etc.) afin d'équilibrer leur modèle économique.
- Les structures d'accompagnement sont très portées sur les opportunités liées au TIC/numérique pour faire émerger des startups innovantes et compétitives. Nombreuses sont celles qui affichent clairement ce positionnement (« Techhub ») tout en l'intégrant de façon transversale à tous les secteurs d'activité. Le lien entre Tech et impact social est très recherché par les structures recensées.
- Plus de la moitié des structures identifiées sont de type incubateurs et/ou accélérateurs.
- ¼ des structures sont des espaces de coworking.
- 40% des structures ont été localisées dans les 10 plus grandes villes africaines.

<sup>1</sup>L'âge moyen de ces structures est de 5 ans en Afrique et 4 ans en Afrique de l'Ouest (Source : collectif Afric'innov).<sup>2</sup>V. [https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/ecosystem-accelerator/?gclid=Cj0KCQjwmdzzBRC7ARIsANdqRRnliqOmeGZwfUZMohJFMk\\_261x3kFfdK4wafUcqsdJh7frgMUp3Or0aAvSUEALw\\_wcB](https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/ecosystem-accelerator/?gclid=Cj0KCQjwmdzzBRC7ARIsANdqRRnliqOmeGZwfUZMohJFMk_261x3kFfdK4wafUcqsdJh7frgMUp3Or0aAvSUEALw_wcB)



### ⊗ Quel impact des structures d'accompagnement au Sénégal ?

GALI<sup>3</sup> a évalué l'impact de l'accélération sur une année, à partir d'un échantillon de 2455 startups candidates à des programmes à travers le monde. Pour résumer, l'accélération permet effectivement l'accroissement des revenus, la création d'emplois, et l'accès à de l'investissement et à du financement. Dans les pays émergents, on constate que l'accélération sur une année n'apporte pas de résultats très significatifs en termes d'augmentation de revenus et de création d'emplois pour les startups accélérées, mais que les bénéfices concernent davantage l'accès à des opportunités d'investissement et de financement. Au Sénégal, les résultats de nos entretiens aboutissent à la même conclusion.

Au Sénégal, encore peu de structures d'accompagnement se spécialisent spécifiquement sur l'entrepreneur social, nous en avons identifié une seule, « makesense ». Toutefois, la plupart d'entre elles présentent un portefeuille d'entreprises qui ont la capacité de générer de facto un fort impact social et environnemental : valorisation des ressources locales, innovation frugale pour la cible BoP, création d'emplois pour les jeunes, les femmes, les ruraux, solutions locales pour répondre aux défis énergétiques / alimentaires / climatiques / de santé, etc. Ainsi, les structures recensées et interviewées sur le terrain ont d'ores et déjà démontré leur capacité à accompagner des entrepreneurs vers la génération d'impact social, environnemental, économique et/ou inclusif (jeunes, femmes et populations vulnérables). Comme l'indique notre livrable Rapport intermédiaire M+3, la méthode de recensement s'est attachée au Sénégal et dans les autres pays de l'étude à sélectionner d'abord les structures spécialisées dans l'accompagnement des entreprises sociales et inclusives, puis celles qui ne sont pas spécialisées mais accom-

pagnent de facto ces profils d'entreprises en leur réservant une part de leur appui. Enfin, lorsque le nombre de structures était faible, nous avons également rencontré les acteurs qui ne sont pas encore dans le secteur mais qui sont ouverts à l'accompagnement d'entreprises sociales et inclusives.

Au Sénégal, au-delà des structures recensées et listées ci-après, d'autres structures des jeunes entrepreneurs existent, mais avec des résultats encore à petite échelle et/ou un focus moindre sur l'entrepreneuriat social & inclusif :

- Jigeen Tech Hub : est une association née en 2012, dédiée aux jeunes filles et femmes. Son but est de les encourager à entreprendre à travers l'usage des TIC, notamment au cours des Startup Week-Ends, et à s'orienter vers les STEM (Sciences de l'ingénieur, Technologie, Sciences & Mathématiques) ;
- Les Orange Corners : est un programme de l'agence de développement des Pays Bas, mené localement avec Kynaya Ventures depuis 2019. Il propose un programme d'incubation de 6 mois aux porteurs de projet innovants qui œuvrent à atteindre les ODD ;
- La Rencontre des Entrepreneurs (RDE) : est un accélérateur multisectoriel privé dédié aux PME du Sénégal, fondé en 2014 ;
- Le Espresso Innovation Hub : est un incubateur de l'opérateur de téléphonie mobile Espresso, créé en 2018 à Dakar.

A noter également :

- AYADA LAB : programme d'incubation et d'accélération, porté par l'institut français et le Goethe Institute, en Côte d'Ivoire, au Nigéria, au Sénégal, au Ghana et au Cameroun (au sein d'Active Spaces). Le programme vise à accompagner des projets / entreprises à fort impact.

<sup>3</sup>Global Accelerator Learning Initiative (GALI). 2017. Accelerating Startups in Emerging Markets. Washington DC, <https://www.galidata.org/assets/report/pdf/Accelerating%20Startups%20in%20Emerging%20Markets.pdf>

## 1.2 Les acteurs

### ② ENTREPRENEURIAT SOCIAL

# make\_sense



#### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur



#### FORME JURIDIQUE

Association



#### ANNÉE DE CRÉATION

## 2014



#### ADRESSE PHYSIQUE

Le SenseCampus à Dakar, sur le campus de l'école supérieure ISM -quartier Mermoz)



#### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (de MakeSense Global, 80k followers)  
Twitter (de MakeSense Global, 22,8k abonnés, 21,8 tweets)



#### SITE WEB

<http://africa.makesense.org/>

#### ORIGINE

Antenne locale du réseau global MakeSense, une communauté de 30 000 volontaires, 2 000 entrepreneurs sociaux et des centaines d'organisations qui s'engagent pour atteindre les ODD. Makesense est aussi représenté en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso

#### THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste : Agribusiness ; Tech & TIC ; Promotion du genre et de la femme ; Energies renouvelables ; Sécurité alimentaire ; Sport et divertissement ; Services aux entreprises ; Economie verte.

#### APPROCHE GENRE

- Structure composée paritairement  
- Participation aux campagnes de promotion du genre et de la femme : Projet AFIDBA ; Femme Digitale

#### OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil /expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Appui au financement

#### PARTENAIRES

Acteurs publics et privés : IAM ; PNUD ; FMI ; Eiffage Sénégal ; AFD ; Ministère des Affaires Etrangères français ; GIZ ; IRD de France et du Sénégal ; OIF ; Ministère des Finances et des Douanes sénégalais ; mairie de DAKAR ; AFIDBA ; African European Youth ; Réussir au Sénégal ; BNP

#### PLAIDOYER

Plaidoyer pour un Consortium jeunesse avec un groupe de travail sur l'ESS financé par la BNP et des structures publiques.

### TECH/NUMÉRIQUE & TIC



#### TYPEDESTRUCTURE

Incubateur, accélérateur



#### FORME JURIDIQUE

Organisation à but non lucratif



#### ANNÉE DE CRÉATION

2011



#### ADRESSE PHYSIQUE

Dakar  
Quartier du Plateau,  
3, Rue Beranger Ferraud



#### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (12k followers)  
Twitter (11,8k abonnés, 6k tweets)  
Instagram



#### SITE WEB

[www.cticdakar.com](http://www.cticdakar.com)

#### ORIGINE

Structure public/privé pionnière dans la région, fondée par OPTIC avec l'appui de Orange et de la Banque Mondiale (programme InfoDev)

#### THÉMATIQUES ABORDÉES

Tech & TIC ; Innovation numérique pour la croissance

#### APPROCHE GENRE

/

#### OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage
- Appui au financement

#### PARTENAIRES

Acteurs privés et publics :  
Banque Mondiale ; OIF ; Organisation des Professionnels des TIC au Sénégal (OPTIC) ; Sonatel ; ONG ADA  
Réseaux : Afrilabs, Afric'innov



## Orange Fab

**TYPE DE STRUCTURE**

Accélérateur et FabLab

**FORME JURIDIQUE**

Structure privée

**ANNÉE DE CRÉATION**  
**2016****ADRESSE PHYSIQUE**Dakar, Siège Sonatel VDN 5 étage  
bâtiment B**RÉSEAUX SOCIAUX**Facebook (300 abonnés)  
Twitter (1,1k abonnés, 400 tweets)  
Instagram**SITE WEB**[www.orangefab.sn](http://www.orangefab.sn)**ORIGINE**

L'accélérateur du groupe Orange au Sénégal (la Sonatel), qui accompagne des projets en lien avec le numérique/TIC

**THÉMATIQUES ABORDÉES**

Tech &amp; TIC ; technologies mobiles et numériques ; fintech et banque ; internet et commerce en ligne ; B2B et secteurs du développement (e-éducation, e-santé, e-agriculture, etc).

NB : relaie le Prix Orange pour l'Entrepreneuriat Social dans l'écosystème sénégalais

**APPROCHE GENRE**

/

**OFFRE/SERVICES**

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil /expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage
- Appui au financement

**PARTENAIRES**Acteurs publics et privés :  
Orange ; Sonatel

### ➤ GÉNÉRALISTE & INNOVATION



#### TYPE DE STRUCTURE

FabLab, incubateur et espace coworking



#### FORME JURIDIQUE

Structure privée (SARL)



#### ANNÉE DE CRÉATION

## 2010



#### ADRESSE PHYSIQUE

Dakar – Sacré Cœur  
A noter : partenariat avec l'ONG « Futur au Présent » à Ziguinchor qui accueille l'antenne locale Jokkolabs



#### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (10k followers)



#### SITE WEB

[www.jokkolabs.net](http://www.jokkolabs.net)

#### PARTENAIRES

Acteurs privés et publics :  
Société Générale ; Fondation Friederich Naumann pour la Liberté ; British Council ; Global Entrepreneurship Network (GEN) ; Association ADA ; Teranga Tech ; MEKSESNSE ; CTICH ; OIF ; SBGS ; OSIWA ; ANPEJ ; DER ; ADEPME ; GIZ ; Ambassade de France au Sénégal  
Réseau : Afrilabs, Afric'innov

#### ORIGINE

Fondé par Karim Sy, un serial entrepreneur convaincu du pouvoir des communautés pour transformer les économies locales et créer de la valeur. Dakar est le 1er hub du réseau global Jokkolabs, présent aujourd'hui en France et dans 8 pays en Afrique (Sénégal, Maroc, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Mali, Cameroun)  
A noter : Karim Sy est Président de Digital Africa (AFD) depuis 2018 et ex-membre du Conseil Présidentiel pour l'Afrique (CPA) pour le Président Emmanuel Macron

#### THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste : Agribusiness ; Tech & TIC ; Promotion du genre et de la femme ; Art & média ; Services financiers et aux entreprises.

#### APPROCHE GENRE

- Structure dirigée par une femme depuis 2015.
- Accès aux financements, au foncier et aux droits économiques.
- Des programmes dédiés aux femmes sont soutenus, notamment EducaLab, où une communauté de femmes œuvre pour le maintien des jeunes filles à l'école.
- Programmes pour les enfants : JokkoKids et AfricaCodeWeek.

#### OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Appui au financement



**TYPE DE STRUCTURE**  
Incubateur et espace coworking



**FORME JURIDIQUE**  
Structure privée



**ANNÉE DE CRÉATION**  
2018



**ADRESSE PHYSIQUE**  
Dakar - Ouakam, Cité Africa Villa  
1810



**RÉSEAUX SOCIAUX**  
Facebook (2,7k followers)  
Twitter (1,9k abonnés, 100 tweets)  
Instagram



**SITE WEB**  
<https://dakar.impacthub.net/>

### ORIGINE

Hub co-fondé par Aziz Sy, un ancien membre de l'équipe du CTIC, puis franchisé dans le réseau international Impact Hub (+100 hubs dans 50 pays). Les autres cofondateurs sont entre autres Issam Chleuh et Fayelle Ouane des serial entrepreneurs/investisseurs de l'écosystème africain (Suguba)

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste : Agribusiness ; Tech & TIC ; Promotion du genre et de la femme ; Energies renouvelables ; Economie verte ; Services aux entreprises ; Transports et logistiques.

### APPROCHE GENRE

- Structure composée paritairement.
- Promotion de l'entrepreneuriat féminin lors de la Journée internationale de la femme.

### OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil /expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Appui au financement

### PARTENAIRES

Acteurs privés et publics : Dalberg ; Reach For Change ; Concree ; Entreprise SUGUBA ; Startup WeeGo ; Startup SAMADOC-TOR ; DER ; Université Gaston Berger de Saint-Louis ; Ambassade de France (Pôle entrepreneuriat)





### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur généraliste et start up studio



### FORME JURIDIQUE

Structure privée (Société par Action Simplifiée SAS)



### ANNÉE DE CRÉATION

2014



### ADRESSE PHYSIQUE

Dakar – Sacré Cœur 3



### RÉSEAUX SOCIAUX

Twitter (2,7k abonnés, 1,6k tweets)



### SITE WEB

<http://concree.com/>  
(site en maintenance)

### ORIGINE

Structure fondée par un groupe de jeunes sénégalais, issu de la diaspora (également à l'origine de « Baobab Entrepreneurship ») et d'une française. Cette initiative est impulsée par le leadership de Babacar Birane.

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Généraliste : Agribusiness ; Tech & TIC ; Energies renouvelables ; Economie verte ; Services aux entreprises.

### APPROCHE GENRE

Structure composée paritairement.

### OFFRE/SERVICES

- Conseil /expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Appui au financement

### PARTENAIRES

Acteurs publics et privés :  
- GIZ ; USAID ; British Council ; BUNTUNAATANGE ; ANABEL ; Ambassade de France ; DER  
- TerangaTechIncub ; Expresso Telecom Innovation Hub ; COSMOS ENERGIE



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur



### FORME JURIDIQUE

Association



### ANNÉE DE CRÉATION

2002



### ADRESSE PHYSIQUE

Dakar - SICAP Sacré Coeur 3  
(Programmes déployés en région à partir de Thiès et Ziguinchor)



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (200k followers)  
Twitter (1k abonnés, +700 tweets)  
Instagram



### SITE WEB

<http://www.synapsecenter.org/>

### ORIGINE

Structure fondée par Ciré Kané, un acteur engagé, ancien membre de Pioneers of Change, une communauté mondiale de jeunes agents du changement engagés. Il est aussi promoteur et coordonnateur de plusieurs initiatives en Afrique dont "African Treasures" avec le Berkana Institute, « Engaging Change » avec Pioneers of Change et « Generon Consulting » et « F4D », des programmes internationaux de développement du leadership intergénérationnel.

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Agrobusiness ; Innovations sociétales et digitales ; éducation ; Art & économies créatives.

### APPROCHE GENRE

/

### OFFRE/SERVICES

- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil /expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Appui au financement

### PARTENAIRES

Acteurs privés et publics :  
US Embassy ; USAID ; The MasterCard Foundation ; Ashoka ; African in the Diaspora (AID) ; Global Fund for Children ; International Youth Foundation ; Microsoft.



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur et accélérateur



### FORME JURIDIQUE

ONG fédérée à la Fédération ENABLIS GLOBAL (Canada)



### ANNÉE DE CRÉATION

2014



### ADRESSE PHYSIQUE

Dakar



### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook  
Twitter



### SITE WEB

<http://www.enablis.sn/>

### ORIGINE

ENABLIS a été créé par un entrepreneur canadien, Charles Sirois, avec l'objectif de soutenir les entrepreneurs dans les pays en développement et stimuler la création de richesses et d'emplois. Enablis est organisé sous un modèle de fédération. L'implantation d'Enablis au Sénégal a été portée par un entrepreneur sénégalais, Bagoré Bathily, qui en est le « Gouverneur » et la structure est dirigée par Ibrahima BA, Directeur général.

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Agribusines ; Tech & TIC ; Promotion du genre et de la femme ; Energies renouvelables ; Tourisme ; Bio et nanotechnologies ; Economie verte ; Santé et nutrition.

### APPROCHE GENRE

- Evénements de réseautage dédiés aux femmes entrepreneurs
- Participation à la plateforme Hub entrepreneuriat

### OFFRE/SERVICES

- Conseil /expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Appui pour la recherche de financement

### PARTENAIRES

- Acteurs privés et publics :
- Société Générale, Locafrique ; Fondation Argidius
  - Affaires Mondiales (Canada), World Vision

## ➤ PROMOTION DES FEMMES



### TYPE DE STRUCTURE

Incubateur



### FORME JURIDIQUE

Union des coopératives du Sénégal



### ANNÉE DE CRÉATION 1978



### ADRESSE PHYSIQUE

Dakar



### RÉSEAUX SOCIAUX

Occasionnellement



### SITE WEB

[www.unicasenegal.com](http://www.unicasenegal.com)

### ORIGINE

Au lendemain de l'indépendance, les pères de l'indépendance ont pensé structurer le monde rural avec la création de l'UNCAS afin de soutenir les paysans sénégalais.

### THÉMATIQUES ABORDÉES

Agribusiness ; Promotion du genre et de la femme ; Economie verte.

### APPROCHE GENDRE

- Sensibilisation des membres de coopératives à la prise en compte du genre
- Accès aux financements, au foncier et aux droits économiques pour que les coopératives dirigées par les femmes puissent accéder au crédit.

### OFFRE/SERVICES

- Conseil /expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage

### PARTENAIRES

Acteurs privés et publics :  
 - Coopératives ; COPEOL ; SONACOS ; WAO  
 Afrique  
 - Ministère de l'agriculture ; Ministère des PME ;  
 Ministère du Commerce ; Union Européenne

### PLAIDOYER

Problèmes fonciers

### ➤ AGROBUSINESS & ÉCONOMIE VERTE



#### TYPE DE STRUCTURE

FabLab et espace coworking



#### FORME JURIDIQUE

ONG



#### ANNÉE DE CRÉATION

2016



#### ADRESSE PHYSIQUE

Thiès (LVIA Thiès, Quartier Hersent)  
et Dakar (Sacre Cœur 2)



#### RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook (3k followers)  
Twitter (1,9k abonnés, 1,8k tweets)  
Instagram



#### SITE WEB

<http://yeesalhub.org/>

#### ORIGINE

Structure fondée par un groupe multidisciplinaire de jeunes passionnés d'agroécologie, de TIC et d'entrepreneuriat social, sous le leadership reconnu de Elisabetta Demartis (journaliste spécialisée agriculture et TIC) et Awa Caba (entrepreneur social, fondatrice de Sooretul).

#### THÉMATIQUES ABORDÉES

Agribusiness ; Tech & TIC ; Economie verte ; Santé et nutrition.

#### APPROCHE GENRE

/

#### OFFRE/SERVICES

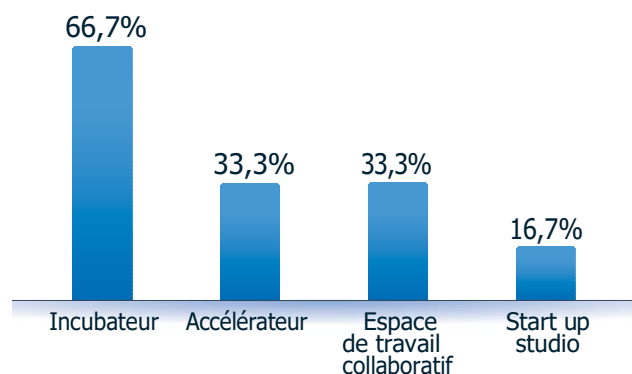
- Location d'espaces de travail / coworking
- Conseil / expertise
- Formation
- Événementiel / réseautage
- Aide au prototypage
- Appui au financement

#### PARTENAIRES

Acteurs publics et privés : GIZ ; ONGLvia ; FAO ; Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) ; Concree ; Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) ; Observatoire National de l'Emploi Rural Décent (ONER)

## 1.3 Pratiques & perspectives

### ⊗ Caractéristiques, offres et accès aux structures d'accompagnement



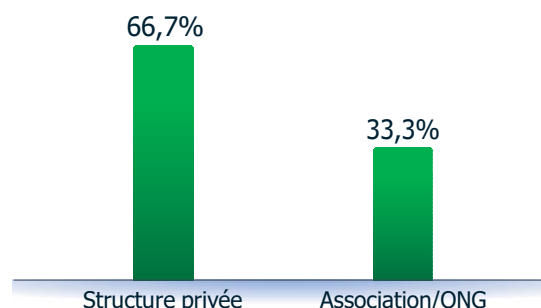
La majorité des structures d'accompagnement des entreprises sociales et inclusives de notre échantillon ont un statut d'incubateurs ; plus de 30% d'entre elles jouent également le rôle d'accélérateur et d'espaces de travail collaboratifs, et dans une moindre mesure le rôle de startup studio.

### ⊗ Appartenance à des réseaux

Les structures d'accompagnement appartiennent pratiquement toutes à un réseau. Les principaux réseaux indiqués sont :

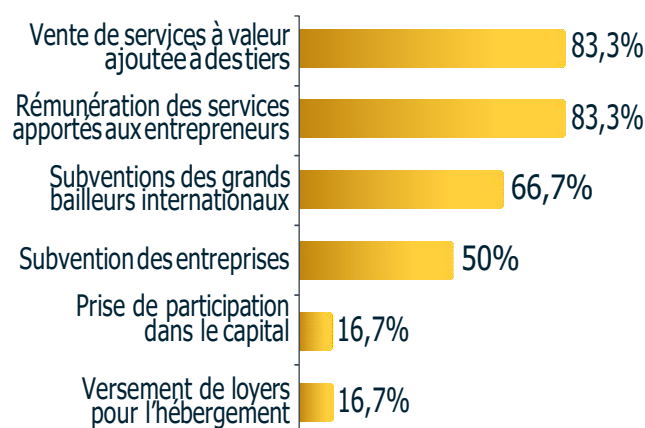
- Le Programme Afric'innov financé par l'Agence Française de Développement, et mis en œuvre par l'association Bondy Innovation (Paris) et un consortium de SAEI africaines et de structures françaises impliquées dans le développement de l'innovation.
- La Fédération d'Enablis Global, un réseau international au service des entrepreneurs.
- JOKKOLABS, un réseau de structures d'accompagnement à fort impact social présents au Sénégal, Cameroun, Bénin, Gambie, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, France, Mali et Maroc.
- Le Réseau Impact HUB, un réseau international de plus de 100 communautés locales connectées à travers le monde (structures d'accompagnement, conseils).

### ⊗ Statuts et formes juridiques des structures d'accompagnement



La majorité des structures d'accompagnement des entreprises sociales et inclusives sont des structures privées (dont une union des coopératives), 1/3 d'entre elles sont des associations et ONG. En ce qui concerne les structures privées, les formes juridiques qu'on peut trouver sont les sociétés anonymes à responsabilité limitée, les sociétés par actions simplifiées, et les sociétés commerciales unipersonnelles.

### ⊗ Sources de revenus

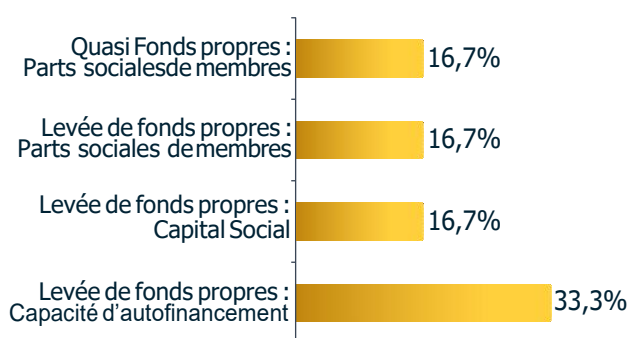


La majorité des structures d'accompagnement interviewées ont pour sources de revenu les ventes de services à valeur ajoutée à destiers et des rémunérations issues des services apportés aux entreprises accompagnées. De plus, les subventions des grands bailleurs internationaux sont une source également importante, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes de suivi des entreprises sociales et inclusives de petites tailles (exemple :



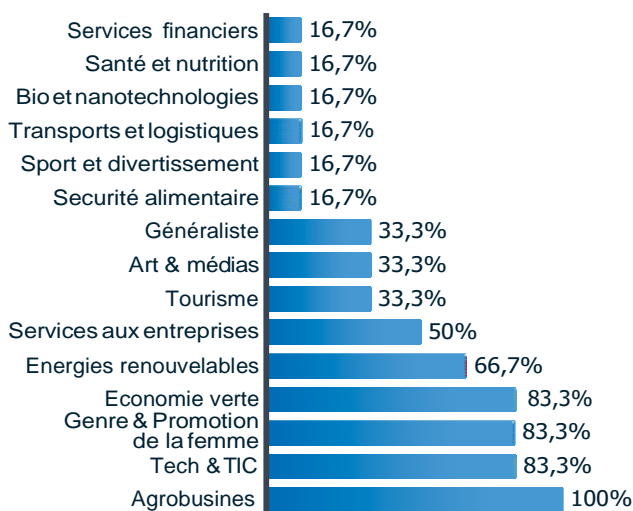
l'AFD avec le fonds Afric'innov). Les versements de loyer pour hébergement provenant des entreprises et la prise de participation dans le capital ne représentent qu'une faible part des sources de revenus des structures d'accompagnement mais aurait tendance à se développer d'après les acteurs interviewés.

### ⊙ Modes de financement accessibles pour les structures d'accompagnement



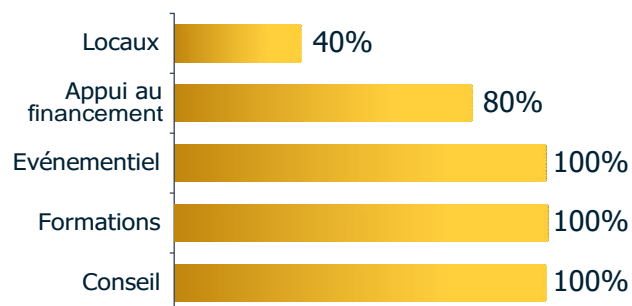
La majorité des structures d'accompagnement de notre échantillon ont une forte capacité de mobilisation de ressources par le biais des mécanismes de levées de fonds propres tirés d'une part de leur capacité d'autofinancement et d'autre part du capital social, des parts sociales des membres et des quasi fonds propres provenant des parts sociales des membres.

### ⊙ Secteurs d'activités qui intéressent les structures d'accompagnement



Les structures d'accompagnement de notre échantillon sont très présentes dans les secteurs de l'Agrobusiness, la Tech, le genre et la promotion des femmes, l'économie verte et les énergies renouvelables. Elles sont moins présentes dans les secteurs comme le tourisme, les arts et média, le transport et logistique et les services financiers. Il ressort de ce positionnement des structures d'accompagnement que certains secteurs d'activité sont stratégiques pour le développement de l'économie sociale et inclusive.

### ⊙ Les services offerts par les structures d'accompagnement



La totalité des structures d'accompagnement de notre échantillon offrent comme service aux entreprises sociales et inclusives des conseils, des formations, de l'appui événementiel (foires, salons de startup, Semaine mondiale de l'entrepreneuriat lancée par JOKKOLABS, etc.). La majorité des structures appuient également les entreprises à mobiliser des ressources financières. Enfin, moins de 50% d'entre elles offrent des espaces de travail aux entreprises.

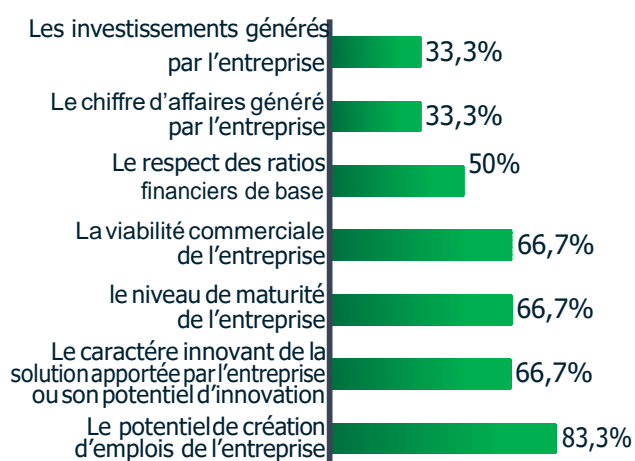
### ⊙ Nature et qualité des infrastructures des incubateurs, formation du personnel

La majorité des structures d'accompagnement de notre échantillon dispose d'un siège et du matériel de travail adéquat (locaux, mobiliers, logiciels, connexion internet). Ces structures d'accompagnement procèdent régulièrement au renforcement de capacité du personnel par le biais des formations en s'appuyant sur différentes structures de formations comme British Institute.

### ⊙ Politique d'emploi

Environ 1/3 des structures d'accompagnement emploient entre 1 et 10 personnes et plus des 2/3 emploient entre 10 et 20 personnes. D'autre part, plus de 80% intègrent dans leur politique d'emploi une dimension genre et individus éloignés de l'emploi. En effet, dans le cadre du recrutement de leur personnel, les structures d'accompagnement accordent une priorité aux femmes et aux jeunes, et en particulier aux BoP. La moitié des structures proposent des contrats à durée indéterminée.

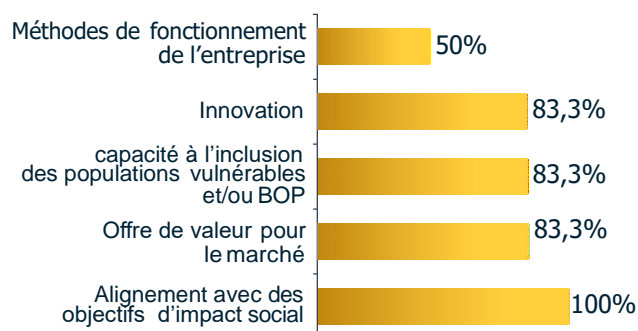
### ⊙ Conditions d'accès aux structures pour les porteurs de projets



Les structures d'accompagnement de notre échantillon accompagnent les entreprises sociales et inclusives sous certaines conditions. Comme condition prioritaire, l'entreprise doit présenter un fort potentiel de création d'emploi, un caractère innovant des produits de l'entreprise, et une viabilité commerciale sérieuse. Enfin, les structures vérifient dans une moindre mesure les tendances relatives à l'évolution du chiffre d'affaire et leurs capacités d'investissements.

La plupart des structures de l'étude évaluent également l'innovation des entreprises ciblées, leur offre de valeur pour le marché ainsi que leur alignement avec des objectifs à impact

social. Un point spécifique est à noter en ce qui concerne les structures d'accompagnement sénégalaises : elles ont répondu à 50% vérifier les méthodes de fonctionnement de l'entreprise dans le cadre de leur sélection, en particulier les règles de gouvernance et de réinvestissement des réserves dans leur mission sociale, soit des notions propres aux critères français de l'entreprise sociale.



Enfin, d'autres critères, propres aux porteurs de projet, sont également évalués tels que l'âge, l'expérience professionnelle ou encore le niveau d'ambition ou de compétence.

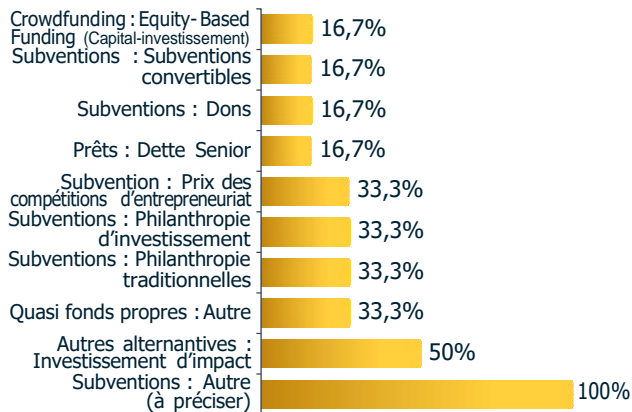
### ⊙ Accompagnement des entreprises informelles

Toutes les structures d'accompagnement de notre échantillon appuient les entreprises informelles à se formaliser sous forme d'accompagnement juridique dans la procédure de formalisation sur une durée de moins de 2 ans, de formations, de création de partenariats avec les structures publiques, de sensibilisation.

### ⊙ Modes de financements accessibles aux entreprises

Dans le cadre des appuis en mobilisation de ressources que les structures d'accompagnement apportent aux entreprises, la totalité des incubateurs capte des subventions, et la moitié capte des investissements d'impact. Les entreprises bénéficient également d'autres opportunités de financement à travers l'appui des

structures d'accompagnement : la philanthropie d'investissement, les prix des compétitions, des prêts sous forme de dettes seniors, des subventions convertibles et du crowdfunding.

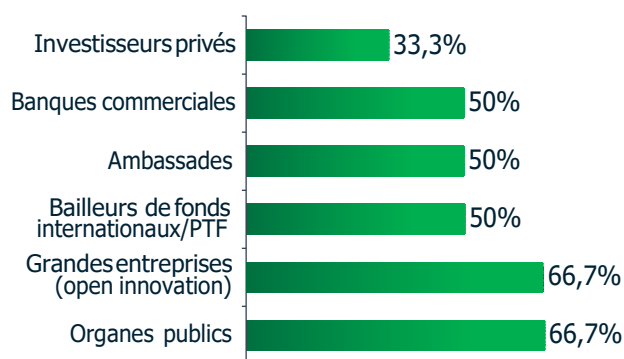


Plus des 3/4 des structures d'accompagnement de notre échantillon disposent d'une stratégie de mobilisation de ressources à la fois pour elles-mêmes et pour les entreprises accompagnées, à travers : la soumission aux appels à projets, l'organisation d'évènements de rencontre investisseurs et les bailleurs de fonds, la mise à disposition de répertoires aux entreprises, etc.

Sur les trois dernières années, les structures d'accompagnement sondées estiment avoir mobilisé entre 150.000 et 760.000 euros chacune pour les entreprises accompagnées (entre 20 et 40 pour chacune).

### 🔗 Partenariats

#### ➔ Partenariat avec les financeurs



La majorité des structures d'accompagnement sondées dispose de partenariats avec les acteurs publics et les grandes entreprises dans le cadre de l'open innovation, et la moitié dispose d'un cadre de partenariat avec les bailleurs de fonds internationaux, les ambassades, les banques commerciales et les investisseurs privés.

Les principaux partenaires recensés sont :

- Acteurs publics et coopération au développement : l'Agence Française de Développement, l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Coopération Danoise, le Ministère des Affaires Etrangères français, la Coopération Allemande, l'Ambassade de France, l'Institut de Recherche pour le Développement, la Direction générale à l'entrepreneuriat rapide (DER Sénégal), le Ministère des Microfinances et de l'Economie Sociale et Solidaire (Sénégal).
- Acteurs privés : la Banque Société Générale, COSMOS ENERGIE (Entreprise Américaine), EIFFAGE, la Banque BNP, COPEOL (Huilerie d'Arachide au Sénégal), SONACOS (Société Agroalimentaire Sénégal), LOCAFRIQUE (Compagnie Ouest Africaine de Crédit-Bail).

#### ➔ Partenariat avec les instituts de recherche et institutions d'aide au développement

Mise à part les relations de partenariat avec les bailleurs de fonds et les investisseurs, les structures d'accompagnement de notre échantillon ont aussi des cadres de partenariat avec les instituts de recherches. Ces partenariats contribuent à mettre en place programmes d'incubation, des projets de recherches et de développement et à appuyer les entreprises.

De plus, elles travaillent toutes avec les institutions d'aide au développement sur plusieurs projets : Projet AFIDBA, Projet BUNTU NAATTANGE, Projet d'Appui à la filière arachide au Sénégal, Projet Teranga Tech Incub, Projet

d'Appui à l'entrepreneuriat et à la promotion économique des jeunes et des femmes, JOKKO Food, African European Youth.

#### → Partenariat avec les services étatiques

Les partenariats publics-privés existent entre les structures d'accompagnement, les acteurs publics et les instituts de recherche. A titre d'exemple, nous pouvons faire référence aux cadres de partenariats avec les acteurs ci-après : l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Finances et Douane, la Délégation pour l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes, la Marie de Dakar, l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises, le Ministère du Commerce, l'Université Gaston Berger de Saint Louis.

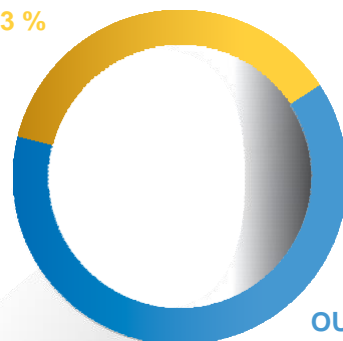
En particulier, les structures d'accompagnement de notre échantillon travaillent avec les acteurs publics dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques ou dans le cadre de la mise en œuvre des réformes législatives, sur les questions fiscales, sur la fixation des prix des produits provenant des coopératives, ou encore dernièrement sur l'élaboration de la loi sur les Start Up (Start Up Act).

#### → Partenariat avec les grandes entreprises

Les structures d'accompagnement de notre échantillon collaborent aussi avec les grandes entreprises dans le cadre de l'open innovation sur plusieurs sujets : impact carbone, incubation et accélération, responsabilité sociale des entreprises. Les grandes entreprises ayant des cadres de partenariat avec les incubateurs au Sénégal sont : EIFFAGE, COPEL, ESPRESSO TELECOM, les Banques Société Générale et BNP, COSMOS ENERGIE, WAO AFRIQUE.

#### → Modernisation des services publics

NON 33,3 %



OUI 66,7%

La majorité des incubateurs de notre échantillon accompagnent les entreprises qui proposent aux acteurs publics des solutions de modernisation des services publics. Les différentes thématiques de modernisation des services publics sur lesquelles sont présentes les entreprises sociales et inclusives au Sénégal sont : l'accompagnement par l'auto emploi, l'éducation, l'amélioration de la procédure de formalisation des entreprises, l'accès aux marchés publics, l'accès à l'énergie, le développement durable, l'amélioration des services de sécurité sociale, la sécurité alimentaire. Les principales entreprises proposant des solutions de modernisation des services publics sont : Senvital, Mbolo Solaire, Video positive, Laitière du Berger, APIX-Afrique, Institut Académique des Bébés.

#### → Plaidoyer et Communication

La majorité des incubateurs sondés mènent des actions de plaidoyer et de communication envers les acteurs publics pour l'amélioration des services sociaux, pour l'accès des femmes au foncier, l'accès des femmes entrepreneures aux financements. Ces actions de plaidoyer et de communication sont pour la plupart menées dans le cadre des projets ou de cadre de concertation, comme c'est le cas avec Projet AFIDBA, la plateforme hub entrepreneuriat, la Semaine mondiale sur l'entrepreneuriat lancée par JOKKOLABS, etc.

Les données du présent chapitre « Pratiques & Perspectives » sont issues de la collecte de données terrain. Voir page 9 pour le nombre d'acteurs interviewés



## 2. STRUCTURES DE FORMATION: ANALYSE & ACTEURS

### 2.1 Les structures de formation dans les 16 pays de l'étude

De nombreuses études<sup>4</sup> relatives aux écosystèmes entrepreneuriaux en Afrique soulignent le manque de sensibilisation et d'éducation à l'entrepreneuriat dans l'ensemble des cursus, ainsi que la faiblesse des formations à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. Les compétences entrepreneuriales (création d'entreprise, opérations, gestion, etc.) demeurent insuffisantes sur le continent.

De facto, les offres de formation exclusivement dédiées à l'entrepreneuriat social et inclusif sont encore très peu nombreuses en Afrique. Dans les universités, elles font rarement l'objet d'un champ d'enseignement et de recherche à proprement parler. Toutefois, d'autres acteurs se sont saisis de cette thématique et ont essayé des programmes avec divers objectifs.

Ainsi, cette étude répertorie à la fois les offres purement académiques et diplômantes, mais aussi les formations portées par des projets/programmes de développement (ex. : projet ESS & Migration du RENAPESS au Mali), par des réseaux (ex. : Ashoka), des communautés (ex. : Makesense) ou des ONG (ex. : Entrepreneurs du Monde).

Afin d'être exhaustif, les offres de formation répertoriées peuvent parfois inclure des contenus liés au Social & Inclusive Business, mais être tout de même plus généralistes, avec un focus sur l'entrepreneuriat en général, voire la RSE. Ces formations sont répertoriées car les acteurs qui ont initié ces formations démontrent d'ores et déjà un intérêt et une expertise dans le domaine, qu'ils pourraient à court terme approfondir.

A noter, les structures d'accompagnement offrent également des formations pointues aux entrepreneurs, mais n'ont pas été reprises dans cette partie.

### 2.2 L'état des lieux au Sénégal

Au Sénégal, on note une offre de formation très développée et complète dans les domaines de l'entrepreneuriat social et inclusif, l'économie sociale, l'impact investing, orientée vers l'inclusion des populations vulnérables, et les enjeux globaux pris en charge par le secteur Social & Inclusive Business. Les formations répertoriées sont à la fois des offres purement académiques et diplômantes, mais aussi des formations courtes et professionnelles portées par des instituts de formation spécialisés sur l'entrepreneuriat social et des ONG. Ces formations ont des cibles diverses : étudiants, professionnels, individus éloignés de l'emploi.

Toutefois, de façon plus large, certaines universités publiques et grandes écoles se démarquent par la qualité de leur programme orienté « Entrepreneuriat » couplé à la présence d'un incubateur ou d'un pôle de recherche thématique, même si les enjeux d'entrepreneuriat social et inclusif sont abordés à la marge :

- Le CESAG de Dakar, qui en plus d'accueillir la plateforme régionale YALI, propose de nombreux cursus dans le domaine de la gestion / management et affiche des pôles de gouvernance engagés. Les Think Tank « Pôle Education et inclusion financière », « Pôle Développement Durable », « Pôle Entrepreneuriat, Leadership et citoyenneté », ainsi que « l'Académie Ouest Africaine de Développement Durable » sont des initiatives affichées.
- L'université Gaston Berger (UGB) de Saint Louis, a ouvert récemment son incubateur

<sup>4</sup>E. Hanff & Collectif Afric'innov, Enjeux et Opportunités des incubateurs en Afrique de l'Ouest, Guide Pratique pour tout comprendre sur les structures d'accompagnement des entrepreneurs dans le contexte ouest-africain, 2018

(2017), avec l'appui de la structure d'accompagnement Concree et de la GIZ, pour inciter les étudiants à concrétiser leur désir d'entreprendre.

- L'université de Thiès a également ouvert son incubateur (2017) pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation auprès de ses étudiants.



# UCAD



## Type de structure/Entité

Université publique



## Adresse physique

Dakar – Fann



## Site Web

<https://www.ucad.sn/>



## Formations proposées

Master « Ethique, gouvernance, Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) »  
Formations courtes professionnelles



## Cible

Diplôme de master  
Formations courtes et professionnelles

## Contenu



Domaines de compétences (Non exhaustif) :

- Gestion et évaluation sociale et environnementale
- Changement climatique
- Performance globale des organisations
- Devoir de diligence environnementale
- Développement décentralisé participatif



# SOCIAL CHANGE FACTORY



## Type de structure / Entité

Organisation à but non-lucratif fondée en 2011 à l'initiative de Sobel Ngom. Social Change Factory est un centre de leadership citoyen qui œuvre pour l'émancipation, l'autonomisation, l'épanouissement et l'engagement de la Jeunesse en Afrique. Depuis 2014, l'ONG s'investit dans les domaines de l'éducation, de la participation citoyenne et de l'insertion socioprofessionnelle.



## Adresse physique

Dakar - Complexe Sicap Point E  
Bâtiment B



## Site Web

<https://socialchangeactory.org/>



## Réseaux Sociaux

Facebook (18k followers)  
Twitter



## Formations proposées

Programme court destiné aux jeunes : plaidoyers, actions citoyennes, formations, workshops, développement de projets, concours, mises en relations et fundraising.



## Cible

Les enfants, les adolescents et les jeunes âgés entre 9 et 29 ans

## Contenu



L'objectif du Programme Yeewu est d'accompagner les jeunes dans leur processus d'émancipation, d'engagement, d'autonomisation et d'épanouissement. Il y a 6 composantes :

- **Voix des jeunes** : Concours citoyen et entrepreneurial télévisé dédié à la création de solutions communautaires par des équipes composées d'étudiants et de jeunes actifs ruraux.
- **U-Start** : Plateforme intelligente de matching professionnel entre étudiants diplômés sans emploi et startups/PME en besoin de ressources humaines junior à potentiel.
- **U-Club** : Espace d'apprentissage d'innovation, d'entrepreneuriat et de participation citoyenne installé dans les collèges, lycées et universités et ouvert à tout jeune.
- **U-Xchange** : Programme d'accompagnement et de mentorat scolaire massif bénévole entre élèves d'excellent niveau et de faible niveau organisé en fonction de leurs classes et disciplines.
- **U-report** : Outil gratuit de communication SMS conçu pour interagir avec les jeunes, les sonder, répondre à leurs questions, les connecter à diverses opportunités et les engager socialement.
- **YMGX** : Jeu éducatif distribué aux enfants dans les écoles primaires et secondaires pour développer leurs connaissances et aptitudes culturelles, comportementales et citoyennes.



ASHOKA



### Type de structure/Entité

ONG



### Adresse physique

Dakar – Sipress II



### Site Web

<https://www.ashoka.org/fr>


### Réseaux Sociaux

Facebook (4,4k followers)  
Tweeter

### Formations proposées



Formations courtes et professionnelles, bootcamps

Les champs d'action d'Ashoka incluent l'entrepreneuriat social, mais aussi l'empathie chez les enfants, la jeunesse en action et l'innovation collective.

Les programmes déployés depuis Dakar sont notamment :

- AMEX : un bootcamp dédié aux acteurs du changement / innovateurs du secteur social
- La Journée Changemaker : un parcours d'apprentissage, de partage d'expériences et d'échange, qui vise à développer l'esprit entrepreneurial des jeunes grâce à la mise en relation avec des Entrepreneurs Sociaux Leaders
- ChangemakerXChange Summit : un bootcamp dédié à de jeunes entrepreneurs sociaux leaders de l'Afrique de l'Ouest.



### Cible

Jeunes leaders / innovateurs / Entrepreneurs sociaux d'Afrique francophone



### Contenu

N/A



**YALI REGIONAL  
LEADERSHIP CENTER**  
WEST AFRICA • DAKAR



### Type de structure / Entité

Quatre Centres Régionaux de Leadership (CRL) ont été créés en Afrique (Ghana, Kenya, Sénégal, Afrique du Sud). Ces centres servent de plateforme sous régionales pour renforcer les compétences en leadership des jeunes à travers le continent africain. Les CRL sont des projets mis en œuvre par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), en étroite collaboration avec la Fondation MasterCard. Chaque CRL est géré sous le modèle d'un partenariat public-privé.



### Adresse physique

Dakar – au sein du CESAG (Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion)



### Site Web

<http://www.yaliafriquedelouest.org/>



### Réseaux Sociaux

Facebook (162k Followers)



### Formations proposées

Modules sur l'entrepreneuriat social au sein de parcours plus généralistes



### Cible

Outre les critères d'âge, de nationalité et d'instruction minimum, les panels de sélection utilisent les critères suivants :

- Un leadership affirmé en service public, business et entrepreneuriat, ou engagement citoyen.
- Un engagement actif en service public ou communautaire, volontariat, ou mentorat ;
- La capacité à travailler en synergie avec différents groupes et le respect des opinions des autres ;
- Des compétences sociales et de communication solides ;
- Une attitude positive et forte ;
- Une connaissance affirmée, un intérêt, une expérience professionnelle dans le secteur/ domaine choisi, et
- Un engagement à disposer d'outils de leadership et de formation pour le bénéfice de son pays et/ ou communauté après le programme.

### Contenu



- 3 programmes possibles : Public Management, Business & Entrepreneurship et Leadership Civic
- Programmes transversaux : leadership responsable, intégration du genre et du VIH dans le leadership transformatif, Afrique et la révolution de la technologie



# PROGRAMMES, PROJETS ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

## 1. PROGRAMMES ET PROJETS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : ANALYSE ET INTERPRÉTATION

L'identification des programmes publics internationaux en appui au secteur du Social & Inclusive Business a pour but d'obtenir une vision claire de la place qui lui est réservée par les acteurs publics internationaux de l'aide publique au développement.

Nous avons identifié un programme consacré à l'économie sociale et solidaire : le Programme « Mouvement d'économie sociale et communautaire (MESOCC) » de l'Agence Belge de Développement. De plus, le Programme « AFIDBA - Accompagner l'accélération d'entreprises inclusives et digitales en Afrique continentale » de l'Agence Française de Développement vise les entreprises inclusives à impact. Par ailleurs, nous avons pu identifier une dizaine de programmes internationaux orientés vers le secteur du Social & Inclusive Business en ce qu'ils visent à : l'entrepreneuriat inclusif, l'emploi inclusif, et/ou la promotion d'une forme d'entreprendre qui remplit les critères de l'entreprise à impact défendue par le MOUVES (voir Rapport intermédiaire M+3).

Ces projets et programmes internationaux en lien avec le secteur du Social & Inclusive Business

interviennent dans les domaines suivants :

- Accompagnement des entreprises du secteur du tourisme ;
- Inclusion économique et sociale des BoP et populations vulnérables ;
- Développement durable et protection de l'environnement ;
- Tech/numérique.

Parmi les projets/programmes en cours au Sénégal, les acteurs qui investissent les montants les plus importants sont :

- Le PNUD en 1<sup>ère</sup> position à travers le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé à hauteur de 167.695.708 €.
- La Banque Mondiale en 2<sup>ème</sup> position avec le financement du Programme de Développement agroalimentaire inclusif et durable financé à hauteur de 80.000.000 €.
- La Banque islamique de Développement en 3<sup>ème</sup> position avec le Programme des domaines agricoles communautaires (PRODAC) de 71.600.000 €.

Les projets et programmes recensés ont pour groupes cibles : les entreprises dirigées par les femmes, les entreprises innovantes, les entreprises du secteur agricole et du tourisme, les acteurs du numérique et de la Tech, les populations à faible revenu et BoP.



### PROGRAMME D'URGENCE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC)

2017-2019

167.695.708 €

Sénégal

L'objectif général de ce programme est d'impulser une dynamique de croissance économique inclusive, intégrée et soutenue pour réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base entre les centres urbains et les zones rurales.

Les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer à l'amélioration de l'accès

des populations rurales aux services sociaux de base à travers la mise en place d'infrastructures socio-économiques adaptées.

- Favoriser l'implication des acteurs locaux dans le développement économique et social de leur localité.



### PROGRAMME « DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE INCLUSIF ET DURABLE »

2013-2019

80.000.000 USD

Sénégal

L'objectif général de ce programme est de développer une agriculture commerciale inclusive et une gestion durable des terres.

Les objectifs spécifiques sont :

- Accompagner neuf communautés rurales du nord du Sénégal (régions de Saint Louis et de Louga) par le biais d'une assistance technique

visant à garantir que les droits d'utilisation des terres sont attribués aux opérateurs privés de manière inclusive et durable, tout en bénéficiant aux communautés dans leur ensemble.

- Développer des infrastructures d'irrigation pour la gestion durable des ressources naturelles.



## PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE ET DE L'ENTREPRISE

2017-2022

79.000.000 \$

Sénégal

L'objectif est de créer les conditions nécessaires à l'augmentation des investissements privés dans le secteur du tourisme dans la zone de Saly et à renforcer le développement des entreprises privées au Sénégal.

Ce développement dépend de 2 axes :

- Développement durable de destinations touristiques.
- Appui à la création et à la croissance des entreprises locales.



## PROJET D'APPUI À LA VALORISATION DES INITIATIVES ENTREPRENEURIALES (PAVIE 1)

2019-2024

62.830.000 €

Sénégal

L'objectif est de soutenir le gouvernement du Sénégal dans ses efforts pour la mise en œuvre du PSE afin de créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes à travers la promotion de l'entrepreneuriat. A terme, le projet doit financer plus de 14 000 initiatives entrepreneuriales et générer ou consolider environ 65 000 emplois directs et 89 000 emplois indirects. Cela représente un

total de 154 000 emplois dont 60% sont destinés aux femmes. Plus de 27 000 entrepreneurs, dont plus de 15 000 femmes, seront formés. 2 200 entreprises bénéficieront d'un appui en matière de transformation digitale et 3 500 autres (dont 50% dirigées par des femmes) d'un soutien à la formalisation afin de sortir de l'informel.



## PROGRAMME DES DOMAINES AGRICOLES COMMUNAUTAIRES (PRODAC)

2012-2016

71,6 MILLIONS €

Sénégal

L'objectif général de ce programme est promouvoir l'emploi rural à travers le développement de moyens de production et le

renforcement des compétences entrepreneuriales des jeunes des régions de Kaffrine (Boulel), Fatick (Niombato), Louga (Dodj) et Kolda (Fafacourou).





### PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DURABLE ET CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS

2018-2022

38.700.000 €

Sénégal

L'objectif général de ce programme est de promouvoir l'entrepreneuriat durable et la création d'emplois. La finalité est de renforcer l'émergence et l'amélioration de la performance

économique, sociale et environnementale des microstructures et des petites et moyennes entreprises.



### PROGRAMME D'APPUI À LA CROISSANCE INCLUSIVE ET LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE (PACICE)

2013-2015

31.234.588 USD

Sénégal

L'objectif général de ce programme est de contribuer à l'inclusion économique des populations à faible revenu dans les chaînes de valeur et la prise en compte du genre. La finalité est de créer les conditions nécessaires pour

consolider une croissance économique forte, soutenue et inclusive à travers l'amélioration de la gouvernance économique et financière et l'appui au développement du secteur privé.



### PROGRAMME D'APPUI À LA MODERNISATION DES ENTREPRISES

2016-2019

16.200.000 €

Sénégal

L'objectif général de ce programme est de promouvoir l'emploi, en particulier des jeunes, en améliorant l'offre de formation et le développement de la demande dans les zones de migration.

- Mettre à niveau les entreprises locales.
- Accroître l'accès équitable à la formation professionnelle.
- Encourager l'inclusion de jeunes non qualifiés par une formation dans le secteur artisanal.

Les objectifs spécifiques sont :



## PROGRAMME D'APPUI À LA RÉDUCTION DE LA MIGRATION PAR LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES ZONES RURALES DU SÉNÉGAL

2016-2019

10.000.000 €

Sénégal

L'objectif général de ce programme est d'améliorer les conditions de vie dans les zones rurales afin de réduire l'immigration clandestine, de renforcer la lutte contre la pauvreté et de renforcer la résilience.

Les objectifs spécifiques sont de développer les fermes villageoises et familiales, fournir des équipements, ainsi que de former les agriculteurs et les communautés BoP.



## PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (PRODES)

2013-2017

9.500.000 USD

Sénégal

L'objectif général de ce programme est de contribuer à la mise en œuvre et au suivi de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social à travers le renforcement des dynamiques locales de développement économique et social et l'appui à l'Initiative Nationale de Protection Sociale des Groupes Vulnérables, pour une croissance économique inclusive.

Les objectifs spécifiques sont :

- Permettre l'accélération de la croissance économique, de la productivité et de la création de richesse.

- Développer le capital humain, la protection sociale et le développement durable à travers l'accès aux services sociaux de base, la protection des groupes vulnérables et la promotion de l'économie verte.
- Améliorer la création d'emplois pour les jeunes et les femmes et leur autonomisation à travers la promotion de l'entrepreneuriat, en particulier dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et l'artisanat.
- Développer l'intégration des BoP et populations vulnérables dans les chaînes de valeur.



### PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL EN ANCRAGE AU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (PADEL/PNDL)

2013-2019

4.800.000 USD

Sénégal

L'objectif général de ce projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Les objectifs spécifiques visent entre autres

à consolider l'amélioration des services financiers et non financiers d'accompagnement à l'entrepreneuriat et doter les collectivités locales d'outils pour assurer le développement économique local.



### PROGRAMME « AFIDBA - ACCOMPAGNER L'ACCÉLÉRATION D'ENTREPRISES INCLUSIVES ET DIGITALES EN AFRIQUE CONTINENTALE »

2019-2021

1.995.000 €

Sénégal, Ghana, Maroc, Burkina-Faso

L'objectif général de ce programme consiste à renforcer les start-up africaines, liées au secteur digital et à l'inclusive business afin de contribuer à leur développement.

Ses objectifs spécifiques envisagent d'identifier, accompagner et financer des start-up inclusives à dimension sociale.



### PROGRAMME « CONSOLIDER LA COHÉSION SOCIALE ET L'EMPLOI DES JEUNES DANS LES ZONES FRONTALIÈRES DU SÉNÉGAL (COSEJ) »

2015-2017

800.000 €

Sénégal

L'objectif général de ce programme est de contribuer à élargir les opportunités en matière d'emplois et d'activités génératrices de revenus pour les BoP.

Les objectifs spécifiques visent à atténuer l'extrême pauvreté et la faim, participer à la consolidation de la cohésion sociale et à l'insertion socio-économique des jeunes vulnérables dans les zones frontalières.



## PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT COOPÉRATIF AGRICOLE

2017-2020

500.000 €

Sénégal

L'objectif général de ce programme est de promouvoir une agriculture familiale saine et durable au Sénégal à travers la mise en place de solutions d'entrepreneuriat collectif (modèle des coopératives).

Les objectifs spécifiques sont :

- Structurer le réseau des coopératives et former les membres aux bonnes pratiques agricoles.
- Renforcer le dispositif d'accompagnement des entrepreneurs agricoles, et favoriser l'émergence des circuits courts en zone rurale et péri-urbaine à travers la mise en place de modules de formation.
- Améliorer la productivité grâce à l'accès à du matériel agricole adapté, diminuer la pénibilité du travail des producteurs agricoles et renforcer les compétences techniques.



## PROGRAMME « ENTREPRENEURIAT AGRICOLE »

2019-2023

N/A

Burkina Faso, Ghana, Maroc, Sénégal

L'objectif général de ce programme est de soutenir l'émergence d'une infrastructure agro-industrielle moderne, compétitive et durable, ainsi

que de proposer une offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat agricole.

## 2. PROGRAMMES, PROJETS, ET ACTIONS DES ENTREPRISES ET FONDATIONS : ANALYSE ET INTERPRÉTATION

Depuis une dizaine d'années, l'entrepreneuriat social et inclusif suscite de plus en plus l'intérêt d'entreprises classiques et de fondations d'entreprises qui soutiennent divers programmes sur le sujet dans leur propre pays et plus récemment en Afrique.

Les recherches effectuées ont d'abord permis d'identifier une dizaine d'initiatives globales, c'est-à-dire qui appuient le SIB dans le monde entier, quel que soit le pays, y compris les pays cibles de notre étude. On trouve par exemple le « Global Social Entrepreneurship Program » de Microsoft ou encore le « Creating Shared Value Price » de Nestlé. Concernant les fondations, on retrouve les plus connues liées à l'entrepreneuriat social comme la fondation Skoll et la fondation Schwab mais aussi d'autres fondations comme la Fondation Clinton et la Fondation Rockefeller. Plusieurs tendances sont à retenir parmi ces appuis au niveau international. Tout d'abord, ils sont majoritairement mis en place par des multinationales ou des fondations d'origine américaine. Ils sont également de différentes natures ; ils peuvent être purement financiers c'est-à-dire que l'organisation privée donne un certain montant sans autre implication ; ils peuvent être non financiers, ce qui signifie que l'organisation privée met à disposition sa technologie ou son expertise dans divers programmes ; ils sont souvent à la fois financiers et non financiers. Au niveau de la forme, le soutien se concrétise généralement en compétitions et prix pour les lauréats et/ou en programmes d'appui via du financement, des formations, du coaching ou du mentorat. Dans une moindre mesure, on trouve également des appuis en termes de plaidoyer et sensibilisation comme le

« Social Enterprise World Forum » de SAP mais aussi des bootcamps comme les « Leadership Academy Emerging Innovators Bootcamps » de la société American Express.

Concernant les secteurs d'activité, on remarque que certaines entreprises et fondations y accordent de l'importance dans leurs critères de sélection, et ces derniers sont souvent liés à leurs propres secteurs d'activités. C'est par exemple le cas de la Fondation Suez qui soutient les activités économiques développées par les entrepreneurs sociaux dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets dans les pays en développement. La microfinance est également un secteur fortement appuyé, notamment par la Fondation Grameen Crédit Agricole et la Fondation WholePlanet qui financent des Institutions de Microfinance, considérées dans la littérature comme des entreprises sociales.

De manière générale, les divers appuis du secteur privé se réalisent soit directement auprès des publics visés, soit indirectement via des partenariats avec des associations internationales (ex : Ashoka) ou locales. Les publics cibles soutenus par ces appuis privés concernent la plupart du temps les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap ou encore les agriculteurs. On trouve également un certain nombre de compétitions auprès de jeunes étudiants en marche de devenir des entrepreneurs sociaux, tels que la « Enactus World Cup » financée par de nombreuses entreprises et fondations privées (Ford, Unilever, Walmart, Citi Foundation, The Coca-cola Company, Google, etc.). Cet exemple montre également que diverses initiatives sont co-financées/appuyées par plusieurs entreprises et fondations en parallèle. En outre, alors que certaines entreprises privées et fondations appuient seulement l'entrepreneuriat social, d'autres élargissent leur cible à l'entrepreneuriat

inclusif tel que nous l'avons défini dans notre Rapport intermédiaire M+3. On peut par exemple citer le « The Global Ambassadors Program » de la Bank of America qui vise à accélérer le leadership des femmes afin de répondre aux besoins et défis auxquels elles font face dans leur entreprise. Enfin, en termes de nombres d'appuis, la Fondation Mastercard semble être la fondation la plus présente sur le continent africain. Elle y soutient souvent plusieurs programmes et projets d'inclusion économique travaillant avec les jeunes.

Au Sénégal, on distingue quelques initiatives régionales (soutenant certains pays africains en particulier) et nationales. L'une des initiatives les plus visibles dans nos recherches est celle de la Fondation Alstom, qui appuie l'accès à l'énergie solaire pour les femmes des zones rurales à

travers la fourniture de services de microfinance. Plusieurs initiatives sont ciblées vers les entreprises sociales. En plus des initiatives purement adressées à l'entrepreneuriat social, on trouve des appuis à l'inclusion économique et professionnelle des jeunes, des femmes et des communautés vulnérables du Sénégal, notamment via le soutien à l'entrepreneuriat inclusif, l'accès à la formation et/ou à l'emploi, ainsi que l'appui à la micro-agriculture locale, l'accès à l'énergie et l'inclusion numérique. Citons, par exemple, la Fondation Orange et la Fondation Raja, qui appuient plusieurs programmes dans le pays. Finalement, la sécurité alimentaire et l'autonomisation des femmes semblent être des secteurs privilégiés, notamment appuyés par Syngenta Foundation for Sustainable Agriculture (SFSA) ou encore la Fondation Groupe EDF.



## SKOLL AWARDS FOR SOCIAL ENTREPRENEURSHIP

### ANNUEL

### Global

1,5 Millions \$  
par lauréat

Objectif : appuyer les entrepreneurs sociaux dont les innovations ont déjà eu un impact significatif sur certains des problèmes les plus urgents du monde, avec un impact potentiel à l'échelle mondiale.

Activités mises en œuvre : chaque lauréat reçoit une subvention d'investissement ou de

soutien de 1,5 million de dollars sur trois ans afin d'étendre son travail et d'en accroître l'impact. Ils bénéficient également d'une communauté mondiale de leaders visionnaires qui se consacrent à la résolution des problèmes les plus urgents du monde. Environ 10 prix sont décernés chaque année.

Source : <http://skoll.org/about/skoll-awards/>





### SOCIAL ENTREPRENEUR AWARDS

## LANCÉ EN 2001

**Global**

Objectif : encourager l'innovation sociale dans le monde entier, via les fondateurs ou PDG d'une organisation à but lucratif, hybride ou non lucratif ayant pour mission explicite de résoudre un problème social ou environnemental au profit de la société en général, en mettant l'accent sur les populations à faible revenu, marginalisées ou vulnérables.

Activités mises en œuvre : il s'agit d'un concours dans lequel les lauréats participent à un programme structuré de trois ans pour les aider à mettre à l'échelle leur solution afin d'atteindre

des millions de personnes dans le monde. Le programme triennal permet :

- L'accès à un réseau très influent dans le monde, avec des partenaires clés lors des sommets du Forum Economique Mondial,
- L'exposition médiatique mondiale,
- Un renforcement des capacités en leadership des lauréats en consolidant leurs stratégies organisationnelles et commerciales grâce à des programmes de formation,
- Un soutien communautaire, en créant des espaces de réflexion et de mentorat entre pairs.

Source :

<https://weforum.ent.box.com/v/SchwabAwardsCriteria2020>

<https://www.schwabfound.org/what-is-the-impact>



### GLOBAL SOCIAL ENTREPRENEURSHIP PROGRAM

## ANNUEL

**Global**

**120 000 \$** (Azure cloud) et  
**1000 \$/MOIS** (GitHub) par lauréat

Objectif : aider les entrepreneurs sociaux à créer et à développer leur start-up, grâce à la technologie.

Activités mises en œuvre : les entreprises qui participent au programme ont accès aux technologies Microsoft Cloud gratuitement, ainsi

qu'à un soutien technique et à un mentorat. Ce programme aide les start-ups à commercialiser et à vendre des solutions via la mise en relation avec de grandes organisations commerciales, des ONG et des organismes publics.

Source : <https://startups.microsoft.com/fr-fr/social-entrepreneurship/>



## THE ROCKEFELLER FOUNDATION - ACUMEN STUDENT SOCIAL INNOVATION CHALLENGE

# ANNUEL

**200 000 \$** (20 000 \$  
par équipe gagnante)

**Global**

Objectif : donner aux étudiants novateurs les moyens de résoudre les problèmes liés à la pauvreté grâce à une plateforme de défis mondiaux.

Activités mises en œuvre : via une compétition virtuelle, des équipes d'étudiants du monde entier se réunissent pour explorer des domaines d'opportunité, développer des idées et faire des demandes de financement et de mentorat.

Source : <https://ra.acumenacademy.org/>



## AMERICAN EXPRESS LEADERSHIP ACADEMY EMERGING INNOVATORS BOOTCAMPS

# LANCÉ EN 2013

**Global**

Objectif : développer les compétences personnelles, commerciales et de leadership des nouveaux dirigeants d'organisations à but non lucratif et des entrepreneurs sociaux.

Activités mises en œuvre : les Bootcamps, qui se déroulent sur des périodes de deux à trois jours, consistent en une formation intensive pour plus de 100 entrepreneurs sociaux en devenir. Ils

reçoivent des conseils d'experts et un soutien de leurs pairs pour être un leader fort. Les diplômés font partie du réseau de plus de 2 000 membres de l'American Express Leadership Academy Alumni Network. Depuis 2013, les bootcamps ont soutenu un total de 534 entrepreneurs au Mexique, au Canada, en Europe, aux États-Unis et dans toute l'Afrique.

Source : <https://about.americanexpress.com/we-develop-leaders>  
<http://www.info-scholarship.com/2019/06/the-american-express-leadership-academy.html>



### NESTLÉ CREATING SHARED VALUE (CSV) PRICE

## LANCÉ EN 2010

400 000 CHF

Global

Objectif : soutenir les entrepreneurs sociaux dans les domaines de la nutrition, de l'eau ou du développement rural.

Activités mises en œuvre : le programme contribue à rendre les projets commercialement viables en investissant des ressources financières et techniques. En 2018, en partenariat avec Ashoka et la Coopération Suisse au Développement,

ils ont créé le Social Investment Accelerator, qui travaille avec certains des participants de la compétition pour développer leurs idées avec l'aide de mentors et les prépare à un pitch avec des investisseurs. En 2018, l'accélérateur a mis en relation 12 entrepreneurs sociaux en Afrique avec 36 mentors de programme, dont 20 de Nestlé.

Source : <https://www.nestle.com/csv/what-is-csv/nestleprize>



### THE GLOBAL AMBASSADORS PROGRAM

## LANCÉ EN 2012

Global

Objectif : accélérer le leadership des femmes et leur autonomisation économique dans le monde entier, en répondant aux besoins et défis auxquels elles font face dans leur entreprise privée, leur entreprise sociale ou leur association.

Activités mises en œuvre : le programme met en relation des femmes cheffes d'entreprise ou entrepreneurs (mentees) avec des femmes

cadres établies (ambassadrices) pour du mentorat d'une semaine dans des villes du monde entier. Les participantes sont des femmes dirigeantes en pleine ascension qui relèvent les défis économiques et sont les moteurs du changement dans leur pays. Elles sont jumelées à des ambassadrices pour le mentorat, la formation et le renforcement des compétences.

Source : <https://www.global-ambassadors.org/>



## THE HULT PRIZE

# LANCÉ EN 2010

**Global**

**1 Million \$**

Objectif : permettre aux jeunes de résoudre les problèmes les plus difficiles du monde en leur donnant les moyens de gagner de l'argent, de faire le bien et d'améliorer la vie de millions de personnes grâce à la création d'entreprises à but lucratif et à impact positif.

Activités mises en œuvre : plusieurs

programmes visent à éduquer, mettre en compétition, accélérer, mettre à l'échelle et connecter les jeunes qui désirent solutionner les plus grands défis du monde. Ce prix touche chaque année plus de 250 000 étudiants pour créer une entreprise sociale.

Source : <http://www.hultprize.org/why-hp-2/>



## SOCIAL ENTERPRISE WORLD FORUM (SEWF)

# LANCÉ EN 2008

**Global**

Objectif : créer une nouvelle économie d'impact mondial.

Activités mises en œuvre : le forum vise à influencer le développement économique via une communication médiatique et un plaidoyer

pour les entreprises sociales ; il construit des ressources accessibles à ces entreprises et renforce leurs capacités, pour faire grandir le mouvement des entreprises sociales et leur mise en réseau.

Source : <https://sewfonline.com/>



### PRIX ENTREPRENEURIAT SOCIAL

## LANCÉ EN 2009

50 000 €

### Les pays en développement dans 4 continents

Objectif : soutenir les activités économiques développées par les entrepreneurs sociaux dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets dans les pays en développement. Ces initiatives, souvent génératrices d'emplois, ont un impact positif sur le plan social, en particulier envers les populations

pauvres ou fragilisées d'une zone (péri) urbaine. Activités mises en œuvre : la fondation décerne le prix à un projet lauréat chaque année depuis 2009. Les candidats sont sélectionnés sur la base de critères tels que le caractère innovant, la contribution à la réalisation des ODD, l'avancement et la répliquabilité du projet.

Source : <https://www.prix-initiatives.com/le-prix/prix-decernes.htm>  
<https://www.suez.com/fr/actualites/communiqués-de-presse/institut-de-france-et-fondation-suez-lancent-un-appel-a-projets-open-innovation-accompagner-pays-en-developpement>



### THE CHANGEMAKERS INNOVATION CHALLENGE

## LANCÉ EN 2016

### Afrique

Objectif : soutenir les organisations à but non lucratif et les entreprises sociales d'Afrique qui utilisent divers outils technologiques pour créer des solutions sociales innovantes.

Activités mises en œuvre : soutien technique et financier des organisations pour leur permettre

d'accroître leur impact au sein de la communauté dans laquelle ils travaillent et au-delà. Les quatre premiers finalistes bénéficient d'un soutien financier pour la mise à l'échelle des solutions au sein de différentes communautés.

Source : <http://changemakers.actrustfoundation.org/>



## AFRICA NETPRENEUR PRIZE INITIATIVE (ANPI)

2017-2027

100 Millions \$

Afrique

Objectif : le prix vise à soutenir et à inspirer la prochaine génération d'entrepreneurs qui construisent une économie plus durable et plus inclusive pour l'avenir.

Activités mises en œuvre : chaque année, 10 finalistes sont sélectionnés pour participer à un

concours de pitch final qui sera diffusé sur tout le continent africain. Ces derniers ont accès à la communauté Netpreneur des chefs d'entreprise africains afin de tirer parti de l'expertise, des meilleures pratiques et des ressources partagées par la communauté.

Source : <https://africabusinessheroes.org/fr/summit/2020/overview>



## LE PRIX ROI BAUDOIN POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

LANCÉ EN 1990

200 000 €

Afrique

Objectif : attirer l'attention du public sur des réussites, des histoires positives par des Africains pour les Africains, qui peuvent inspirer en Afrique et ailleurs dans le monde.

Activités mises en œuvre : le prix récompense les initiatives innovantes d'Africains ayant une vision à long terme et ayant fait leurs preuves dans l'amélioration de la qualité de vie des

populations locales. Le Comité de sélection est particulièrement attentif aux initiatives qui sont exemplaires dans leur domaine, qui ont le potentiel d'être reproduites, qui offrent aux populations locales la possibilité de prendre en main leur propre développement et, plus récemment, qui considèrent que l'entrepreneuriat et le leadership local sont les clés d'un changement durable.

Source : <https://www.africa-kbf.org/en/prize>  
<https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2017/20170620ND>





### COLABS

## LANCÉ EN 2017

**Afrique, Asie du Sud et Amérique Latine**

Entre **50 000**  
et **250 000 \$**

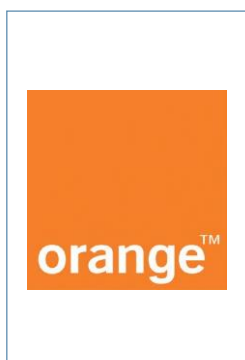
Objectif : offrir une éducation permettant à 100 millions de femmes dans le monde de mener une vie meilleure d'ici 2036, en misant sur les entrepreneurs et les solutions basées sur le marché.

Activités mises en œuvre : via un portefeuille

d'investissement à impact, la fondation basée à Atlanta a consacré depuis 10 ans 160 millions de dollars à des entreprises sociales de microfinance et d'éducation, principalement en Asie du Sud, en Afrique et en Amérique latine.

Source : <https://gmccolabs.com/>

<http://graymatterscap.com/colabs/>



### PRIX ORANGE DE L'ENTREPRENEUR SOCIAL EN AFRIQUE ET AU MOYEN-ORIENT (POESAM)

## LANCÉ EN 2011

**Burkina Faso, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Jordanie, Liberia, Madagascar, Mali, Maroc, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Tunisie**

**10 000 à 25 000€**  
par projet primé

Objectif : récompenser chaque année les meilleurs projets technologiques à impact positif en Afrique et au Moyen-Orient. Les projets doivent être innovants, basés sur les technologies de l'information et de la communication et permettre d'améliorer les conditions de vie des populations d'Afrique et du Moyen-Orient (dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, le paiement mobile ou encore le développement durable).

Activités mises en œuvre : la compétition s'organise en deux temps : d'abord un concours national récompense jusqu'à 3 projets dans chacun des 17 pays ; ensuite un jury international désigne les vainqueurs du Grand Prix (3 start-ups). Chaque année, ce sont 10 entrepreneurs sociaux qui développent leur entreprise, grâce à un accompagnement personnalisé dispensé par des professionnels de la création et du financement des jeunes entreprises pendant six mois.

Source : <https://startup.orange.com/fr/poesam-2/>



## ASHOKA SAHEL

# CRÉÉ EN 1992

**Bénin, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Gambie, Togo**

Objectif : Ashoka vise à accélérer les idées et initiatives ayant un impact sociétal positif. Sa mission est de :

- Détecter les entrepreneurs sociaux dont les innovations répondent aux enjeux de société dans tous les domaines (santé, environnement, éducation, etc.), et les accompagner dans leur développement ;
- Connecter des acteurs de différents horizons, issus de la société civile comme des secteurs publics ou privés, pour accélérer l'émergence de nouveaux modèles en faveur de l'intérêt général.

Activités mises en œuvre :

- Ashoka Venture & Fellowship : le programme offre un soutien stratégique financier et non financier aux entrepreneurs sélectionnés par Ashoka (fellow). Il se concentre sur l'exploitation de leur réseau de pairs et de sympathisants,

sur le perfectionnement dans des domaines clés tels que le changement des systèmes, la durabilité financière et personnelle, et sur l'offre d'opportunités stratégiques aux fellows tout au long de leur carrière et de leurs étapes de développement (soutien non financier non limité dans le temps).

- Empathy-Ashoka et lettera27 : l'empathie est considérée comme l'une des compétences les plus importantes pour devenir acteur du changement dans l'éducation ; il est l'axe central du cycle de vie de l'innovation, du changement et de la résolution des problèmes systémiques sociaux.
- Framework Change : au niveau universitaire, Ashoka Sahel travaille afin de transformer les années de jeunesse et donner la possibilité à chaque jeune d'être un acteur de changement.

Source : <https://www.ashoka.org/en/country/senegal> <http://sahel.ashoka.org/>



## TONY ELUMELU ENTREPRENEURSHIP PROGRAMME (TEEP)

# LANCÉ EN 2014

100 Millions \$

**Afrique**

Objectif : autonomiser les femmes et les hommes du continent africain, en catalysant la croissance économique, en favorisant l'éradication de la pauvreté et en assurant la création d'emplois.

Activités mises en œuvre : le programme se compose de formations, de présentations de plans d'affaires et de l'incubation des jeunes entrepreneurs.

Source : <https://www.tonyelumelufoundation.org/about-us/#mission-vision>  
<https://startupsalgeriennes.wordpress.com/2016/01/15/lancement-des-inscriptions-au-programme-d'entrepreneuriat-teep/>

Axa, 3M, Air France, BNP Paribas Cardif, Aviva, Amundi, Fondation Ramsay, JP Morgan, Thales etc.



Entre **100 000** et **1 Million €** par structure

**Global et en Afrique : Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Maroc, Rwanda, Sénégal, Tunisie, Zimbabwe**

Objectif : concevoir un monde plus inclusif et plus durable en façonnant une nouvelle économie qui créera des emplois et des opportunités économiques pour tous, via un soutien à une nouvelle génération d'entrepreneurs. En Afrique, le consortium INCO se concentre sur les entrepreneurs sociaux, verts et inclusifs qui sont prêts à devenir des acteurs du changement. Activités mises en œuvre : grâce aux investissements d'impact, le consortium mène des activités d'accélération (9 mois) et de

formation (3 mois) avec plus de 500 entreprises sociales et inclusives par an et dans le monde. Ils collaborent avec les autorités publiques (pays, villes, institutions nationales et internationales), avec les acteurs économiques (grandes entreprises, start-ups, entrepreneurs) et avec la société civile (organisations de base, associations à but non lucratif, ONG, fondations, entreprises sociales) pour co-crée ensemble l'écosystème qui aidera les entrepreneurs à s'épanouir, à croître et à prospérer.

Source : <https://vc4a.com/inco/>

<https://www.inco-group.co/>

Ford, Unilever, Walmart, Citi Foundation, The Coca-cola Company, Google, etc.

**ENACTUS WORLD CUP**

**LANCÉ EN 2011**

**90 000 \$ (2019)**

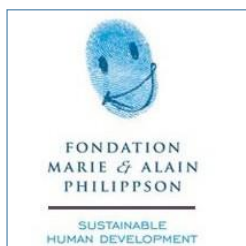
**Plusieurs pays dans le monde et en Afrique : Afrique du Sud, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Nigéria, Sénégal, Tunisie et Zimbabwe**

Objectif : soutenir des étudiants leaders du monde académique et professionnel qui représentent leur pays dans une compétition internationale, en exposant l'impact de leurs projets sur la communauté.

Activités mises en œuvre : chaque équipe présente ses projets d'action entrepreneuriale qui non seulement font une différence dans le monde, mais qui ont l'élan nécessaire pour créer de nouvelles carrières, susciter l'innovation

dans les entreprises et apporter une énergie nouvelle pour l'impact social. Au premier tour, au niveau national, les équipes participantes se répartissent en huit ligues, chacune avec environ cinq équipes dont seulement deux, de chaque ligue, parviennent à la demi-finale. Au tour final, ce sont quatre équipes qui restent en compétition pour le titre final. En 2019, l'Enactus World Cup a rassemblé 700 jeunes étudiants de 152 universités et collèges venant de 31 pays.

Source : <https://enactus.org/worldcup>/<https://www.enactus-morocco.org/notre-programme/world-cup/>



## APPUI AUX ENTREPRENEURS SOCIAUX

# LANCÉ EN 2006

**Mali, Sénégal, RDC**

Objectif : nouer des partenariats avec des organisations africaines en Afrique centrale et occidentale.

Activités mises en œuvre : via des partenaires,

renforcer par du conseil en gestion et du financement, des organisations dirigées par des entrepreneurs sociaux africains.

Source : <http://www.philippsonfoundation.org/fr/accueil.html>



## MICROFINANCE

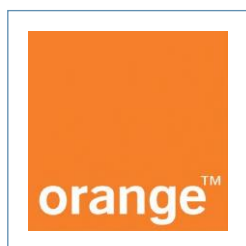
**1,5 Millions \$**

**Afrique du Sud, Tanzanie, Ghana, Burkina Faso, Togo, Cameroun, Sénégal, Nigéria, Ethiopie, Madagascar, Zambie, RDC, Sierra Leone, Libéria, Kenya**

Objectif : soutenir les entrepreneurs innovants. La plupart des entrepreneurs qui reçoivent des microcrédits sont des femmes, qui ont traditionnellement moins de ressources et moins d'accès aux services financiers.

Activités mises en œuvre : la Fondation Whole Planet identifie et s'associe à des organisations de microfinance (IMF) qui fournissent et administrent des services financiers responsables à leurs membres.

Source : <https://wholeplanetfoundation.org/where-we-work/>



### M-WOMEN

## LANCÉ EN 2015

Plus de  
**50 Millions** de FCFA

**Mali, Maroc, Botswana, Cameroun, Coted'Ivoire, Égypte, Guinée Conakry, Jordanie, Madagascar, Niger, RDC, Sénégal, Tunisie**

Objectif : favoriser l'insertion professionnelle des femmes et/ou développer leurs activités génératrices de revenus à travers l'alphabétisation et des modules de formation en entrepreneuriat de base (gestion des activités). Il consiste aussi à promouvoir l'inclusion numérique des femmes. Activités mises en œuvre : le programme met en place des lieux sécurisés et accueillants où

les femmes peuvent découvrir les technologies numériques au cours d'une formation de 6 à 12 mois. Il s'agit également de programmes d'alphabétisation pour certaines bénéficiaires, ou de coaching pour améliorer la confiance en soi. Les femmes peuvent en plus bénéficier d'une formation à la gestion d'entreprise et à la comptabilité.

Source : <https://startup.orange.com/fr/actualites/orange-soutient-l'entrepreneuriat-feminin-en-afrique-et-au-moyen-orient/>  
<https://www.orangemali.com/fondation/1018/1027/fondation--education-numerique-15993.html>  
<http://malijet.co/societe/maison-digitale-loutil-de-linclusion-sociale-de-la-femme>



### STRENGTHENING AFRICAN RURAL SMALLHOLDERS (STARS)

## 2017-2021

**17,7 Millions \$**

**Burkina Faso, Rwanda, Ethiopie, Sénégal**

Objectif : renforcer l'inclusion financière et la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles pauvres et de leurs familles. Activités mises en œuvre : STARS s'associe à 19 institutions de microfinance (IMF) dans les quatre pays pour développer des produits financiers innovants et sur mesure pour les petits exploitants agricoles. STARS renforce également la capacité des IMF à mieux gérer les risques en utilisant l'outil d'évaluation du crédit agricole (A-CAT), développé par ICCO Terrafina Microfinance et

ICCO Cooperation. Cet outil est utilisé par les IMF pour caractériser la performance économique d'une culture. STARS soutient également les IMF dans la planification et l'élaboration de plans d'affaires et dans la capitalisation. Au total, 146 500 agriculteurs ont bénéficié de nouveaux prêts au travers de 20 produits de crédit, 8 chaînes de valeur ont été développées, 80 000 agriculteurs ont été formés et 732 500 membres de ménages ont été atteints.

Source : <https://mastercardfdn.org/partners/icco-cooperation/>  
<https://www.icco-cooperation.org/en/project/stars/#problem>



## POWER AFRICA

### ANNUEL

**Bénin, Cameroun, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Maurice, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo**

Objectif : soutenir les jeunes femmes œuvrant dans l'écosystème de l'énergie en Afrique et qui veulent se perfectionner et faire décoller leur carrière. Power Africa est une initiative du Gouvernement des États-Unis pilotée par l'USAID qui vise à doubler l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne d'ici 2030.

Activités mises en œuvre : le programme

encourage et soutient la participation des jeunes femmes issues du milieu rural, en situation de handicap, économiquement défavorisées ou issues d'autres minorités. La formation dispensée durant le programme met l'accent sur les compétences de base en leadership ainsi que sur l'entrepreneuriat dans le secteur de l'énergie.

Source : <http://www.yaliafriquedelouest.org/faq/powerafrica.php>  
<https://www.usaid.gov/powerafrica>



## YOUNG AFRICAN LEADERS INITIATIVE (YALI)

### LANCÉ EN 2016

**Bénin, Cameroun, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, Togo**

Objectif : soutenir les jeunes leaders africains dans leurs efforts pour stimuler la croissance et la prospérité, renforcer la gouvernance démocratique et améliorer la paix et la sécurité sur le continent africain.

Activités mises en œuvre : il s'agit de deux types de formations données par le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) : la

formation hybride et la formation à distance. La formation hybride se déroule sur 5 semaines : 2 semaines de formation en ligne suivi de 3 semaines de formation en présentiel à Dakar. La formation à distance se déroule sur 8 semaines entièrement en ligne. Les candidats peuvent suivre la formation en business et entrepreneuriat, en leadership civique ou en gestion publique.

Source : <http://www.yaliafriquedelouest.org/>





### DÉVELOPPEMENT DES AFRICAN TECH BRIDGES

## LANCÉ EN 2018

150 000 €

**Côte d'Ivoire, Maroc, Sénégal, Tunisie**

Objectif : soutenir l'insertion professionnelle et participer à la structuration de la filière numérique en Afrique grâce à l'ouverture de nouvelles fabriques. Activités mises en œuvre : durant 8 mois, l'association Simplon forme des personnes

éloignées de l'emploi aux métiers du numérique grâce à une méthodologie basée 100% sur la pratique. Suite à cette formation, 89% des personnes formées trouvent un travail dans le semestre suivant.

Source : <https://fondation-solidarite.societegenerale.com/sites/default/files/2019-10/Carte%20d%27identit%C3%A9%20de%20la%20Fondation%202018.pdf>



### REACH FOR CHANGE AFRICA

## LANCÉ EN 2010

**Sénégal, Rwanda, Tanzanie, Ethiopie, Tchad**

Objectif : trouver des entrepreneurs sociaux locaux et leur donner les moyens de développer et de mettre à l'échelle des solutions innovantes qui aident les enfants à avoir une vie meilleure. Activités mises en œuvre : il s'agit de programmes de développement pour les entrepreneurs sociaux, adaptés à leur stade de développement spécifique. Les entrepreneurs

sociaux sont soutenus pour développer leurs innovations à plus grande échelle grâce au renforcement des capacités, aux connexions de réseau et au financement, le tout en partenariat avec de multiples secteurs. Depuis 2010, le projet soutenu plus de 1 000 entrepreneurs sociaux dans 18 pays sur trois continents.

Source : <https://reachforchange.org/en/who-we-are/why-we-exist>



## FANSOTO : MICROFINANCE SOCIALE AU SÉNÉGAL

# LANCÉ EN 2016

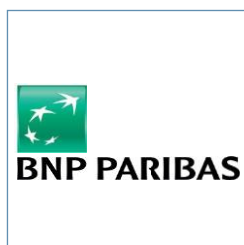
### Sénégal

Objectif : offrir des services financiers (épargne et microcrédit) et non financiers (formations, suivi-accompagnement) de proximité pour aider les femmes à mener avec succès des activités génératrices de revenus et améliorer ainsi les conditions de vie de leur famille.

Activités mises en œuvre : l'équipe d'Entrepreneurs du Monde accompagne des personnes vulnérables qui veulent créer ou développer un commerce, un atelier, un élevage,

etc. Les bénéficiaires s'organisent en petits groupes que l'animateur rencontre une à deux fois par mois. Après 6 sessions de formation, les bénéficiaires reçoivent un premier prêt, d'un montant adapté à chacun, sans caution ni garantie. Ensuite, à chaque rencontre, l'animateur de groupe gère les remboursements de prêt et les dépôts d'épargne, et dispense une formation pour renforcer leur activité mais aussi leur place dans la famille et la communauté.

Source : <https://www.entrepreneursdumonde.org/fr/programme/fansoto-microfinance-sociale-senegal/>



## PROJET D'APPUI AUX FEMMES DANS L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PAFADD)

# LANCÉ EN 2019

1 Milliard de FCFA

### Sénégal

Objectif : promouvoir l'agriculture résiliente au changement climatique et l'entrepreneuriat féminin dans le Nord du Sénégal.

Activités mises en œuvre : via ONU Femmes, le projet veut autonomiser 30 000 agricultrices sénégalaises d'ici 2021 en les accompagnant dans la formulation de leur demande de crédit, visant à financer et accroître leur activité. Le programme permet également d'accompagner les agricultrices vers des filières à haute valeur

ajoutée (beurre de karité, riz et autres maraichages) et les aider à identifier des techniques agricoles et des variétés de semences résilientes aux changements climatiques. C'est aussi une occasion de faciliter les relations contractuelles des agricultrices avec les grands acheteurs du secteur privé (industriels, exportateurs, etc.) et les accompagner dans la commercialisation de leur culture.

Source : <https://group.bnpparibas/actualite/entrepreneuriat-dynamisme-africain>  
[https://www.lejecos.com/Senegal-BNP-Paribas-et-ONU-Femmes-lancent-un-projet-d-appui-aux-femmes-dans-l-agriculture-et-le-developpement-durable\\_a15295.html](https://www.lejecos.com/Senegal-BNP-Paribas-et-ONU-Femmes-lancent-un-projet-d-appui-aux-femmes-dans-l-agriculture-et-le-developpement-durable_a15295.html)



### LINGÈRE DIGITAL CHALLENGE

## LANCÉ EN 2015

Sénégal

20 000 000 FCFA

**Objectif :** accompagner les femmes sénégalaises dans la réalisation de leurs projets d'entrepreneuriat social en lien avec le numérique. **Activités mises en œuvre :** le programme est composé d'un prix financier et d'un programme de coaching et de mentoring. Le projet doit obligatoirement avoir recours aux TIC et répondre au triple objectif de participation au développement sociétal, développement d'une offre innovante et intégration des technologies

numériques. Parmi les axes prioritaires, les activités liées à l'environnement, l'éducation, la santé maternelle et infantile sont privilégiées. Orange et ses partenaires délivrent aux trois femmes lauréates des aides pour développer leur entreprise : un soutien financier et technique, un espace de travail, une formation à la gestion d'entreprise, un hébergement des données et la fourniture de logiciels de bureautique.

Source : <https://startup.orange.com/fr/actualites/orange-soutient-l'entrepreneuriat-feminin-en-afrique-et-au-moyen-orient/>



### CENTRE D'ÉCHANGES, D'EXPÉRIMENTATION ET D'EXPOSITION (C3E)

## LANCÉ EN 2019

Sénégal

**Objectif :** renforcer le rôle des femmes dans la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques tout en luttant contre le chômage. **Activités mises en œuvre :** mise en place du Centre d'Écoute et d'Encadrement pour un Développement Durable (CEEDD), accompagné

par l'association Sukhali, pour déployer des formations gratuites et professionnalisantes pour les femmes de la région de Thiès dans 3 pôles : agriculture urbaine, éducation et artisanat solidaire. L'objectif du projet est d'accueillir 120 femmes en formation (agroécologie et transformation des produits, de la production à la vente).

Source : <https://www.fondation-raja-marcovici.com/projet/centre-dexpositions-dexperimentation-et-dechanges.html>



## IMAGINE SÉNÉGAL

# LANCÉ EN 2019

## Sénégal

Objectif : améliorer le développement urbain des quartiers précaires dans la banlieue de Dakar au Sénégal, subissant des inondations récurrentes et générant des dégâts considérables.

Activités mises en œuvre : le projet, mené par l'ONG SEED, a pour objectif de permettre la montée en compétences et le renforcement des capacités des femmes de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) pour qu'elles

soient pleinement autonomes dans la supervision et la réalisation de chantiers de construction durable en typha, une plante très résistante et un isolant thermique et phonique naturel. Ainsi, 600 femmes sont formées et accompagnées dans le développement de cette activité économique. Le projet favorisera l'autonomisation économique des femmes tout en contribuant à la reconstruction durable des quartiers précaires.

Source : [https://www.fondation-raja-marcovici.com/projet/imagine\\_senegal.html](https://www.fondation-raja-marcovici.com/projet/imagine_senegal.html)



## JEUNESSE AFRICAINE AU TRAVAIL AU SÉNÉGAL

# 2019-2024

200 Millions \$

## Sénégal

Objectif : permettre à trois millions de jeunes d'avoir accès à un emploi digne et gratifiant d'ici 2030 et susciter un changement systémique nécessaire à la croissance et à la création d'emplois décents.

Activités mises en œuvre : le programme se concentre sur 2 priorités : (i) Il permet la

croissance des jeunes entreprises en améliorant l'accès au financement, et en soutenant les pôles, les incubateurs et les accélérateurs d'innovation ; (ii) Il tente aussi d'appuyer le potentiel des jeunes en arrimant ceux provenant du secteur informel à des programmes de certification et à des occasions de travail formel.

Source : <https://mastercardfdn.org/la-mastercard-foundation-permet-a-trois-millions-de-jeunes-davoir-acces-a-des-possibilites-demploi-au-senegal/>  
<https://mastercardfdn.org/our-work/where-we-work-in-africa/senegal-fr/>



### IMPACT@WORK

## LANCÉ EN 2016

Maroc, Sénégal, Algérie, et Tunisie

Objectif : préparer la jeunesse urbaine à se développer dans l'économie actuelle via des projets d'entreprises sociales.

Activités mises en œuvre: Enactus et la Fondation Citi s'associent pour lancer le programme « Impact@Work » en Algérie, au Maroc, en Tunisie et au Sénégal avec l'ambition d'impacter plus

de 4000 jeunes dans la région. Il consiste à autonomiser les jeunes en les appuyant dans le développement des compétences nécessaires en matière de business, tout en leur permettant de transformer leurs projets en startups à fort impact social, et ce, grâce à des programmes de formation, d'encadrement et d'accompagnement.

Source : <http://enactus.sn/programme/impactwork/>



### SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS DU SÉNÉGAL ET DU GABON

## LANCÉ EN 2017

Sénégal et Gabon

**479 Millions** de Francs CFA (pour la phase I)

Objectif : soutenir les entrepreneurs du Sénégal et du Gabon dans trois secteurs porteurs : l'agriculture, le développement durable et l'entrepreneuriat féminin.

Activités mises en œuvre : dans un premier temps, Entrepreneurium Foundation propose à Orabank des candidats correspondant au profil recherché (16 femmes entrepreneures

dans la phase I). Les crédits octroyés par la banque vont aussi couvrir l'accompagnement et l'assistance technique qui seront assurés par la fondation partenaire, et qui consistent en des formations pratiques sur les fondamentaux de l'entrepreneuriat tels que la planification stratégique, l'étude de marché, le marketing, la gestion financière et le droit des affaires.

Source : <https://www.orabank.net/fr/nos-actualites/oragroup-et-entrepreneurium-foundation-font-alliance-pour-soutenir-les-entrepreneurs>

Fondation Groupe  
EDF, Tikehau  
Capital, Fondation  
Entrepreneurs du  
Monde, etc.

## FAWROU REMOBE : SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SÉNÉGAL LANCÉ EN 2018

Sénégal

Objectif : permettre aux cultivateurs de stocker une partie de leur production et de la revendre au moment le plus favorable.

Activités mises en œuvre : l'équipe d'Entrepreneurs du Monde construit des greniers en terre, simples, innovants et efficaces pour maintenir les récoltes dans l'obscurité et à température fraîche. Les petits producteurs bénéficient de formations à l'amélioration des

sols, à l'agroécologie et à la gestion. L'équipe suit l'évolution des prix du marché et assure un transport groupé des produits agricoles. Les petits producteurs accèdent à des microcrédits pour financer les campagnes agricoles et le stockage des produits récoltés. Pour déployer et viabiliser ce projet, l'équipe va créer une entreprise sociale de stockage et de commercialisation et contribuera ainsi à renforcer cette filière agricole.

Source : <https://www.entrepreneursdumonde.org/fr/programme/fawrou-remobe-senegal/>

syngenta foundation  
for sustainable  
agriculture

## PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE (PRECAD)

## LANCÉ EN 2014

Sénégal

Objectif : améliorer la vie et les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles. Activités mises en œuvre : depuis 2015, le SFSA donne accès à la mécanisation aux riziculteurs par l'intermédiaire de son Centre de services mécanisés (CEMA). A la fin de 2017, trois CEMA avaient été créés au Sénégal. Grâce à un nouveau partenariat, l'objectif est de porter le nombre de

CEMA à 12 d'ici 2020. En 2017, le SFSA a piloté trois Farmers Hubs (FU). Les FHs fournissent des unités commerciales concentrées, permettant aux agriculteurs de regrouper leur production et de bénéficier de prix plus équitables pour les intrants et les produits agricoles, tels que les tomates, les oignons et les plants de piments.

Source : <https://www.syngentafoundation.org/agriservices/wherewework/senegal>  
<https://www.syngentafoundation.org/where-we-work>





## ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR LES FEMMES GRÂCE À LA MICROFINANCE

# PROJET TERMINÉ

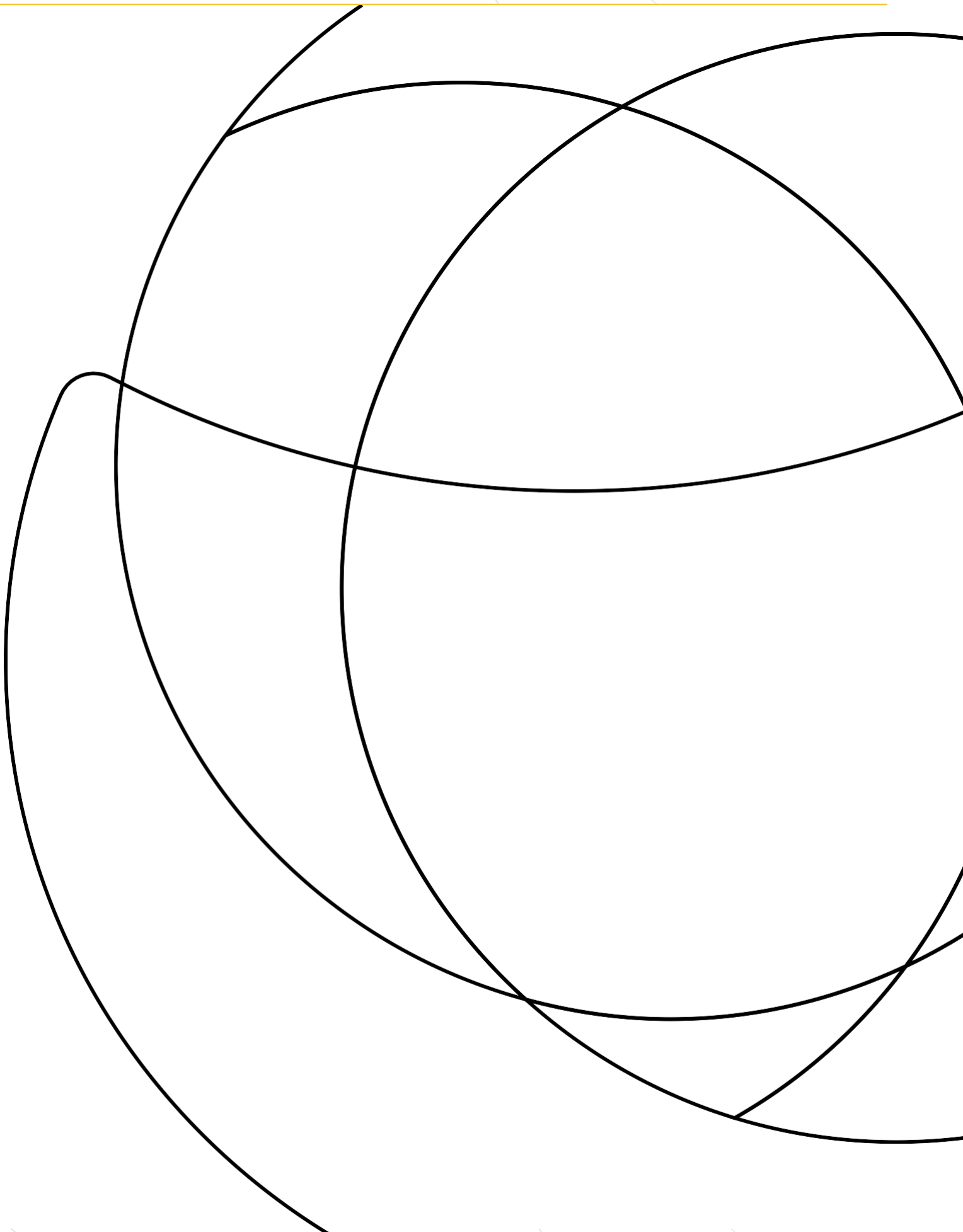
Sénégal

Objectif : faciliter l'accès à l'énergie solaire pour les femmes des zones rurales à travers la fourniture de services de microfinance.

Activités mises en œuvre : le programme regroupe plusieurs actions : développement d'une offre locale de microfinance pour surmonter l'obstacle financier à l'investissement

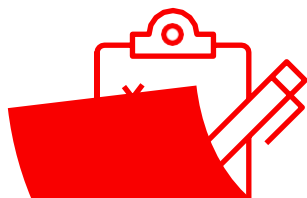
dans l'énergie solaire, construction de réseaux locaux d'agents chargés de la distribution de solutions solaires et de services après-vente et renforcement des capacités de 2000 femmes rurales pour tirer des avantages économiques de leurs solutions solaires et de leurs finances.

Source : <https://www.foundation.alstom.com/senegal-renewable-energy-for-women-through-micro-finance>





**IDENTITE  
DES ENTREPRISES  
SOCIALES &  
INCLUSIVES**





# ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES AU SÉNÉGAL

## 1. DÉFINITIONS NATIONALES

### 1.1 Les définitions du haut : la contribution des acteurs institutionnels ou de la société civile

Au Sénégal, il n'existe pas à l'heure actuelle de définition officielle de l'économie sociale et solidaire, ni de l'entreprise sociale et/ou inclusive. Cependant, un travail politique important est en cours dans le cadre du Document de Politique Sectorielle de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire et de son Plan d'action 2020-2024, en cours de finalisation. Au sein de ce document stratégique élaboré par le Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire, une définition de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'une définition de l'entreprise sociale sont formulées.

L'économie sociale et solidaire est définie comme « *un ensemble d'activités économiques à finalité sociale portées par des groupes associés. Elle appelle à un progrès concomitant de l'économie et du social et, dont les retombées économiques servent d'investissement à d'autres projets sociaux. Elle garde toujours la souplesse dans les réponses parce qu'elle repose sur des liens sociaux construits* ».

Les entreprises sociales, désignées sous le terme d' « entreprises de l'économie sociale et solidaire, distinctes des sociétés capitalistes », se singularisent par leur « *convivialité avec la nature, le management de type démocratique, la solidarité, la répartition des dividendes à la hauteur de l'apport en valeur travail. Ainsi, elles placent*

*l'Homme au centre du processus de création et de jouissance des richesses (...) Pareillement, les entreprises sociales comblent les domaines non exploités par l'Etat et les entreprises privées. Elles peuvent, nonobstant, être portées par des acteurs économiques privés poursuivant des finalités sociales ou environnementales et acquis à l'implication des associés. Cet élan démocratique prend des formes variables mais elle est un marqueur d'identité des entreprises collectives et sociales ».*

Nous pouvons déduire de cette définition les critères suivants :

- Projet économique/entrepreneurial
- Mission sociale/environnementale prioritaire (ou finalité sociale/environnementale)
- Lucrativité limitée
- Gouvernance démocratique/participative

En revanche, la notion autonome d'entreprise inclusive n'apparaît pas dans le document ; l'inclusion des BoP et populations vulnérables est l'apanage des entreprises sociales. A ce titre, le document de politique sectorielle précise au point 43 du titre II Contexte et justification « la pertinence de développer l'économie sociale et solidaire pour en faire un instrument privilégié de l'inclusion sociale ». Par ailleurs, dès l'introduction générale il est fait mention que la création du Ministère dédié à l'économie sociale et solidaire et à la microfinance « témoigne de la volonté de l'Etat d'assister les ménages pauvres ou à faibles revenus et d'accroître les opportunités de réussite des micro-entrepreneurs » ; ici, par « micro-entrepreneurs », il faut entendre entrepreneurs sociaux et inclusifs.

Les prémices d'une définition de l'entreprise inclusive peuvent toutefois être dégagées dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Croissance inclusive et à la Compétitivité économique (PACICE) au Sénégal<sup>1</sup>. En effet, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le gouvernement sénégalais ont convenu d'une définition de l'économie inclusive<sup>2</sup>, à partir de laquelle procède le concept de l'entreprise inclusive. Selon ce document, l'économie inclusive est « un processus qui a pour corolaire la chaîne des valeurs impliquant l'entreprise inclusive et les populations à faibles revenus. Elles participent pleinement au processus de la chaîne des valeurs. L'objectif est d'asseoir une croissance économique soutenue et inclusive, intégrant la dimension du genre, et créatrice d'emplois, à travers l'amélioration de la gouvernance économique et financière »<sup>3</sup>. Pour rappel, l'objectif du PACICE est la réalisation d'une croissance profitable à tous, en particulier aux femmes et aux jeunes, à travers la promotion d'une gestion publique sensible au genre et un développement inclusif des entreprises<sup>4</sup>.

La définition issue du programme de la BAD au Sénégal est extensive, elle ne précise pas la place de l'activité d'inclusion dans le modèle d'affaire de l'entreprise ; seule l'inclusion en général est abordée, si bien qu'une entreprise qui accomplit des activités d'inclusion à titre accessoire est intégrée dans la définition du PACICE. Toutefois, il s'agit bien d'un premier pas vers la consécration de l'entreprise inclusive telle que définie par le

MOUVES au sein du concept d'entreprise à impact. Il est d'ailleurs tout à fait envisageable de proposer une définition convergente de l'entreprise sociale et inclusive au Sénégal. En effet, au cours de nos échanges avec les acteurs publics en charge du secteur, nous avons soumis la notion d'entreprise à impact, qui semble être en ligne directe avec la vision sénégalaise du secteur et les priorités de développement du PSE 2<sup>ème</sup> phase (2017-2023).

Pour rappel, la notion d'entreprise à impact est plus large que la simple réunion de l'entreprise sociale et l'entreprise inclusive puisqu'elle se définit comme une entreprise dotée d'une mission sociale/environnementale prioritaire, par l'objet et l'activité. Définie par l'objet, la mission prioritaire est inscrite dans les statuts de la société à titre principal (définition a priori de la mission) ; définie par l'activité, la mission prioritaire signifie que la viabilité commerciale de l'entreprise dépend majoritairement des activités sociales/environnementales, qui s'identifient ainsi à une mission (définition a posteriori de la mission à partir de ses activités ou son modèle d'affaire). La définition par l'objet doit s'accompagner de la mise en place de mesure d'impacts pour s'assurer de l'effectivité de la priorité de la mission au sein de l'activité.

Les entreprises inclusives au sens de notre objet d'étude sont des entreprises à impact, circonscrites à la mission prioritaire d'intégration des BoP et populations vulnérables.

<sup>1</sup>Le Programme d'Appui à la Croissance inclusive et à la Compétitivité économique (PACICE) avait un financement de 45,47 millions de dollars américain pour une durée de 18 mois, de mars 2013 à décembre 2014. - <sup>2</sup>Fonds Africain de Développement, Programme d'Appui à la Croissance inclusive et à la Compétitivité économique (PACICE), République Sénégal, 2013, p. 19. - <sup>3</sup>Ibid - <sup>4</sup>Ibid



## 1.2 Les définitions du terrain : une entreprise sociale et inclusive au Sénégal face aux critères de l'entreprise sociale



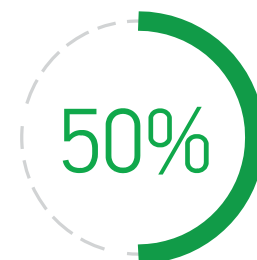
PROJET ÉCONOMIQUE /  
ENTREPRENEURIAL



FINALITÉ SOCIALE /  
ENVIRONNEMENTALE



LUCRATIVITÉ  
LIMITÉE



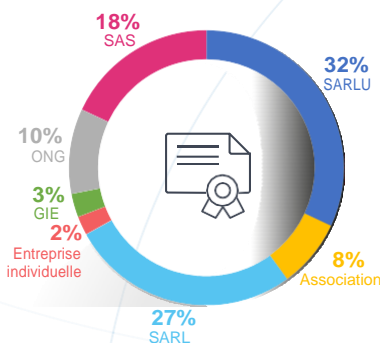
GOVERNANCE  
DÉMOCRATIQUE /  
PARTICIPATIVE

## 2. TYPOLOGIE DES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

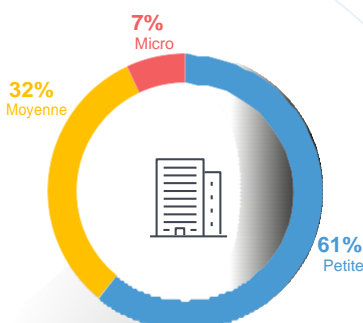
### TYPLOGIE DES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

●●●●●●  
SENEGAL

#### 1 Formes juridiques



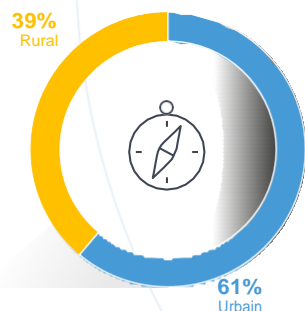
#### 2 Taille des Entreprises Sociales et Inclusives



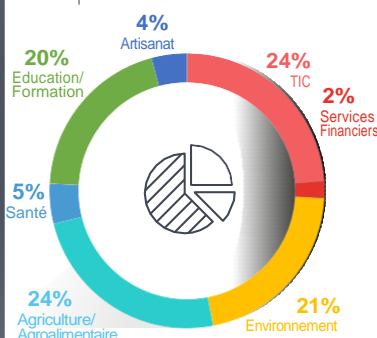
#### 3 Formalité



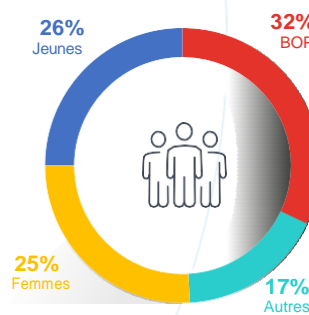
#### 4 Secteur d'intervention géographique



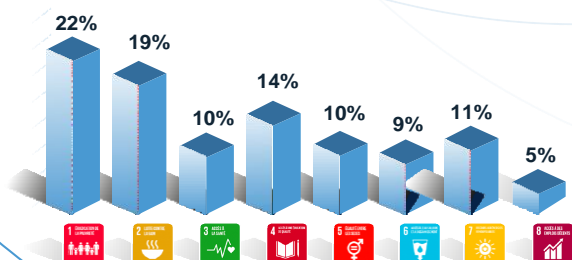
#### 5 Secteur d'activité



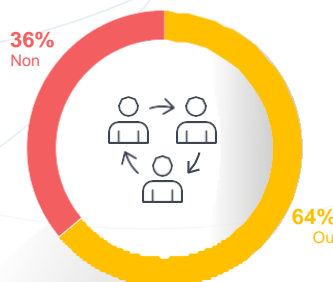
#### 6 Identité des populations cibles



#### 7 Atteinte des ODDs par les entreprises recensées

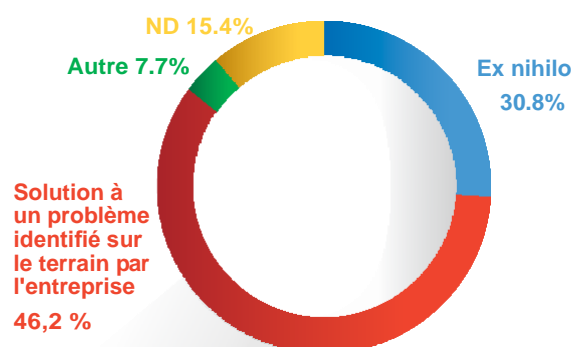


#### 8 Appartenance à un réseau professionnel ou de plaidoyer



## 3. PROFIL DES ENTREPRISES SOCIALES ET INCLUSIVES

### 3.1 Profil des entrepreneurs



La grande majorité des entrepreneurs sociaux interviewés au Sénégal ont créé leur entreprise dans l'optique d'apporter une solution à un problème identifié sur le terrain. L'entreprise a été conçue pour la plupart par un entrepreneur individuel mais aussi à partir d'une initiative de groupes citoyens, d'ONG/Associations ou de fondations.

Les dirigeants des entreprises sociales interviewées sont en majorité les fondateurs et les propriétaires. Les femmes sont plus représentées avec 70% contre seulement 30% d'hommes. Par ailleurs, ces patrons d'entreprise sont dans l'ensemble (60%) jeunes avec comme tranche d'âge dominante 25 à 34 ans. Les plus âgés, 35-44 ne représentent que 20% des entrepreneurs rencontrés. Il s'agit à 80% de nationaux contre 20% d'étrangers, avec quasiment tous (90%) un niveau d'étude supérieur.

### 3.2 Activité / Innovation

#### ⤵ Défis sociaux pris en charge par les entreprises

La majorité des entreprises interviewées estiment que leurs modèles d'affaires répondent aux défis sociaux suivants : l'accès des populations vulnérables aux marchés, l'amélioration du

pouvoir d'achat des BoP, l'accès à la santé, l'accès aux énergies renouvelables, la protection de l'environnement, et l'accès à l'éducation. Ce constat traduit la capacité d'impact dont dispose les entreprises sociales et inclusives dans le cadre de la mise en œuvre de leurs modèles d'affaires.

#### ⤵ Place de l'innovation

La majorité des entreprises de notre échantillon estime avoir mis sur le marché des produits et services innovants :

- Santé : digitalisation des données vitales
- Nutrition durable : céréales locales à base de maïs et de riz à faible coût et des emballages biodégradables
- Energie : kits solaires accessibles aux populations à faible revenu ; serviettes hygiéniques lavables en coton bio fabriqués
- Finance : e-tontine favorisant l'accès des personnes à faible revenu à l'épargne et au crédit

### 3.3 Finalité Sociale/Sociétale/ Environnementale

#### ⤵ Priorité

Toutes les entreprises sociales et inclusives sondées considèrent leur mission sociale/inclusive comme prioritaire au sens de notre diagnostic. Pour 40 à 60% d'entre elles, cette mission répond à l'épanouissement et l'émancipation des personnes, aux besoins sociaux mal ou peu satisfaits, à la protection de l'environnement et l'inclusion des BoP ou des populations vulnérables. La mission concerne pour environ 17% d'entre elles, une réponse à l'intérêt général.

#### ⤵ Pérennité

Pour la majorité (83%) d'entre elles, cette mission est formellement inscrite dans un document officiel, en l'occurrence les statuts, la charte de l'entreprise ou le pacte d'actionnaires.

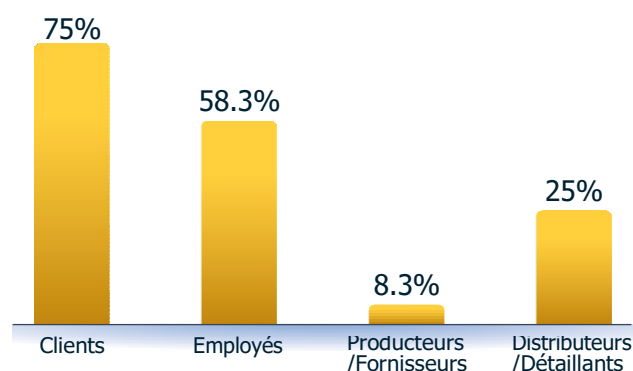
La portée juridique de chacun de ces documents permet de mesurer le niveau d'engagement de chaque entreprise à produire des impacts sociaux à travers leur business model. Pour 60% des entreprises, les statuts et le pacte d'actionnaire sont les documents de référence ; la mission est dans ce cas juridiquement contraignante.

En majorité, ces entreprises disposent de règles formelles qui garantissent la pérennité de leur mission sociale. Au nombre de ces règles, il y a la soumission des nouveaux actionnaires au respect de la mission sociale à travers le pacte, les clauses d'encadrement des activités ainsi que les clauses protectrices de la finalité des entreprises et les clauses statutaires de l'entreprise précisant la poursuite des objectifs sociaux en cas de cession des actifs et passifs de l'entreprise.

Ces clauses sont des outils qui garantissent la pérennité de la mission sociale et/ou environnementale mis à la disposition des entreprises de notre échantillon.

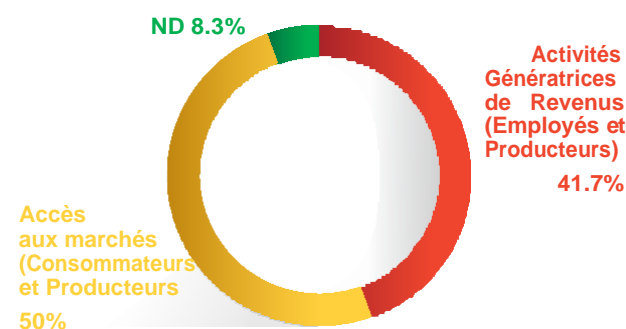
### 🕒 **Modèle d'inclusion**

La majorité des entreprises estime avoir comme cibles les jeunes, les femmes et les personnes pauvres (BoP), et dans une moindre mesure des personnes handicapées, des migrants et des personnes âgées.



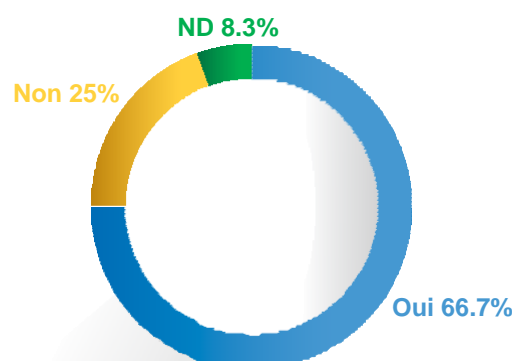
Cette inclusion des populations cibles se fait pour la plupart et dans l'ordre, en tant que clients, employés, distributeurs/détaillants et

producteurs/fournisseurs afin de leur permettre soit d'avoir facilement accès au marché, soit de générer des revenus à travers des activités.



Enfin, pour 66% des entreprises, la viabilité commerciale dépend de l'activité d'inclusion des populations cibles. Ce critère essentiel de qualification de l'entreprise inclusive dans le cadre de notre diagnostic est donc rempli par 66% des entreprises interviewées, ce qui signifie que la part des entreprises répondant strictement à la définition de l'entreprise inclusive est majoritaire.

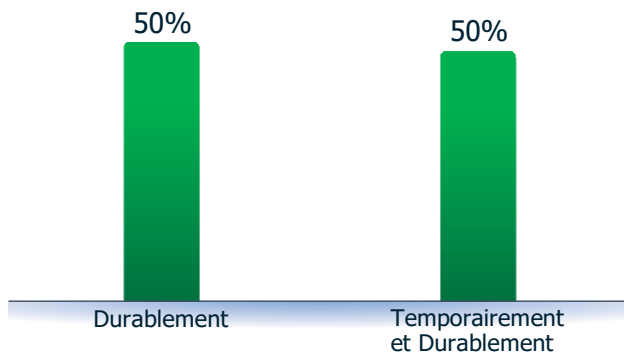
### LA VIABILITÉ COMMERCIALE DÉPEND-ELLE DE L'ACTIVITÉ SOCIALE/INCLUSIVE ?



### 🕒 **Réplicabilité du modèle d'inclusion**

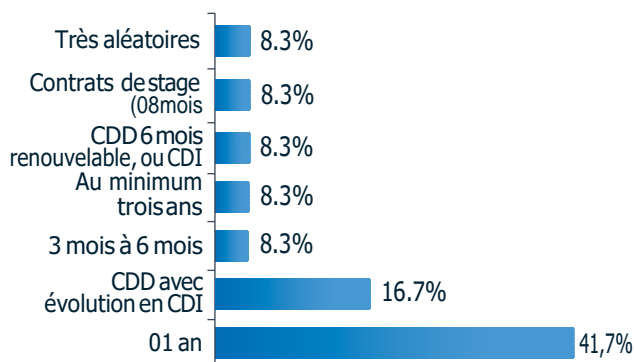
La majorité des entreprises de notre échantillon estime que leur modèle d'affaires est adapté aux besoins spécifiques des BoP et à ceux des populations vulnérables dans les zones d'implantations de leurs activités. Aussi, bien que leur modèle d'affaires qui inclut les BoP soit spécifique au secteur d'activité dans lequel elles interviennent, la majorité de ces entreprises estiment que celui-ci est répliquable dans une certaine mesure.

#### ⊙ Qualité, durabilité & pérennité de l'inclusion



La moitié des entreprises estiment avoir intégré les populations vulnérables seulement de façon durable et l'autre moitié estime les avoir intégré aussi bien temporairement que durablement.

Près de 67% des entreprises estiment que leur modalité d'inclusion des populations vulnérables est formelle. En effet, les entreprises interviewées estiment garantir l'inclusion des populations vulnérables essentiellement par le biais de contrats écrits.



La majorité des entreprises soutiennent qu'elles intègrent les populations cibles par le biais des contrats à durée déterminée d'un an et à travers des contrats à durée indéterminée.

Par ailleurs, la moitié des entreprises sondées fournissent aux populations cibles des revenus supérieurs au taux du marché. La marge supplémentaire par rapport au taux du marché

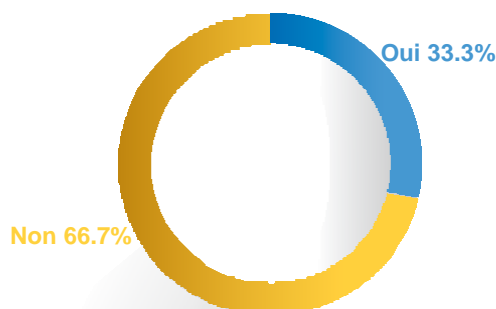
varie entre 5 et 10%. Il ressort de ce constat qu'une partie des entreprises de notre échantillon contribue à l'inclusion économique durable et substantielle des populations cibles.

Enfin, les trois quarts d'entre elles affirment également apporter des biens et services supplémentaires aux populations cibles qui vont dans le sens du bien-être de leurs collaborateurs ; il s'agit entre autres de formations à l'utilisation des produits et d'événements de sensibilisation à la citoyenneté.

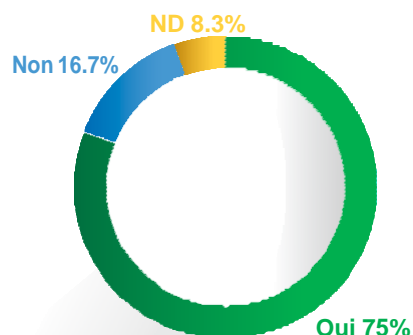
### 3.4 Lucrativité

#### ⊙ Pratique : les règles de limitation de la lucrativité

##### EXCÉDENTS RÉINVESTIS EN TOTALITÉ DANS LA MISSION ?



##### EXCÉDENTS RÉINVESTIS AU MOINS PARTIELLEMENT DANS LA MISSION ?



50% des entreprises visitées sont à but lucratif, moins de la moitié sont des entreprises hybrides et environ 17% disposent des règles de limitation de la lucrativité et d'encadrement de la rémunération des apports en fonds propres. Parmi ces règles, on peut citer celle qui consiste à réinvestir les

réserves dans la mission sociale de l'entreprise et celle qui limite les dividendes des actionnaires par rapport aux revenus des employés (le plus haut salaire ne dépasse pas cinq fois le salaire le plus bas de l'entreprise). Par ailleurs, moins de 50% des entreprises disposent d'une politique de transparence et d'encadrement de l'échelle des salaires.

Par ailleurs, seulement 33% des entreprises réinvestissent la totalité de leur excédent dans la mission sociale de l'entreprise. Mais elles sont 75% à les investir partiellement dans la mission sociale de l'entreprise. Pour le reste, le réinvestissement se fait en fonds propres ou sous forme de réserve. Cette posture des entreprises sociales et inclusives de notre échantillon traduit la volonté des dirigeants à pérenniser leurs activités.

Ces excédents sont affectés vers les postes suivants : l'achat de matériels et d'équipements, l'amélioration de la qualité des produits et des services de l'entreprise, le renforcement de capacité des employés. Les affectations des excédents sont généralement réglementées par les statuts des entreprises.

Enfin, seulement 10% disposent d'autres modes de limitations de la lucrativité inscrits dans leurs statuts et chartes.

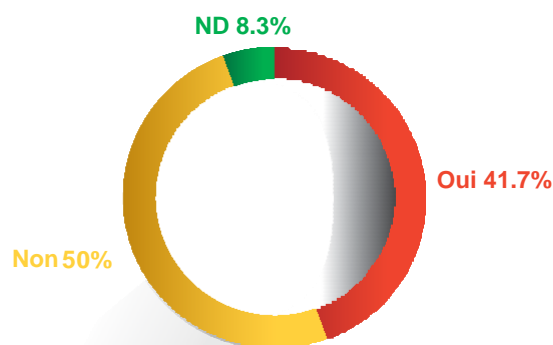
### 🕒 Perspectives : incitations à l'adoption d'une politique de limitation de la lucrativité ?

Plus de la moitié des entreprises estiment qu'elles sont prêtes à adopter des politiques de limitation de la lucrativité que pourrait proposer l'Etat dans la mesure où ce dernier fournit des mesures d'incitations. Aussi, les entreprises proposent quelques exemples de mesures d'incitation que l'Etat peut adopter. Il s'agit des allègements fiscaux pour les entreprises sociales et inclusives, des subventions pour les entreprises sociales et inclusives ainsi que prévoir un quota spécial pour

les entreprises sociales et inclusives en matière d'accès aux marchés publics.

## 3.5 Gouvernance

### 🕒 Pratique : le partage de pouvoir



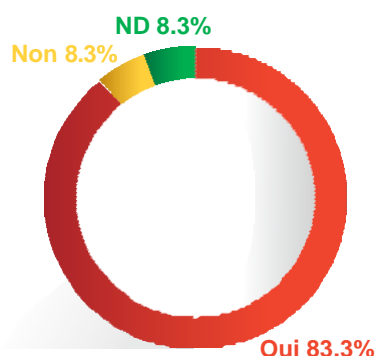
Seulement 41% des entreprises sondées disposent d'une politique de partage de pouvoir. Les mécanismes de partage de pouvoir au sein de ces entreprises sont mis en œuvre à travers les actions suivantes : l'implication des salariés dans le processus de prise de décisions, le renouvellement au sein des instances dirigeantes de l'entreprise, la possibilité pour les salariés d'être représentés à des réunions du Conseil d'Administration, etc. Ces différents mécanismes de partage de pouvoir sont prévus selon elles, par des documents officiels, tels que les statuts, les chartes et les pactes d'actionnaires.

### 🕒 Perspectives : incitations à l'adoption d'une politique de partage de pouvoir ?

La majorité des entreprises de notre échantillon déclarent qu'elles pourraient mettre en œuvre des politiques de partage de pouvoir si des mesures incitatives leur sont proposées par l'Etat ou par les bailleurs de fonds. A titre d'exemple de mesure incitative, elles citent des modules de formation pour la mise en place au sein des entreprises des cadres de concertations entre les équipes dirigeantes des entreprises et les syndicats ou les représentants des employés.

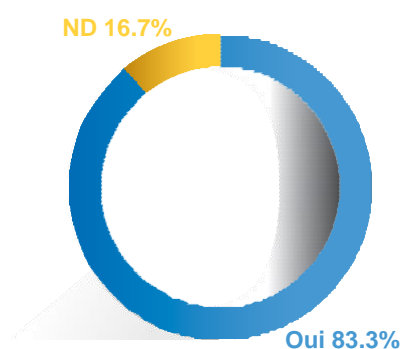


#### ③ Pratique : le management horizontal



La grande majorité des entreprises pratiquent le management horizontal par le biais des mécanismes suivants : l'organisation des réunions avec le personnel pour faciliter la circulation de l'information, le recueil d'avis des employés dans la prise de décisions, la prise en compte des propositions venant des employés, la responsabilisation de tous les postes, etc.

#### ③ Pratique : la collaboration avec les acteurs locaux



La majorité des entreprises collabore avec les acteurs locaux sur les enjeux du territoire. Il s'agit de la mise en place des cadres de concertation, d'échanges, d'informations et de sensibilisation avec les responsables locaux et les groupes cibles de l'entreprise, notamment les municipalités, les administrations préfectorales et les chefs traditionnels.

### 3.6 Partenariat avec une banque éthique

Seulement 17% des entreprises sondées estiment avoir des partenariats avec les banques éthiques. Parmi ces banques éthiques, elles citent ECOBANK et la Banque Société Générale. Très peu de banques commerciales implantées au Sénégal offre des financements spécifiques aux entreprises sociales et inclusives.

### 3.7 Politique éthique d'achat, d'approvisionnement et de partenariat

La plupart des entreprises (70%) ne disposent d'aucune politique de ce genre. Celles-ci se considèrent comme des entreprises très jeunes et manquant de ressources pour pratiquer une telle politique.

### 3.8 Suivi de la performance sociale

Les entreprises de notre échantillon mesurent les impacts sociaux de leurs actions à travers plusieurs démarches méthodologiques :

- les rapports d'activités annuels ;
- les enquêtes quantitatives et qualitatives ;
- les décomptes portant sur le nombre d'emplois créés ;
- les décomptes portant sur le nombre de clients inclus dans les chaînes de valeur ;
- les décomptes portant sur le nombre de producteurs inclus dans les chaînes de valeur.

## 4. MODÈLE & ORGANISATION DE L'ENVIRONNEMENT

### 4.1 Caractéristiques

#### ③ Formalisation des entreprises

La majorité (69%) des entreprises interviewées au

Sénégal sont formellement enregistrées contre seulement 15% encore informelles. Comme cause de leur informalité, elles évoquent essentiellement le manque de financement, la pression fiscale et l'insuffisance des mesures d'accompagnement.

Elles considèrent par ailleurs que les mesures prévues pour la formalisation des entreprises doivent être améliorées par le biais d'actions de sensibilisation et d'informations des entrepreneurs qui opèrent dans l'informel.

### ⊙ Avantages et inconvénients des formes juridiques

Les formes juridiques dominantes parmi les entreprises sociales et inclusives interviewées au Sénégal sont la Société à Responsabilité Limitée (SARL), la Société Anonyme Unipersonnelles à Responsabilité Limitée (SAURL) et l'entreprise individuelle.

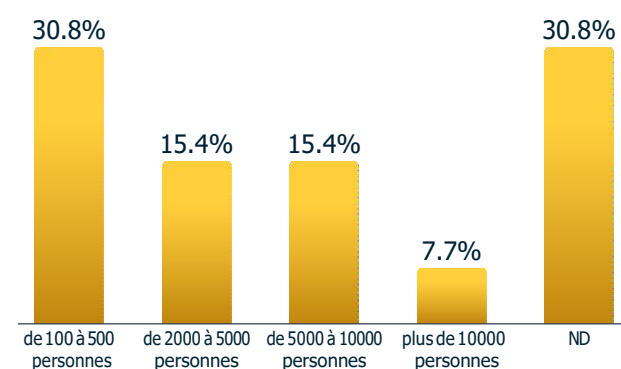
Selon ces entreprises, leurs formes juridiques respectives présentent des avantages et inconvénients. En termes d'avantages les SARL et les entreprises individuelles affirment bénéficier d'allègements fiscaux sur les deux premières années suivant la création, alors que les SAURL mettent en avant leur crédibilité auprès des investisseurs et la différenciation entre le patrimoine personnel du propriétaire et celui de l'entreprise. Concernant les inconvénients, les entreprises individuelles soulignent l'absence de subventions spécifiques de l'Etat et la difficulté d'accès aux financements.

### ⊙ Fiscalité

La pression fiscale sur les entreprises sociales et inclusives, l'absence des mesures d'impositions adaptées à la taille et à la mission sociale des entreprises sociales et inclusives, l'insuffisance des mesures d'incitations fiscales au bénéfice de ces entreprises ne facilitent pas leur croissance et contribuent au maintien de certaines d'entre elles dans le secteur informel.

Moins de la moitié des dirigeants des entreprises de notre échantillon déclarent bénéficier d'allègements fiscaux relatifs à l'impôt sur les sociétés en lien avec le profil de leur entreprise. Il s'agit d'exonération d'impôt sur les sociétés pour les entreprises individuelles sur les trois premières années d'activités et pour les sociétés anonymes à responsabilité limitée sur les deux premières années d'activités.

### ⊙ Les bénéficiaires des actions des entreprises sociales



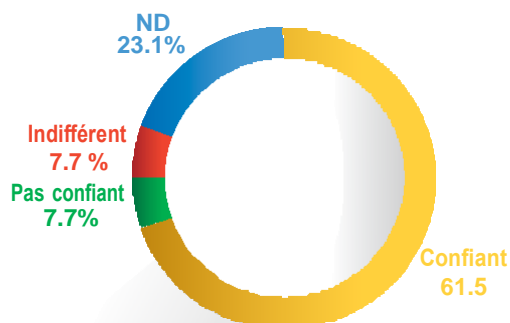
La majorité des entreprises de notre échantillon estime que leurs actions bénéficient à un nombre d'individus entre 100 et 500 personnes. A proportions égales (15,4%) les entreprises sociales interrogées estiment d'une part, entre 2000 et 5000 personnes, et d'autre part, entre 5000 et 10000, le nombre de personnes impactées par leurs actions.

Les moyens d'estimation du nombre de bénéficiaires varient selon les entreprises. Ce nombre est estimé par exemple à partir des fichiers des fournisseurs, des fiches employées, du journal portant sur les activités quotidiennes de l'entreprise, des rapports d'activités annuels de l'entreprise et du fichier des clients.

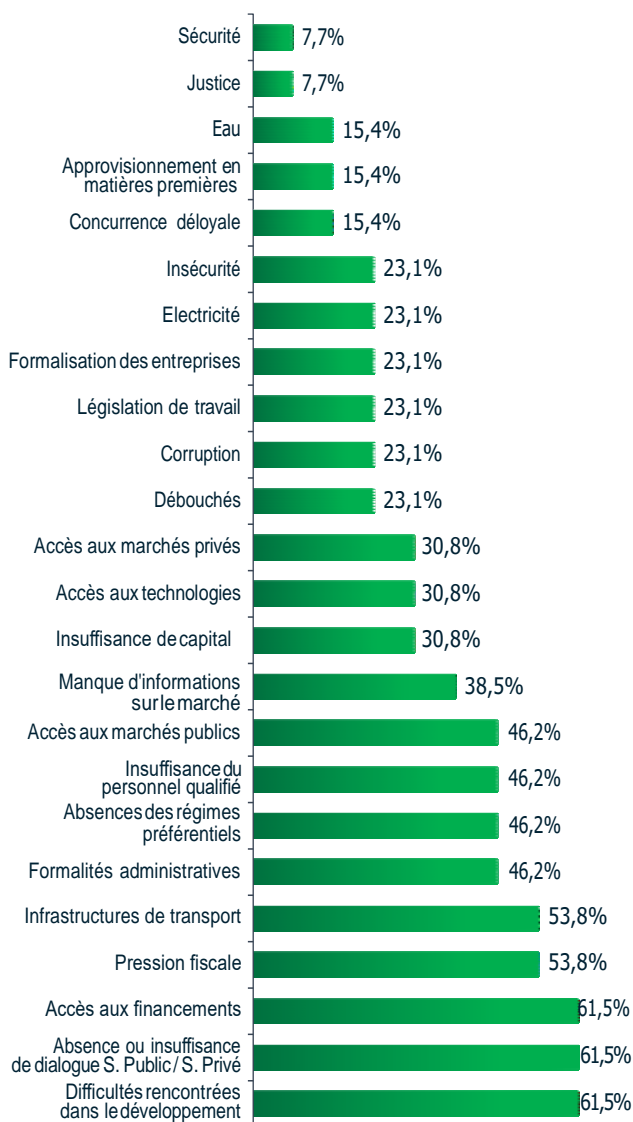
### ⊙ Environnement judiciaire commercial

La majorité des entreprises de notre échantillon sont confiantes à l'égard du système judiciaire du pays. Elles déclarent tout de même n'avoir eu

recours ni au Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation, ni au tribunal du commerce.

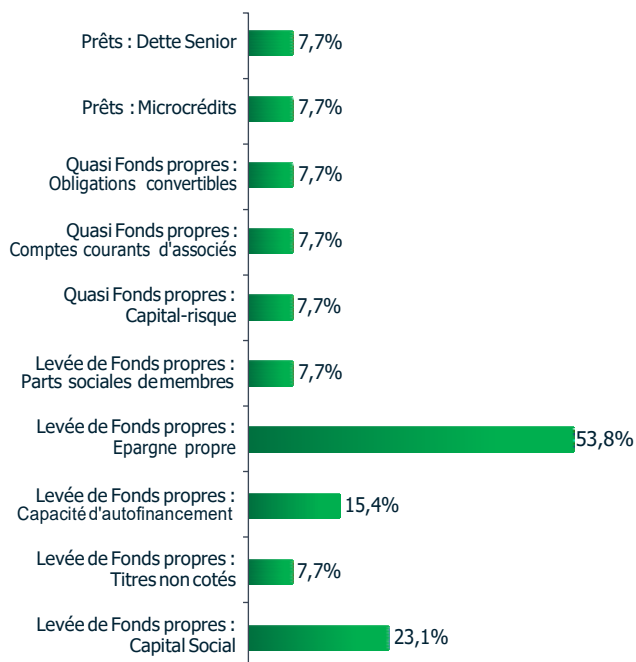


⊙ Difficultés rencontrées dans le fonctionnement des entreprises



4.2 Financement

⊙ Modes de financements et sources de revenus



Le mode de financement dominant est de loin l'épargne propre avec environ 54% des entreprises y ayant recours. En seconde position, arrive le financement par capital social et la capacité d'autofinancement pour respectivement 23% et 15% des entreprises. Les autres modes de financement tels que les prêts classiques et les microcrédits ainsi que l'investissement d'impact, le capital-risque et les parts sociales des membres sont très peu courants selon les entreprises. En effet, seulement 8% d'entre elles y ont recours.

Par ailleurs, les revenus proviennent en majorité du chiffre d'affaire, des fonds propres, des apports des actionnaires et dans une moindre mesure, des fonds externes.

⊙ Accès aux financements

Plus des trois quarts des entreprises affirment rencontrer des difficultés dans l'accès à certains financements tels que les crédits bancaires

et les microcrédits, le capital-risque social, les subventions, les fonds des institutions internationales et les fonds publics.

Selon elles, ces difficultés ont des causes diverses. Elles identifient entre autres leur raison sociale et leur forme juridique, le système de financement non adapté aux startups, le manque de confiance des établissements bancaires, la lourdeur administrative et l'opacité dans l'octroi de ces financements.

En 2016 et 2018, plus de la moitié des entreprises (54%) affirment ne pas avoir bénéficié de financement venant des programmes nationaux ou internationaux. En revanche, 31% déclarent avoir bénéficié de quelques financements qui s'avèrent très insuffisants pour couvrir leurs besoins sur les 3 prochaines années.

#### ⤷ Partenariat avec le secteur public

Plus de la moitié (61%) des entreprises sondées s'inscrivent dans le cadre d'une politique publique. Il s'agit par exemple de la Politique sectorielle de la microfinance, du Plan Sénégal Emergent, des questions relatives à l'électrification rurale et à l'entrepreneuriat des jeunes (Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes).

En outre, près de la moitié des entreprises interviewées (46%) collaborent avec des services étatiques pour la modernisation des services publics, à l'exemple de l'Agence de développement et d'encadrement des PME « ADEPME ».

#### ⤷ Partenariat avec les institutions d'aide au développement

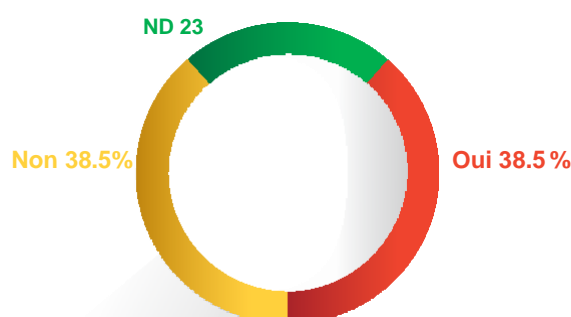
Seulement un quart des entreprises affirment collaborer également avec les institutions d'aide au développement, notamment, avec l'Ambassade de France, l'Union Européenne, la Coopération Allemande, la Coopération Italienne, le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Banque Mondiale pour la mise en œuvre d'actions.

#### ⤷ Partenariat avec les grandes entreprises

Enfin, seulement 35% des entreprises au Sénégal collaborent aussi avec les grandes entreprises dans le cadre de l'open innovation ou de leur politique RSE, notamment avec, Orange, Microsoft, Samsung, Danone Communities, Fondation Grameen Crédit Agricole, etc.

### 4.4 Accès aux marchés

#### ⤷ Accès aux marchés publics



Moins de la moitié des entreprises de notre échantillon (38,5%) considère ne pas bénéficier de mesures spécifiques pour l'accès aux marchés publics. Ces entreprises proposent plusieurs solutions pour favoriser leur accès aux marchés publics : l'existence de clauses spéciales pour les entreprises sociales et inclusives, augmenter les possibilités de sous-traitance avec les grandes entreprises, prévoir un taux spécial d'accès aux marchés publics pour les femmes entrepreneures, etc.

Elles évoquent des freins importants à l'accès aux marchés publics. Il s'agit notamment des formalités administratives complexes, de la rude concurrence avec les grandes entreprises et du manque d'informations sur les conditions d'accès à ces marchés.

#### ⤷ Accès aux marchés privés

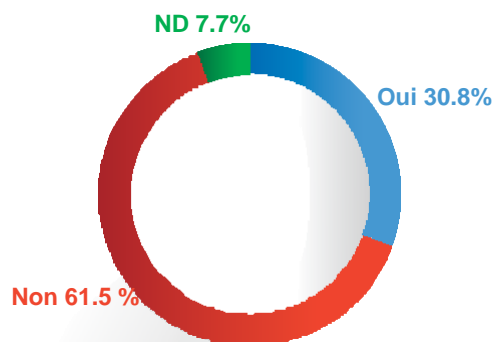
Bien qu'une majorité d'entreprises estime avoir accès aux marchés privés, une minorité pense

### 3. IDENTITE DES ENTREPRISES

toutefois qu'il existe des freins pour y accéder, tels que : le poids du secteur informel, l'absence d'accompagnement des entreprises sociales et inclusives par l'Etat et le patronat, la difficile promotion des entreprises sur les marchés privés en raison des coûts que cela implique, le manque d'information et de financements et la récession économique qui réduit considérablement le pouvoir d'achat des populations.

La majorité des entreprises de notre échantillon estime cependant qu'il existe un cadre légal favorable au développement du partenariat avec les grandes entreprises dans le cadre de

leur RSE. En effet, le Code des investissements propose des mesures d'incitations aux grandes entreprises dans le cadre des sous-traitances avec les petites et moyennes entreprises locales.



Les données du présent chapitre « Entreprises sociales et inclusives » sont issues de la collecte de données terrain. Voir page 9 pour le nombre d'acteurs interviewés





## LES AUTRES ENTREPRISES AYANT DES ACTIVITÉS INCLUSIVES

Les activités commerciales inclusives (Inclusive Business Activities), en même temps que les modèles d'affaires inclusifs (Inclusive Business Models) et les initiatives d'entreprise sociale (Social enterprise initiatives), constituent les trois approches de « l'Inclusive Business » définies par le G20<sup>5</sup> dans son Inclusive Business Framework en 2015. Selon cette approche du G20, reprise dans notre Rapport intermédiaire M+3, les « inclusive business activities » qui incluent des BoP à la chaîne de valeur de l'entreprise répondent aux caractéristiques suivantes : elles sont accessoires ou complémentaires à l'activité principale de l'entreprise, visent le plus souvent un retour sur investissement à long terme en se muant plus tard en modèles d'affaires inclusifs et sont financées à partir des ressources internes de l'entreprise souvent sous forme de RSE, de R&D, ou d'investissement communautaire qui peuvent être soutenues par des fonds externes. La plupart du temps, ce type d'activités est le fait des grandes entreprises classiques ou des multinationales.

Les organisations dont l'activité d'inclusion n'est qu'accessoire (logique « Activités commerciales inclusives » de la définition du G20), ne sont pas les cibles de notre diagnostic bien que faisant partie de l'écosystème ; à ce titre, elles sont étudiées ici en tant qu'autres activités d'inclusion, non partie de l'objet d'étude. Par ailleurs, il existe aussi des modèles d'affaires inclusifs ou Inclusive

Business Models mis en œuvre par des grandes entreprises et multinationales. Elles sont peu nombreuses dans ce cas, mais incluent de fait une majorité de BoP à titre d'employés, de fournisseurs ou de consommateurs. Leur étude est intéressante en ce qu'elles pourraient faire évoluer leurs pratiques pour avoir des impacts sociaux plus significatifs. Quelques exemples sont également inclus dans ce chapitre.

Le recensement issu des recherches effectuées fait apparaître que la majorité des activités inclusives d'entreprises classiques relèvent d'entreprises internationales. En effet, parmi les 5 initiatives recensées, 4 sont mises en œuvre par des entreprises internationales implantées au Sénégal (Total, Société Générale, DHL, Orange) et 1 est mise en œuvre par une entreprise sénégalaise (Senelec). Parmi les 4 initiatives mises en œuvre par des entreprises internationales, 3 relèvent de programmes internationaux (Total, Société Générale, Orange).

Sur les 5 initiatives identifiées, 3 initiatives relèvent de l'accès à l'énergie (Total, Senelec – Programme Woyofal, Orange & Sonatel), une initiative est une action de formation pour l'emploi des jeunes (DHL), 1 action relève d'un soutien financier (dons, subventions, prêts) auprès de communautés locales vulnérables (Senelec), 1 action relève de l'inclusion financière (Société Générale).

<sup>5</sup>G20 Development Working Group (2015), Annexes to G20 Inclusive Business Framework. Consulté sur <http://g20.org.tr/wp-content/uploads/2015/11/Annexes-of-the-G20-Inclusive-Business-Framework.pdf>.





#### PROGRAMME : TOTAL ACCESS TO ENERGY, OFFRE “AWANGO BY TOTAL”

## DEPUIS 2012

### Sénégal

Modalité d'inclusion : les populations les plus démunies n'ayant pas accès à l'électricité  
Activités mises en œuvre : Mise à disposition aux ménages pauvres au Sénégal de solutions solaires

photovoltaïques pour l'éclairage et le chargement de téléphones portables.

Cibles atteintes : populations rurales et BoP

Sources : [https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/rapport-societe-environnement-2013\\_0.pdf](https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/rapport-societe-environnement-2013_0.pdf)



#### SECTEUR BANCAIRE ET DE FINANCEMENT

#### PROGRAMME YUP

## DEPUIS 2017

### Cameroun, Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Ghana

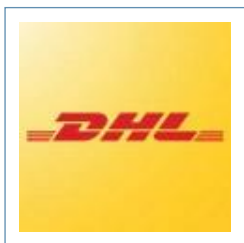
Modalité d'inclusion : inclusion financière des bénéficiaires par la simplification des transactions bancaires et des coûts adaptés aux cibles BoP, et recrutement d'agents issus des BoP.

Activités mises en œuvre : YUP est une offre de « mobile money » qui permet d'accéder à une gamme complète de services transactionnels et financiers même sans avoir de compte

bancaire. Plusieurs services non financiers sont aussi associés pour favoriser l'inclusion sociale, notamment des services d'incubation de startups (InvestEd, Weebi, Cooffa, Dothan Group). Plusieurs partenariats ont été signés avec Universal Music, Youscribe, MyJouleBox.

Cibles atteintes : fin 2018, YUP compte plus de 300.000 portefeuilles ouverts et 4.500 agents.

Sources : <https://societegenerale.africa/fr/une-banque-responsable/inclusion-financiere/>  
<https://societegenerale.africa/fr/une-banque-innovante/des-modeles-bancaires-alternatifs/yup/>



## RECRUTEMENT DE JEUNES DIPLÔMÉS

### Sénégal

Modalité d'inclusion : insertion professionnelle des jeunes diplômés

Activités mises en œuvre : en partenariat avec l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC),

DHL offre aux étudiants de licence et de master la chance d'effectuer un stage de développement de 6 à 12 mois au sein des différentes divisions du monde entier.

Cibles atteintes : jeunes diplômés

Sources : <https://www.logistics.dhl/sn-fr/home/carrieres/etudiants-et-jeunes-diplomes.html>  
<https://www.logistics.dhl/sn-fr/home/carrieres/etudiants-et-jeunes-diplomes/programme-de-stage-aiesec.html>



## SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

### PROGRAMME WOYOFAL

## DEPUIS 2016

### Sénégal

Modalité d'inclusion : accès à l'électricité des populations vulnérables.

Activités mises en œuvre : SENELEC a doté 500 ménages de kits Woyofal, comprenant une installation intérieure gratuite, et une dotation

gratuite mensuelle de 5000 Francs CFA de crédit d'électricité pendant un an. L'objectif est de soutenir 37 000 familles démunies dans les quatorze régions du Sénégal.

Cibles atteintes : 500 ménages en 2016

Sources : Rapport annuel de SENELEC 2016, p.69 - Rapport annuel de SENELEC 2017, p.16  
[https://www.dakaractu.com/Lancement-du-woyofal-social-a-Kolda-Mouhamadou-Makhtar-Cisse-DG-de-la-Senelec-octroie-300-branchements-sociaux-a-des\\_a163928.html](https://www.dakaractu.com/Lancement-du-woyofal-social-a-Kolda-Mouhamadou-Makhtar-Cisse-DG-de-la-Senelec-octroie-300-branchements-sociaux-a-des_a163928.html)  
[https://www.pressafrik.com/Lancement-de-Woyofal-social-La-Senelec-va-offrir-37-000-compteurs-prepares-a\\_a165032.html](https://www.pressafrik.com/Lancement-de-Woyofal-social-La-Senelec-va-offrir-37-000-compteurs-prepares-a_a165032.html)



TÉLÉCOMMUNICATION ET ÉNERGIE

PROJET : ORANGE ENERGIE

DEPUIS 2018

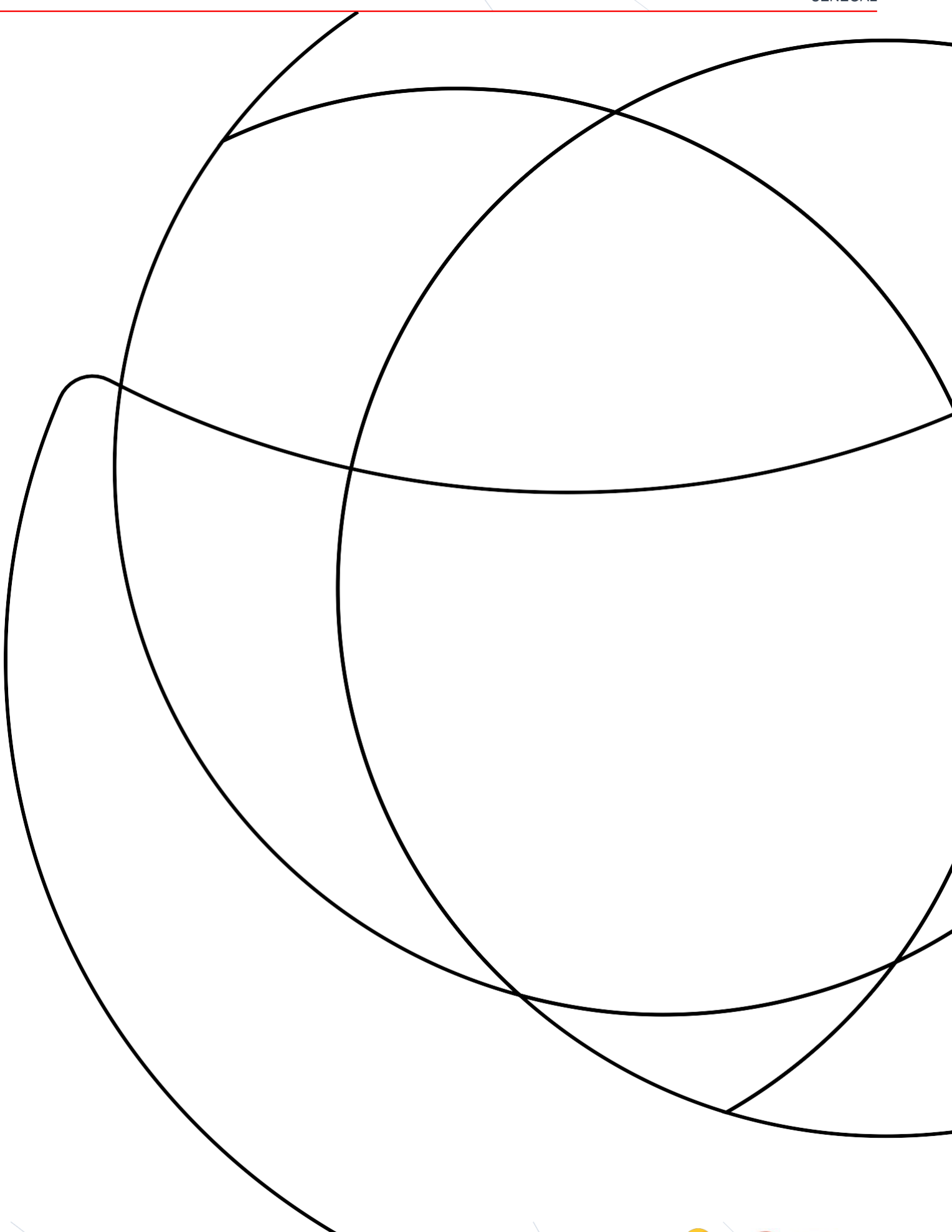
Sénégal

Modalité d'inclusion : accès des populations rurales à l'électricité

Activités mises en œuvre : mise à disposition aux foyers ruraux de kits solaires individuels. L'équipement propose une solution alternative et à moindre coût pour remplacer les lampes à pétroles, les piles jetables ou encore la consommation du diesel. Ces kits se présentent

sous la forme d'un panneau solaire relié à une batterie permettant l'alimentation des équipements. Il s'agit d'une offre d'énergie propre à un coût adapté à la cible BoP. L'assistance pour l'installation et la maintenance des équipements est assurée par le groupe Sonatel et la facilitation du mode de paiement par « Orange Money ». Cibles atteintes : BoP et populations rurales

Source : <https://sonatel.sn/le-groupe-sonatel-lance-orange-energie-pour-lelectrification-des-zones-rurales-au-senegal/>





**CADRES  
INSTITUTIONNELS,  
POLITIQUES  
ET JURIDIQUES**

**4**







# VOLONTÉS POLITIQUES ET PROMOTION DU SECTEUR

## 1. COMMUNICATION

Le Sénégal dispose d'une stratégie de communication spécifique sur les entreprises sociales et inclusives, et de plusieurs stratégies et plans de communication nationaux en lien avec les valeurs et pratiques du secteur.

La « Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire » et la « Stratégie Nationale de Développement Economique et Social » en vigueur au Sénégal depuis 2013 disposent chacun d'une stratégie de communication. Ils veillent à assurer la visibilité des deux politiques nationales auprès des bénéficiaires et acteurs de l'économie sociale, notamment les populations à faible revenu, les financeurs, les structures d'accompagnement des entreprises sociales et les acteurs publics<sup>1</sup>. L'axe stratégique 3 de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire, « Développement de l'information, de la formation et de la recherche en économie sociale et solidaire », traite spécifiquement de la stratégie de communication à déployer dans le secteur.

De plus, les deux premiers axes stratégiques de la « Stratégie Nationale de Développement Economique et Social 2013-2017 » portent respectivement sur la croissance, la productivité et la création de richesses, la protection sociale, l'accès aux services sociaux de bases et le développement durable en prévoyant des actions de promotion du micro-entrepreneuriat et des petites et moyennes entreprises. La stratégie de communication mise en œuvre dans ce cadre vise à promouvoir ces axes.

A côté de la communication spécifique au secteur, la politique générale de développement du Sénégal (le Plan Sénégal Emergent ou PSE) ainsi que sa communication et visibilité sont fortement ciblées vers le rôle du secteur privé pour l'inclusion sociale et financière, le genre et l'environnement : en effet, le PSE propose une stratégie de communication particulièrement en lien avec le secteur du Social & Inclusive Business<sup>2</sup>. La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie sur la participation des parties prenantes, notamment le gouvernement, le secteur privé et la plate-forme des organisations de la société civile<sup>3</sup> et préconise d'utiliser tous les canaux de communication disponibles, tels que la presse écrite, électronique, audiovisuelle et la sensibilisation directe par le biais d'ateliers et de séminaires<sup>4</sup>.

Enfin, en 2016, le Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des PME a tenté d'améliorer le dynamisme des entreprises de petites tailles et des groupements d'intérêt économique qui valorisent les produits « made in Sénégal » avec la Stratégie de développement des exportations (2016-2020). Il a également doté ce document d'un plan de communication, qui prévoit sa diffusion, par la voie des médias nationaux, et vise la promotion des mesures d'inclusion des BoP et populations vulnérables que sont les producteurs ruraux locaux, auprès des entreprises, de la chambre du commerce, des organisations de la société civile, etc.<sup>5</sup>.

<sup>1</sup>République du Sénégal, Stratégie Nationale de Développement économique et Sociale (2013-2017), p. 64 et suivants ; Politique de Promotion de l'économie sociale et solidaire, 2013, p. 16. - <sup>2</sup>République du Sénégal, « Plan Sénégal Emergent et la stratégie de développement des exportations (2016-2020). » -

<sup>3</sup>Ministère de la planification, Plan Sénégal Emergent, République du Sénégal, 2014, p.135. - <sup>4</sup>Ibid. p.135. - <sup>5</sup>Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des PME, Stratégie de développement des exportations (2016-2020), République du Sénégal, 2016, p.45.

## 2. EVÈNEMENTIEL

Plusieurs conférences et évènements périodiques de portée régionale, nationale et internationale concernant l'entreprise sociale et l'entreprise innovante à impact, sont organisés chaque année et montrent ainsi le niveau de promotion du secteur dans le pays. De plus, d'autres évènements en lien avec l'entrepreneuriat en général et la Tech s'organisent.

- **Du 26 octobre au 2 novembre 2019, le « Salon tournant de l'économie sociale et solidaire »** a eu pour objectif d'établir des liens étroits entre les acteurs de l'économie sociale du Sénégal et du Maroc afin de favoriser le dynamisme et les échanges dans le secteur de l'économie sociale au niveau des deux pays. Cette conférence a été organisée par le gouvernement sénégalais en collaboration avec le gouvernement marocain avec pour thématique « L'économie sociale et solidaire, un modèle alternatif et inclusif d'entrepreneuriat ». Les personnes présentes sur cet évènement étaient : la Ministre sénégalaise en charge de l'économie sociale, Zahra Iyane THIAM, le Ministre du Tourisme, du Transport aérien, de l'Artisanat et de l'Economie sociale du Maroc, Mohamed SAJID, le représentant résident du PNUD au Sénégal, Amata DIABATE, la directrice générale de l'agence de l'AFD au Sénégal, Laurence HART, le président de l'Union Nationale de Coopératives Agricoles du Sénégal (UNCAS), El Hadji NDIOL LOUM et la directrice générale de CTIC Sénégal (incubateur) Régina MBODJ.
- **Du 14 au 15 juin 2019, s'est tenue la 4<sup>e</sup> édition du « Forum Jeunesse Sénégal à Ziguinchor ».** Ce forum avait de multiples objectifs :
  - Soutenir la création d'entreprise et l'auto-emploi ;

- Favoriser le réseautage entre les jeunes entrepreneurs ;
- Soutenir des initiatives entrepreneuriales portées par les jeunes sénégalais<sup>6</sup>.

Cet évènement était organisé par le gouvernement sénégalais avec pour thématique centrale le développement durable, l'environnement et l'innovation. Étaient présents à ce forum la Ministre en charge de l'économie sociale, Zahra Iyane THIAM, le directeur délégué de l'Institut français au Sénégal, Pascal MOULARD, le directeur de l'Agence de développement allemand (GIZ) au Sénégal, Friederike VON STIEGLITZ, le directeur de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes, Amadou Lamine DIENG, le président du conseil d'administration du Fond de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP), Docteur Papa Amadou NDIAYE<sup>7</sup>.

- **En 2018 a eu lieu la conférence sur la « Finance sociale, l'économie sociale et le développement durable<sup>8</sup> ».** Elle a été organisée à Dakar en collaboration avec des entrepreneurs sociaux, des universités, l'Association Internationale des Investisseurs dans l'Economie Sociale (INAISE) et le gouvernement sénégalais. Au cours de cette conférence, les participants ont travaillé sur les mécanismes de financement de l'économie sociale et solidaire, sur les outils financiers de soutien à l'agriculture et à l'entrepreneuriat féminin et sur les formes de financement innovantes<sup>9</sup>. Cette conférence réunissait de nombreux acteurs de l'économie sociale, notamment les entrepreneurs sociaux, les universitaires, les organes d'accompagnement comme les incubateurs, les partenaires financiers et les organes publics. Les principaux invités à ce forum étaient la Ministre en charge de l'économie sociale, Zahra Iyane THIAM, le représentant

<sup>6</sup>V. le site web du Forum Jeunesse Sénégal, 4<sup>e</sup> édition du Forum Jeunesse Sénégal, du 14 au 15 Juin à Ziguinchor : <https://www.forumjeunessesenegal.com/presentation/ziguinchor-2019> - <sup>7</sup>V. le site web du Forum Jeunesse Sénégal, Partenaires : <https://www.forumjeunessesenegal.com/partenaires> - <sup>8</sup>Association Internationale des Investisseurs dans l'Economie sociale, Finance Sociale et Solidaire et émergence des continents : V. <http://inaise.org/conference/conference-internationale-dinaise-2018/> - <sup>9</sup>Réseau international d'économie sociale et solidaire, Conférence INAISE 2018 : Finance Sociale et Solidaire et émergence des continents, lundi 16 avril 2018. V. <http://www.essfi.coop/2018/04/16/conference-inaise-2018/>

résident du PNUD au Sénégal, Amata DIABATE, le directeur de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes, Amadou Lamine DIENG, le président du conseil d'administration du Fond de Garantie des Investissements prioritaires (FONGIP), Docteur Papa Amadou NDIAYE<sup>10</sup>.

→ **Le 24 Mai 2014, un Forum sur le thème « L'Entrepreneuriat et le Développement Durable »** a été organisé à Dakar par l'association « Jeunes Entrepreneurs Africains ». L'objectif de ce forum est de stimuler et d'encourager les jeunes sénégalais à l'entrepreneuriat afin de contribuer à réduire le taux de chômage<sup>11</sup>.

→ **Le 28 mars 2019, les Assises de l'entrepreneuriat social** ont été organisées à Bordeaux (France) par So Coopération et le Consulat du Sénégal à Bordeaux. Le thème de la rencontre est intitulée « Solidarité internationale et entrepreneuriat au Sénégal : les initiatives économiques à finalités sociales ou environnementales<sup>12</sup> ». L'objectif de cet événement est faire le point sur les coopérations

potentielles, les pratiques économiques et dynamiser un réseau de partenaires internationaux pour mener à bien des projets économiques et sociaux. De nombreux acteurs ont participé : des entrepreneurs, le Consul du Sénégal Abdourahmane Koita, et la conseillère régionale en charge de l'innovation sociale Christine Moebs.

→ **L'Africa Future Summit** a pour ambition d'accélérer le développement de l'écosystème Tech/numérique de l'Afrique ; le Fonds pour l'avenir de l'Afrique et Forbes 8 ont parrainé la plus grande tournée technologique du continent d'octobre à décembre 2019. La tournée a ciblé le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Kenya, l'Éthiopie, l'Égypte, le Maroc, le Sénégal, le Rwanda, le Ghana, le Liberia et la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'une grande tournée technologique à travers le continent, accueillant près de 500 conférenciers et plus de 5000 invités. La tournée s'est clôturée le 13 décembre 2019 par le Ghana, qui a réuni une centaine de conférenciers du monde entier.<sup>13</sup>

<sup>10</sup>Ibid. - <sup>11</sup>Sur « Au Sénégal », Forum de l'entrepreneuriat et du développement durable, in Rencontre et débat, publié le 7 mai 2014. V. <https://www.au-senegal.com/forum-de-l-entrepreneuriat-et-du-developpement-durable,9741.html> - <sup>12</sup>PTAK Guillaume, Bordeaux : L'entrepreneuriat social au Sénégal à l'honneur, publié le 1er avril 2019. V. <https://ecomnews.fr/article/Bordeaux-entrepreneuriat-social-senegal-honneur> - <sup>13</sup>Sur le Africa Future Summit, Rwanda : <https://www.eventbrite.com/e/africa-future-summit-rwanda-tickets-56753799141?aff=ebdssbdestsearch>



# INSTITUTIONNALISATION DU SECTEUR : ACTEURS PUBLICS ET DIALOGUE

## 1. LES ACTEURS PUBLICS

Au Sénégal, il y a un Ministère spécialement consacré à l'entrepreneuriat social et inclusif, et à l'économie sociale et solidaire : le Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire (MMESS). De plus, parce que les domaines qui intéressent l'ESS sont vastes, plusieurs ministères sont impliqués dans la gestion du secteur Social & Inclusive Business.

→ **En septembre 2017, le gouvernement sénégalais a mis en place le Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire (MMESS)<sup>14</sup>**, constituant un pas supplémentaire vers des mesures plus concrètes favorisant l'inclusion économique des populations vulnérables et BoP<sup>15</sup>. Sa mission est d'accompagner et encadrer les acteurs de l'ESS, de promouvoir le développement de l'ESS et d'appuyer la formalisation des entreprises sociales.

Le MMESS se compose de la :

- Direction de la Microfinance : c'est le service technique de la microfinance, qui se charge de la promotion et de la coordination de la stratégie du secteur de la microfinance.
- Direction de l'Economie Sociale et Solidaire : c'est le service d'encadrement des entreprises sociales, qui se charge d'accompagner les acteurs de l'ESS, de promouvoir le

développement de l'ESS et d'appuyer à la formalisation des entreprises sociales et autres organisations.

→ **La Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER)** a été créée en décembre 2017 par décret présidentiel<sup>16</sup> dans la perspective d'asseoir de façon durable un cadre catalyseur pour la réalisation de performances inclusives. Les objectifs de la DER sont de trois ordres :

- Promouvoir l'entrepreneuriat et les auto-entrepreneurs à l'échelle du territoire national ;
- Créer des emplois inclusifs pour les jeunes et les femmes afin de lutter contre le chômage, le sous-emploi, la pauvreté et la précarité ;
- Promouvoir l'éclosion de champions nationaux dans des secteurs porteurs pour l'économie sénégalaise et régionale.

Ses missions consistent notamment à :

- Accompagner des entreprises et des jeunes à faible revenu par le financement des TPE-PME, et cela, sans garantie. Le financement de projets passe aussi par le crowd-funding.
- Viser l'autonomisation des BoP par la formalisation des entreprises et des porteurs de projets avec l'appui de la Chambre de Commerce.
- Former des acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat.

<sup>14</sup>Nos développements futurs liés à ce Ministère se basent sur les expériences de deux responsables du MiMES : Monsieur CISSE, directeur national de la microfinance et Madame Samba, directrice nationale de l'ESS au sein du Ministère de la microfinance et de l'ESS. - <sup>15</sup>Décret n°2019-803 du 17 Avril 2019 « relatif aux attributions du Ministère de la Microfinance, de l'Economie Sociale et Solidaire », République du Sénégal. - <sup>16</sup>Décret n°2019-769 du 08 avril 2019 « portant la répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères », République du Sénégal.



Pour ses missions, la DER est dotée d'un fonds de 30 milliards de FCFA<sup>17</sup> et de 3 guichets « Chaines de valeurs », « Autonomisation » et « TPE PME » pour favoriser le développement d'entreprises ayant des modèles d'affaires inclusifs. Ces trois guichets constituent un format unique de dynamisation de l'entrepreneuriat au Sénégal.

→ **Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et du Commerce** dispose de la Direction des Petites et Moyennes Entreprises qui a pour mission principale de promouvoir les entreprises sénégalaises et les produits locaux<sup>18</sup>. En particulier, il est composé de l'Agence d'Encadrement et de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME)<sup>19</sup> qui a été créée par décret du 29 novembre 2001. Cette agence a principalement pour mission de :

- Conseiller et encadrer les PME en voie de création ou déjà existantes en leur apportant des informations à caractère économique, commercial et réglementaire, ainsi qu'une assistance pour faciliter leur développement ;

Cette agence dispose d'un programme de 30 milliards de francs CFA destiné à promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi des femmes et des jeunes<sup>20</sup>.

→ **Le Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre**<sup>21</sup> est une institution publique chargée de préparer et de mettre en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat en matière de politique familiale, de promotion des femmes et du genre dans l'activité économique notamment. Il est en charge d'élaborer les politiques de développement social et participe avec les autres Ministères aux politiques d'élimination de la pauvreté. Il conduit aussi la politique de promotion de la femme et

de lutte contre les discriminations. Ce Ministère est important pour l'autonomisation des femmes dans la mesure où il favorise le renforcement des capacités de femmes chefs d'entreprises, notamment en matière de financement et de gestion de leurs activités économiques. Cette compétence, il l'exerce conjointement avec les Ministères des Finances et des PME, avec lesquels il veille aussi à la promotion et au développement du crédit d'entreprise en faveur des femmes. A ce titre, il dispose d'une Direction spécifique « aux Organisations Féminines et de l'Entrepreneuriat Féminin ».

## 2. LE DIALOGUE : RÉSEAU DE PLAIDOYER ET CADRE DE CONCERTATION

### 2.1 Cadre de concertation

Le dialogue dans le secteur du Social & Inclusive Business est en cours de mise en place avec le Groupe de travail de l'ESS dans le cadre de la mise en œuvre de la convention entre le Sénégal et le Maroc sur l'ESS. Les acteurs impliqués sont les entreprises sociales reconnues au Sénégal, les incubateurs, les faïtières de coopératives, le Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire (MMFESS), l'Agence d'Encadrement et de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME), la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER), l'Agence de Promotion des Investissements et Grands Travaux (APIX) et le Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre (MFFG).

### 2.2 Réseau

Le Réseau des acteurs et des collectivités territoriales pour l'économie sociale et solidaire

<sup>17</sup>La Tribune Afrique, Sénégal : un nouveau fonds pour financer l'auto-emploi des jeunes, publié le 2 avril 2018. V. <https://afrique.latribune.fr/economie/strategies/2018-04-02/senegal-un-nouveau-fonds-pour-financer-l-auto-emploi-des-jeunes-773894.html> - <sup>18</sup>Loi d'orientation n°2008-29 du 28 juillet 2008, J.O. n°6440 du Samedi 29 Novembre 2008, République du Sénégal. V. <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article7188> - <sup>19</sup>Décret n°2001-1036 du 29 novembre 2001 « portant la création de l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises », République du Sénégal. - <sup>20</sup>Portail de la microfinance au Sénégal, DER : Un instrument destiné à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des femmes et des jeunes, publié le 31 mai 2018. V. <http://www.microfinance.sn/der-un-instrument-destine-la-promotion-de-l-entrepreneuriat-et-de-l-emploi-des-femmes-et-des-jeunes/> (consulté le 19/09/2019). - <sup>21</sup>Décret n°2017-1576 relatif aux attributions du Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre, République du Sénégal.

(RACTES) est le seul réseau identifié. Les responsables de ce réseau mènent des actions de plaidoyer en faveur des entreprises sociales et inclusives qui contribuent au développement local dans les secteurs des énergies renouvelables, la

protection de l'environnement et le développement durable, l'accès aux services sociaux de base. Ces actions de plaidoyer sont menées auprès de l'Etat Sénégalais et des acteurs internationaux qui interviennent sur les questions d'ESS.



# POLITIQUES NATIONALES

Au Sénégal, il existe une lettre de politique sectorielle sur l'ESS qui a débuté en 2020 avec son Plan d'action 2020-2024. Il s'agit d'une stratégie sectorielle portant sur la structuration du secteur de l'ESS. De plus, plusieurs politiques visent à renforcer un écosystème favorable à l'atteinte d'objectifs identiques à ceux de l'entreprise sociale et inclusive : l'inclusion des populations vulnérables et BoP (incluant les femmes), l'économie verte, la création d'emplois inclusifs, etc. Ces feuilles de route, politiques publiques et programmes nationaux participent de façon incidente à façonner un écosystème non pas spécifique mais propice au Social & Inclusive Business.

Ces documents analysés sont donc les cadres politiques actuels de développement des entreprises sociales et inclusives au Sénégal.

## 1. LES FEUILLES DE ROUTE

⊙ **Le cadre général : inclusion sociale et économique des populations vulnérables et BoP & approche genre**

→ **La nouvelle politique économique du gouvernement sénégalais a pour support le Plan Sénégal Emergent (PSE) 2012-2035.**

Ce plan est divisé en trois phases :

- La première phase (2014-2017) porte sur les projets d'infrastructures ;
- La deuxième phase (2017-2023) porte sur les investissements dans les secteurs clés de l'économie avec un accent particulier sur l'inclusion économique des populations

à faible revenu et les réformes de l'environnement des affaires ;

- La troisième phase (2023-2035) porte sur la consolidation des acquis du PSE<sup>22</sup>.

→ **Le Plan Sénégal Emergent (PSE), adopté en 2014, est actuellement le cadre unique de référence du Sénégal en matière de Développement Economique et Social à l'horizon 2035. Le secteur de l'économie sociale et solidaire y est considéré comme un des piliers économiques** devant contribuer à « la transformation de la structure de l'économie dans le but de soutenir une dynamique de croissance forte et durable »<sup>23</sup>. L'Axe 1 du Plan Sénégal Emergent traite entre autres de l'économie sociale et solidaire. C'est un plan qui est parfaitement en phase avec les objectifs du secteur, en particulier l'amélioration des conditions de vie et du cadre de vie des populations à faible revenu<sup>24</sup>.

De plus, le PSE appuie la promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers deux actions : 1) l'accompagnement des femmes entrepreneures actuelles ou potentielles, en milieu rural ou urbain, à créer, développer et gérer des entreprises selon les normes de standard international dans les créneaux porteurs de l'économie moderne au Sénégal et en Afrique ; 2) l'objectif de faire du micro-crédit un instrument performant de mobilisation de ressources internes mais aussi externes, par des services et produits adaptés au financement d'activités économiques génératrices de revenus.

L'axe 3 du PSE place les femmes et les jeunes au centre du développement du pays, à travers

<sup>22</sup>Ministère du Plan, Plan Sénégal Emergent, République du Sénégal, 2014, p. 167. -<sup>23</sup>Ministère de la Planification, Plan Sénégal Emergent, République du Sénégal, 2014, p. 107. -<sup>24</sup>Ibid. pp. 63-70

la promotion de l'équité et de l'égalité de genre (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap). Plusieurs activités sont développées : renforcement des capacités des institutions et des collectivités locales pour intégrer le genre dans les politiques publiques, amélioration du dispositif juridique de protection des femmes, formation des femmes en entrepreneuriat et gestion d'entreprises, etc.<sup>25</sup>

## 2. LES POLITIQUES PUBLIQUES & PROGRAMMES NATIONAUX

### 2.1 Economie Sociale et solidaire, entrepreneuriat social

La mise en œuvre de la **Lettre de politique sectorielle sur l'ESS** a débuté en 2020 avec son **Plan d'action 2020-2024**. Il s'agit d'une stratégie sectorielle portant sur la structuration du secteur de l'ESS.<sup>26</sup> Son objectif global est de permettre l'accès durable de la majorité de la population à des services financiers adaptés pour une contribution décisive de l'économie sociale et solidaire à une croissance économique forte et inclusive d'ici à 2024. Pour cela, la politique sectorielle envisage quatre objectifs spécifiques<sup>27</sup> :

- **1.** Accroître la sécurité juridique et la stabilité institutionnelle du secteur de l'ESS
- **2.** Renforcer la capacité des opérateurs économiques de l'ESS et structurer leur demande de financement
- **3.** Améliorer la qualité de l'offre de services financiers solidaires et sociaux et ses canaux de distribution
- **4.** Assurer un pilotage clairvoyant des actions de développement du secteur et une gestion efficiente des moyens mis à sa disposition

### 2.2 Inclusion financière

→ **La Politique sectorielle de la microfinance (2016-2020)** est portée par le Ministère de la Microfinance et de l'ESS. Articulée au Plan Sénégal Emergent (PSE) et en conformité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), la nouvelle PSMF ambitionne une plus forte prise en compte des secteurs prioritaires notamment, l'agriculture, l'éducation, la santé, la protection sociale et l'environnement. Les enjeux de la politique sont de permettre : l'inclusion financière de la majorité de la population, le développement de mécanismes de financement innovants et participatifs, une contribution significative au financement des activités des secteurs prioritaires du PSE et le financement de l'économie locale, notamment dans les pôles territoriaux de développement.<sup>28</sup>

→ **La Stratégie nationale d'inclusion financière portée par le Ministère des Finances et du Budget (2019-2022)** est actuellement en cours d'élaboration et son budget n'est pas connue<sup>29</sup>. Son objectif est de développer l'économie numérique et de mettre en œuvre des projets de digitalisation des paiements, afin d'en faire un levier de promotion de l'inclusion financière.

→ **Le « Programme de la microfinance islamique au Sénégal - PROMISE »**<sup>30</sup> vise à mettre en place les guichets de financement des entreprises de microfinance d'ici juin 2020. Le montant global du financement est de 47 milliards FCFA (79,2 millions \$). Cette somme est accordée par la Banque islamique de développement (BID). Elle sert à accorder des financements à environ 50 000 micro, petites et moyennes entreprises à travers le pays. Grâce au système de microfinance

<sup>25</sup>Ministère du Plan, Plan Sénégal Emergent, République du Sénégal, 2014, p. 88 - <sup>26</sup>Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire, Document de Politique Sectorielle de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire et le Plan d'action (2020-2024), République du Sénégal, 2019, p. 105 - <sup>27</sup>Ibid, p. 62 - <sup>28</sup>Portail de la microfinance au Sénégal, La LPS – Lettre de Politique Sectorielle Résumé LPS 2016 – 2020, République du Sénégal. V. <http://www.microfinance.sn/la-lps-lettre-de-politique-sectorielle/resume-lps-2016-2020/> - <sup>29</sup>MALOU Jean-Pierre, Le ministre des finances et du budget, Abdoulaye Daouda Diallo, révèle qu'au Sénégal, le taux d'inclusion financière est de 29,2%, publié sur Sud Online le 19 novembre 2019. V. [https://www.sudonline.sn/au-senegal-le-taux-d-inclusion-financiere-est-de-292\\_a\\_45458.html](https://www.sudonline.sn/au-senegal-le-taux-d-inclusion-financiere-est-de-292_a_45458.html) - <sup>30</sup>ADJIBI NOUROU Moutiou, Gestion publique – Sénégal : l'Etat ouvrira ses premiers guichets pour la microfinance islamique en 2020, publié sur Agence Ecofin le 20 novembre 2019. V. <https://www.agenceecofin.com/economie/2011-71316-senegal-letat-ouvrira-ses-premiers-guichets-pour-la-microfinance-islamique-en-2020>

islamique, les autorités espèrent favoriser la création de 25000 nouveaux emplois, dont 35 % de femmes et 25% de jeunes.

### 2.3 Emploi et entrepreneuriat des jeunes

→ **La Politique Nationale de l'Emploi des Jeunes 2016-2020** a pour objectif principal l'insertion des jeunes sénégalais sur le marché de l'emploi. Les principaux axes de cette politique sont :

- Insertion professionnelle des jeunes diplômés sur le marché du travail ;
- Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Le résultat attendu à l'issue de la mise en œuvre de cette politique est la réduction du taux de chômage. Cette politique est concrètement mise en œuvre par le biais de programmes et projets dédiés à la promotion de l'emploi et de l'auto-emploi des jeunes au Sénégal, tels que :

→ **Projet d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes (PAPEJF)**. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, 17 espaces-emplois sont actuellement opérationnels sur tout le territoire national. Ce projet a permis de renforcer un partenariat public-privé avec la convention Etat-employeur. Cette convention destinée exclusivement aux jeunes diplômés a permis d'insérer plus de 1 096 jeunes.

→ **Le Programme Sénégalais pour l'Entrepreneuriat des Jeunes (PSE-J)**, à travers le Projet d'Appui au développement de l'entrepreneuriat des jeunes est en cours de finalisation et financé depuis 2019 par les dotations de la DER et du FIDA (Fonds International de Développement Agricole). Il est rattaché à la fois aux Ministères en charge de

l'Enseignement Supérieur et de celui en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent. Sa mission est de faciliter la création d'entreprises en apportant une formation, un soutien technique et financier, des conseils et des services aux jeunes entrepreneurs et porteurs de projets.

### 2.4 Genre & autonomisation des femmes

→ **La Politique Familiale, de Promotion des Femmes, du Genre et de la Protection des enfants 2019-2023** a pour objectif principal de renforcer le potentiel d'initiatives et les capacités productives des populations vulnérables, en particulier les femmes, en vue de leur autonomisation socio-économique et lutter contre les causes qui structurent et perpétuent les disparités de genre. Les deux axes de cette politique sectorielle sont : 1) La famille et le genre ; 2) L'autonomie économique des personnes vulnérables.

Les résultats attendus en lien avec l'autonomisation des femmes, à l'issue de la mise en œuvre de cette politique sont : le développement des mécanismes d'accès aux crédits pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin, la diminution de la discrimination envers les femmes, et du taux de disparité genre au Sénégal<sup>31</sup>.

Dans ce cadre, il a été mis en place plusieurs fonds d'appui aux activités économiques des femmes (voir infra), dont le Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin. Ce fonds accompagne les femmes entrepreneures à travers des financements, des formations et des garanties auprès d'autres structures de financement<sup>32</sup>. Tous les détails sur les fonds publics créés pour soutenir l'autonomisation des femmes sont renseignés dans le chapitre sur les « Fonds publics nationaux ».

<sup>31</sup><http://www.big.gouv.sn/index.php/2019/06/27/revue-des-axes-de-la-politique-sectorielle-du-ministere-de-la-femme-de-la-famille-du-genre-et-de-la-protection-des-enfants/> - <sup>32</sup><http://www.fnpef.sn/>

## 2.5 Green & développement local

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE 2017-2023), une lettre de politique sectorielle en lien avec le développement durable a été établie pour le compte du Ministère en charge de l'environnement.

L'objectif global de cette Politique Environnementale et de Développement Durable est de : « Créer une dynamique nationale pour l'amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et le renforcement de la résilience des populations aux changements climatiques ».

Ses deux axes sont : 1) Gestion de l'environnement et des ressources naturelles ; 2) Promotion du développement durable. Parmi les résultats attendus, il y a la création d'emplois pour les jeunes et l'inclusion sociale des populations à faible revenu à travers la promotion des énergies renouvelables et de l'économie verte.

Cette lettre de politique sectorielle est mise en œuvre par le biais de projets et programmes nationaux dans lesquels sont insérés des résultats en lien avec cette politique : c'est le cas du Programme Sénégalais pour l'Entreprenariat des Jeunes (PSE-J) qui vise entre autres les secteurs de l'agriculture durable, les énergies renouvelables, les emplois verts.

Aussi, le Sénégal a considérablement investi pour une transition économique privilégiant l'économie verte. C'est ce qui est ressorti de la deuxième édition des Journées de l'économie verte tenue en février 2018<sup>33</sup>, présidée par le Ministre de l'Environnement et du Développement durable. En effet, les autorités du pays reconnaissent que

la marche vers l'économie verte est devenue un impératif dans la mesure où les secteurs des énergies renouvelables et du recyclage des déchets contribuent à la création d'emplois pour les populations vulnérables et renforce le sens de la compétitivité des entreprises.

## 2.6 Economie numérique

→ **La Stratégie Sénégal Numérique 2016-2025** a pour objectif principal de rendre accessible l'usage du numérique à tous, d'améliorer le climat des affaires et de générer un volume important d'emplois directs et indirects à travers les services numériques<sup>34</sup>.

Les 4 axes de cette stratégie sont : 1) Un accès ouvert et abordable aux réseaux et services numériques ; 2) Une administration connectée au service du citoyen et des entreprises ; 3) La promotion d'une industrie du numérique innovante et créatrice de valeur ; 4) La diffusion du numérique dans les secteurs économiques prioritaires.

Les principaux résultats attendus dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie sont :

- Un programme « Start-up Sénégal » et un fonds d'appui à l'entreprenariat et à la promotion du numérique lancés ;
- La réduction des tarifs des services aux usagers du numérique ;
- L'amélioration du taux d'accès aux services numériques ;
- Le financement et la promotion des startups et des PME du secteur ;
- L'amélioration de l'accès aux marchés publics pour les MPME du secteur ;
- Le renforcement de la présence des acteurs locaux dans les marchés TIC<sup>35</sup>.

<sup>33</sup><https://www.journaluniversitaire.com/journees-de-leconomie-verte/>

<sup>34</sup><https://www.sec.gouv.sn/dossiers/s%C3%A9n%C3%A9gal-num%C3%A9rique-2016-2025>

<sup>35</sup>Ministère des Postes et de Télécommunication, Stratégie Sénégal numérique 2016-2025, p. 25 et suivants.





# CADRES JURIDIQUES

Aux plans communautaire et national, un cadre juridique non spécialement consacré à l'ESS et au Social & Inclusive Business est applicable aux entreprises sociales et inclusives. Il est lié à chacune des formes juridiques que peuvent occuper les entreprises cibles : sociétés commerciales, association, coopérative, etc.

## 1. CADRE JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE

Au plan régional, c'est le droit OHADA qui est applicable aux organisations de l'économie sociale et solidaire et autres sociétés commerciales et entreprises implantées dans les pays membres de l'OHADA. Le droit uniforme de l'OHADA possède une force spécifique de pénétration dans l'ordre juridique des Etats membres. D'une part, la norme uniforme acquiert automatiquement statut de droit positif dans l'ordre interne des Etats et y est susceptible de créer par elle-même des droits et des obligations : il s'agit de l'applicabilité immédiate et de l'effet direct des normes. D'autre part, la norme uniforme prend place au sein de l'ordre juridique interne avec rang de priorité et y abroge toute disposition contraire de droit interne : c'est l'application exclusive des normes OHADA. Par conséquent, les formes juridiques des entreprises cibles sont régies, à l'exception des normes internes conformes au droit OHADA, par le droit communautaire.

A cet effet, les entreprises sociales et inclusives présentes dans les pays membres de l'OHADA sont soumises à ce droit communautaire, en particulier à l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives, à l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE,

et à l'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial Général (AUDCG). Les associations, quant à elles, ne sont pas consacrées par le droit communautaire.

### 1.1 L'Acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives

Sous l'impulsion de l'OHADA, un cadre juridique commun relatif aux coopératives a été adopté le 15 Décembre 2010 à Lomé. L'objectif est d'uniformiser les normes relatives aux sociétés coopératives de leur création jusqu'à leur liquidation.

L'acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives donne une définition de la coopérative dans son article 4 : « un groupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété et la gestion sont collectives et où le pouvoir est exercé démocratiquement et selon les principes coopératifs »<sup>36</sup>.

L'Acte Uniforme portant sur le droit des sociétés coopératives répond à un double enjeu, à savoir l'uniformisation des cadres juridiques dans le secteur coopératif pour les pays membres de l'OHADA, et la reconnaissance de la contribution des sociétés coopératives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à travers la promotion d'emplois décents.

L'Acte reconnaît deux formes de coopératives : la Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS) et la Société Coopérative avec Conseil

<sup>36</sup>OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit des sociétés coopératives, 2010, P. 4.

d'Administration (COOP-CA). Comme son nom l'indique, la première a un fonctionnement et une organisation simplifiés : elle est constituée de cinq personnes physiques ou morales minimum et sa constitution est décidée par simple assemblée constitutive. La seconde est quant à elle constituée d'au moins quinze personnes physiques ou morales. Ces deux formes de coopératives sont constituées et gérées sur la base des principes universels reconnus aux coopératives. Au nombre de ces principes nous avons : l'ouverture de l'adhésion volontaire à tous sans discrimination, le pouvoir démocratique exercé par les coopérateurs, leur participation économique, leur autonomie et indépendance, la formation et l'information, ainsi que l'engagement volontaire envers la communauté et la coopération entre organisations à caractère coopératif<sup>37</sup>.

## 1.2 L'Acte uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE

A la différence des coopératives, les GIE peuvent être constitués sans capital, c'est-à-dire sans apport de ses membres, même si le but poursuivi par le groupement est un but lucratif. En cela, il se rapproche d'une association, dans la mesure où le groupement sera financé par des cotisations des membres ou des appels de fonds. A contrario, lorsque les membres décident de constituer le groupement avec un capital social, ils ne sont soumis à aucune règle contraignante. En effet, l'Acte Uniforme ne prévoit pas de montant minimum ni de délai pour l'émission des apports. Le GIE doit être constitué par deux ou plusieurs personnes physiques ou morales. Il ne peut donc être constitué par une seule personne, ce qui s'explique en raison de son objet spécifique.

L'article 870 précise que le GIE ne peut donner

lieu par lui-même à la réalisation et au partage de bénéfices. Il doit toutefois exercer une activité d'ordre économique, mais le profit généré par cette activité doit revenir aux membres sous la forme de prestations<sup>38</sup>.

Les Actes Uniformes de l'OHADA sur les coopératives et sur les GIE facilitent d'une part les procédures liées aux formalités de création des coopératives et des groupements d'intérêt économique et d'autre part la liberté d'établissement de ces deux catégories d'entités dans les pays membres ainsi que la circulation de leurs produits au sein de l'espace OHADA<sup>39</sup>. A titre de facilitation par exemple, les ressortissants des pays membres de la zone CEDEAO en particulier, dont le Sénégal fait partie, ne sont pas tenus de l'obligation de payer des acomptes de crédits d'impôts sur le chiffre d'affaire du GIE, l'objectif étant de favoriser l'association des ressortissants de différents pays membres de l'OHADA au sein même des GIE.

## 1.3 L'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial Général (AUDCG)

Pour faciliter la création d'entreprises et accélérer la promotion de l'emploi, les États membres de l'OHADA ont adopté en Décembre 2010 la réforme de l'Acte Uniforme relatif au Droit Commercial Général. Le second titre du premier livre identifie « l'entrepreneur » à une personne physique qui, sur simple déclaration, exerce une activité professionnelle civile, commerciale, artisanale ou agricole<sup>40</sup>.

En effet, l'Acte en question adopté à l'unanimité permet aux personnes physiques et morales d'avoir accès aux processus de création d'entreprise suite à une simple déclaration sur l'honneur dans un acte authentifié par le notaire<sup>41</sup>. Pour obtenir le statut de l'entrepreneur,

<sup>37</sup>Article 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit des sociétés coopératives. - <sup>38</sup>Articles 869 et suivants de l'AU sur les GIE. - <sup>39</sup>Articles 872 et suivants de l'AU sur les GIE et l'article 30 de l'AU sur les sociétés coopératives. - <sup>40</sup>OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit commercial général, 2010, P. 4-10. - <sup>41</sup><http://www.ohada.com/actes-uniformes/940/999/titre-2-statut-de-l-entrepreneur.html>



la personne physique doit faire sa déclaration au greffe ou à l'organe compétent dans l'Etat partie où il souhaite exercer son activité. Dans la pratique, l'entrepreneur fait la déclaration de son activité au guichet unique de création d'entreprises de l'Etat partie ; les pays de l'OHADA ont harmonisé la création des guichets uniques pour faciliter la création d'entreprises.

## 2. CADRE JURIDIQUE NATIONAL

En dehors des normes OHADA, le Sénégal dispose d'un cadre juridique applicable et complémentaire régissant les entreprises du secteur du Social & Inclusive Business. Les normes s'appliquent en vertu du principe de subsidiarité.

Par ailleurs, les formes juridiques des sociétés commerciales/entreprises sont : les entreprises individuelles (EI), les sociétés en nom collectif (SNC), les sociétés en commandite simple (SCS), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés anonymes (SA).

Les textes applicables aux organisations et entreprises du Social & Inclusive Business en fonction des formes relevées sur le terrain sont :

- Les coopératives : Loi n°83-07 du 28 janvier 1983.
- Les associations : Loi n° 68-08 du 26 mars 1968, modifiant le chapitre II relatif aux associations du livre VI du Code des obligations civiles et commerciales et réprimant la constitution d'associations illégales ; le décret n° 97-347 du 2 avril 1997 applicable aux associations.
- Les ONG : décret n° 2015-145 portant sur les ONG.
- Fondations : Loi n°95-11 du 7 avril 1995 applicable aux fondations et son décret d'application n° 95-415 du 15 mai 1995.
- Mutuelles : Loi n°95-03 du 05 janvier 1995 portant réglementation des institutions mutualistes et coopératives d'épargne et de crédit et son décret d'application n° 97-1106 du 11 novembre 1997, modifiés par la loi 2008-47 du 03 septembre 2008 portant réglementation des systèmes financiers décentralisés et son décret d'application n°2008-1366 du 28 novembre 2008 ; Loi n° 2003-14 du 14 juin 2003 relative aux mutuelles de santé et son décret d'application (le décret n° 2009-423 du 27 avril 2009) ; Code des assurances CIMA modifié par les règlements n°01-2014, 02-2014 et 03-2014 (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) ; Loi PARMEC de l'UEMOA relative aux organisations mutualistes.
- Les PME : Loi d'orientation n°2008-29 du 28 juillet 2008 relative à la promotion et au développement des petites et moyennes entreprises, modifiée par la loi n°2012-32 du 31 décembre 2012.
- Les SA : Loi n 2007-33 du 31 décembre 2007 modifiant la loi n° 2007-13 du 19 février 2007 autorisant la création d'une société anonyme à participation publique.
- Les SARL : Loi 2014-20 du 24 avril 2014 portant sur le capital minimum d'une S.A.R.L.
- Les startups : Loi n°2020-01 du 6 janvier 2020 relative à la création et à la promotion de la startup au Sénégal



# ETAT DES LIEUX DES INCITATIONS NATIONALES

## 1. MARCHÉS PUBLICS, INVESTISSEMENTS ET FISCALITÉ

Au regard de l'environnement juridique sénégalais, les entreprises sociales et inclusives ne sont pas spécifiquement consacrées. Cependant, malgré cette absence de reconnaissance formelle, il existe plusieurs dispositions du Code Général des Impôts, du Code des investissements, du Code des marchés publics et de la loi sur la promotion et le développement des PME, qui offrent de façon incidente des opportunités de développement aux organisations et entreprises qui présentent certaines caractéristiques partagées avec les entreprises qualifiées de sociales et inclusives sur le terrain ; ces caractéristiques ne sont pas celles qui permettent de qualifier la mission sociale ou inclusive, mais constituent une partie de l'identité de fait des entreprises identifiées, telles que : la taille, le secteur d'activité, la nationalité, etc. En d'autres termes, quelques opportunités de développement, bien qu'insuffisantes en nombre et en qualité, sont présentes dans le droit positif sénégalais et s'adressent à un profil d'entreprises qui correspond en partie au profil dégagé pour les entreprises sociales et inclusives.

Pour l'étude des opportunités, nous faisons le choix de limiter la recherche aux formes juridiques les plus rencontrées sur le terrain : sociétés commerciales et entreprises, associations, coopératives.

### 1.1 Les associations et coopératives

Les associations et les coopératives de droit

sénégalais sont en principe exonérées d'impôts sur les sociétés<sup>42</sup>. Cependant, lorsqu'elles se livrent à une exploitation ou à des opérations présentant un caractère industriel, commercial, agricole, artisanal, forestier ou minier en vue de faire des bénéfices commerciaux et des plus-values, elles sont assujetties à l'impôt sur les sociétés conformément à l'article 4, alinéa 1er du Code Général des Impôts.

Les sociétés coopératives de consommation, lorsqu'elles possèdent des établissements, boutiques ou magasins pour la vente ou la livraison de denrées, produits ou marchandises, les sociétés coopératives et unions de coopératives d'artisans, les sociétés coopératives de production sont assujetties à l'impôt sur les sociétés conformément à l'article 4-I, alinéas 7 ; 8 et 9 du Code Général des Impôts.

En ce qui concerne les coopératives du secteur financier, la loi PARMEC exonère de tout impôt et taxe les activités d'épargne et de crédits. Cependant, elles ne sont pas exonérées de l'impôt sur les sociétés.<sup>43</sup>

Enfin, lorsque les associations et les coopératives réalisent des bénéfices commerciaux dans le cadre de leurs activités, elles sont donc imposées de la même façon que les entreprises sur les plus-values générées. Par ailleurs, elles bénéficient dans ce cadre des mêmes droits et sont assujetties aux mêmes obligations que les entreprises en matière de marchés publics, de fiscalité et d'investissements (sous réserve de dispositions particulières). En effet, la loi sur les partenariats publics privé (cf. articles 15 et suivants de la loi n°2014-09 du 20/02/2014

<sup>42</sup>La loi n° 68-08 du 26 mars 1968/le décret n° 97-347 du 2 avril 1997 est applicable aux associations/ décret n° 2015-145 portant sur les ONG et la loi n° 83-07 du 28 janvier 1983. - <sup>43</sup>Laëtitia Lethielleux, Magali Boespflug, les coopératives : quelles réalités, 2019.

portant contrat de partenariat public-privé) autorise les acteurs du secteur privé à but lucratif ou non de participer aux procédures de commandes publiques et dans la mesure du possible réaliser des investissements.

### 1.2 Marchés publics

En termes d'accès aux marchés publics, les opportunités auxquelles les entreprises cibles peuvent bénéficier par ricochet sont celles relatives aux préférences accordées en raison de la taille, la capacité financière, ainsi que les secteurs d'activités.

Le code des marchés publics vise la promotion des TPE/PME. En effet, dans son article 8, le décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant code des marchés publics stipule : « les travaux, fournitures ou services peuvent être répartis en lots donnant lieu chacun à un marché distinct lorsque cette division est susceptible de présenter des avantages économiques, techniques ou financiers, y compris en vue de faciliter la candidature des petites et moyennes entreprises. Ce choix ne doit pas avoir pour objet ou pour effet de soustraire les marchés aux règles qui leur sont normalement applicables en vertu du présent décret »<sup>44</sup>.

Cette disposition, certes relativement faible, est une facilitation à l'intégration des Petites et Moyennes Entreprises dans les offres.

Par ailleurs, l'article 48 du code des marchés publics va dans le même sens en ces termes : « Le titulaire d'un marché public de travaux ou d'un marché public de services peut sous-traiter l'exécution de certaines parties du marché jusqu'à concurrence de 40 % de son montant en recourant en priorité à des petites et moyennes

entreprises de droit sénégalais ou à des petites et moyennes entreprises communautaires à condition d'avoir obtenu l'accord préalable de l'Autorité contractante. Dans le cas d'un marché d'une collectivité locale ou de l'un de ses établissements publics, le candidat au marché qui aura prévu de sous-traiter au moins 30 % de la valeur globale du marché à une entreprise locale pourra bénéficier d'une marge de préférence qui ne pourra être supérieure à 5 %, cumulable avec la préférence visée à l'article 50 du présent décret »<sup>45</sup>.

La priorité accordée aux Petites et Moyennes Entreprises et aux entreprises locales et communautaires dans la sous-traitance, montre une certaine volonté du législateur de valoriser les entreprises locales dirigées par les communautés.

Enfin, l'article 50 relatif au principe de préférence s'inscrit également dans cette même logique en précisant que « Pour les marchés passés sur appel d'offres international, une préférence est accordée aux candidats de droit sénégalais ou de pays membres de l'UEMOA et aux candidats dont les offres ne comportent que des produits d'origine sénégalaise ou de pays membres de l'UEMOA par rapport aux candidats de droit non communautaire, à condition que leurs offres ne soient pas supérieures de plus de 15 % à celle du moins-disant ». Cet article fait la promotion de l'ancrage territorial qui, dans ce code, se manifeste par une « préférence accordée aux entreprises de droit sénégalais », ou portés par des « candidats dont les offres ne comportent que des produits d'origine sénégalaise »<sup>46</sup>.

→ Les mesures d'accès aux marchés publics au Sénégal sont orientées vers des profils types d'entreprises qu'on peut retrouver au sein de nos entreprises cibles : entreprises de petite

<sup>44</sup>Autorité de régulation des marchés publics au Sénégal, Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant code des marchés publics, 2014, P.6. - <sup>45</sup>Autorité de régulation des marchés publics au Sénégal, Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant code des marchés publics P. 20. - <sup>46</sup>Autorité de régulation des marchés publics au Sénégal, Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant code des marchés publics, 2014, P. 20.

taille, locales et communautaires. Toutefois, elles restent insuffisantes en raison de l'absence de désignation de certains secteurs porteurs du Social & Inclusive Business.

### 1.3 Fiscalité & Lois sur la promotion et le développement des PME

Le Code Général des Impôts Sénégalais et la Loi sur la promotion et le développement des PME favorisent la baisse de la fiscalité pour les TPE/PME à travers plusieurs mesures :

- La réforme de la patente dont le taux est fixé à 0,15% du chiffre d'affaires de l'année N-1 de l'entreprise<sup>47</sup>.
- La réduction de l'impôt sur les sociétés qui passe de 35% à 30%<sup>48</sup>.
- L'extension du régime de l'amortissement accéléré<sup>49</sup>.
- L'amortissement dégressif ou accéléré en faveur du matériel et de l'outillage neuf<sup>50</sup>.
- La possibilité de reporter sur trois exercices le déficit ordinaire accusé au titre d'un exercice et le report sans limitation de délai des amortissements comptabilisés en période déficitaire<sup>51</sup>, etc.
- L'instauration du statut de l'entreprise franche d'exportation qui est institué pour les entreprises industrielles et agricoles qui destinent au moins 80% de leur production issue de la transformation des produits locaux à l'exportation<sup>52</sup>. Ce statut emporte plusieurs avantages : exonération de l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières prélevées par l'entreprise sur les dividendes distribués<sup>53</sup> et exonération de tous les droits d'enregistrement et de timbre perçus lors de la constitution et de la modification des statuts des sociétés.
- La réduction de l'impôt sur le revenu à raison des bénéfices industriels et commerciaux, des bénéfices agricoles ou des bénéfices des

professions non commerciales des personnes physiques, entreprises individuelles, sociétés anonymes unipersonnelles qui investissent dans des installations ayant pour objet de mettre en œuvre l'énergie solaire ou éolienne (articles 241 et suivant du CGI).

Par ailleurs, l'Agence de Développement des PME (ADEPME) et la Direction Générale des Impôts permettent aux entreprises individuelles et aux sociétés à responsabilité limitée (S.A.R.L) de bénéficier d'allègements fiscaux (cf. articles 23 et 27 de la loi sur les PME), à travers les programmes nationaux d'encadrement des PME. Les entreprises individuelles encadrées par l'ADEPME bénéficient d'allègements fiscaux en matière d'impôt sur les sociétés sur les 3 premières années d'activités, et les SARL pendant les 2 premières années d'activités. Ces différentes mesures sont fixées par voie réglementaire à travers les lois de finances annuelles.

→ La fiscalité au Sénégal n'est que peu favorable aux entreprises sociales et inclusives. En effet, les seules mesures de préférence identifiées sont accordées aux entreprises en raison de leur appartenance à la catégorie des TPE/PME, sans désignation particulière de secteurs clés du Social & Inclusive Business.

### 1.4 Investissement

Peu d'avantages sont prévus pour les TPE/PME au titre des investissements.

D'une part, au cours de la phase d'exploitation, les entreprises agréées en phase d'exploitation bénéficient de l'Exonération de la Contribution Forfaitaire à la Charge des Employeurs (CFCE) pendant 5 ans ; cette mesure est prolongée sur 8 ans si les activités de l'entreprise sont situées en dehors de Dakar<sup>54</sup>.

<sup>47</sup>Articles 321 et 322 du Code Général des Impôts au Sénégal. - <sup>48</sup>Article 36 du Code Général des Impôts au Sénégal. - <sup>49</sup>La loi d'orientation n°2008-29 du 28 juillet 2008 modifiée par la loi n°2012-32 du 31 décembre 2012. - <sup>50</sup>Article 8, alinéa 6 de la loi 2004-12 du 06 février 2004. - <sup>51</sup>Article 9, alinéa c de la loi 2004-12 du 06 février 2004. - <sup>52</sup>Article 253 et suivants du Code Général des Impôts au Sénégal. - <sup>53</sup>Article 8 et suivants du Code Général des Impôts au Sénégal. - <sup>54</sup>Article 19 du Code des investissements en vigueur au Sénégal.



D'autre part, le décret d'application du Code des investissements a revu à la baisse pour les TPE/PME le montant minimum d'investissement qui conditionne l'accès aux avantages prévus par le Code des investissements. En effet, ce décret accorde une place de choix aux PME intervenant dans le cadre de la politique de lutte contre la pauvreté, en réduisant pour elles le capital leur permettant d'être éligibles aux avantages précités en ces termes : « sont éligibles aux avantages dudit code pour un montant de (15.000.000) francs CFA, les programmes des petites et moyennes entreprises relevant des secteurs ci-après retenus comme prioritaires dans le cadre de la politique de lutte contre la pauvreté et de la stratégie de soutien aux investissements industriels :

- Secteur primaire et activités connexes : agriculture, pêche, élevage et activités de stockage, de conditionnement et de transformation des produits locaux d'origine végétale, animale ou halieutique, industrie agroalimentaire ;
- Secteurs sociaux : santé, éducation-formation ;
- Services : montage, maintenance d'équipements industriels et télé-service »<sup>55</sup>.

→ Ces dispositions en vigueur au Sénégal bénéficient aux entreprises cibles dans la mesure où elles se retrouvent au sein des secteurs dits « prioritaires de la politique de lutte contre la pauvreté ». En effet, l'entrepreneuriat social demeure très présent au Sénégal dans les secteurs de l'agroalimentaire, la valorisation des produits locaux, les secteurs sociaux de santé et de l'éducation-formation dont le but est de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale.

### 1.5 Loi sur la promotion et le développement des PME

La loi d'orientation n°2008-29 du 28 juillet 2008 modifiée par la loi n°2012-32 du 31 décembre

2012 prévoit des mesures d'aides et de soutien aux PME. Au nombre de ces mesures il y a l'accès au financement des besoins d'investissement des PME à travers des lignes de capital risques issues de la coopération d'une part entre l'Etat et les institutions monétaires régionales et d'autre part entre l'Etat et les institutions financières nationales, régionales et internationales<sup>56</sup>. De plus, à travers des fonds d'aménagement régionaux, l'Etat apporte des appuis logistiques aux PME engagées à délocaliser leurs activités dans les régions de développement prioritaire<sup>57</sup>.

D'autre part, cette loi sur les PME favorise le transfert de technologies entre les entreprises par le biais de contrats de partenariats. Elle favorise aussi le cadre de la sous-traitance entre les grandes entreprises et les PME en proposant des allègements fiscaux aux grandes entreprises qui sous-traitent certaines parties de leurs marchés avec les PME<sup>58</sup>. Pour favoriser l'émergence de nouveaux projets économiques, cette loi sur les PME permet à l'Etat de mettre en place des incubateurs afin de favoriser la création des pépinières d'entreprises innovantes<sup>59</sup>.

La loi sur les PME permet aussi à l'Etat d'apporter des soutiens spécifiques aux entreprises innovantes et aux jeunes entrepreneurs à travers l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME). En effet, des prêts à taux réduits peuvent être accordés dans le cadre de cette loi aux jeunes entrepreneurs ayant une ou des PME exerçant des activités innovantes<sup>60</sup>.

## 2. UN « STARTUP ACT » AU SÉNÉGAL : D'AUTRES INCITATIONS NATIONALES

Depuis plus d'un an, à travers la tenue de Policy Hackathons, le mouvement i4policy mobilise

<sup>55</sup>Décret n°2004-627 du 7 mai 2004 portant application du Code des investissements au Sénégal. - <sup>56</sup>Articles 12 et suivants de la loi n°2008-29 du 28 juillet 2008. - <sup>57</sup>Article 15 de la loi n°2008-29 du 28 juillet 2008. - <sup>58</sup>Articles 18 et 19 de la loi n°2008-29 du 28 juillet 2008. - <sup>59</sup>Article 21 de la loi n°2008-29 du 28 juillet 2008. - <sup>60</sup>Articles 27 et suivants de la loi n°2008-29 du 28 juillet 2008.

et fédère sur le continent les écosystèmes de l'entrepreneuriat et de l'innovation autour d'une même ambition : la création de Startup Act à l'échelle nationale et régionale visant à améliorer et à favoriser l'essor des énergies entrepreneuriales et innovantes en Afrique.

Il ne s'agit pas d'un cadre adapté à l'ensemble de l'écosystème Social & Inclusive Business en ce qu'il ne concerne pas tous les entrepreneurs sociaux mais ce projet favorisera l'émergence de startups innovantes, capables d'accélérer la transformation et l'inclusion digitale, pour aboutir à un développement plus équitable, inclusif et durable des économies. En ce sens, les entrepreneurs sociaux qui développent des solutions tech et digitales pour un impact social / écologique feront partie du champ d'application du Startup Act.

Le 20 juillet 2018, le Dakar Policy Hackathon a réuni une soixantaine d'acteurs issus de l'entrepreneuriat dans le but de développer un projet de politique publique et une loi pour les start-up au Sénégal. L'évènement a été organisé avec le concours de la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des femmes et des jeunes (DER), de Kinaya Ventures, d'Impact Dakar, de Gainde 2000, de WIC Sénégal, de Dalberg Sénégal, de Jokkolabs et de Concree. Le Startup Act né de cette rencontre a été présenté au Président de la République M. Macky Sall lors du Forum Numérique du Sénégal.

Le Startup Act a été voté en conseil des ministres le 6 novembre dernier. Promulguée le 6 janvier 2020, la loi relative à la création et la promotion des startups au Sénégal, s'inscrit dans la continuité de la Stratégie Sénégal Numérique 2025 et des efforts menés par le gouvernement pour valoriser la naissance de startups prometteuses au Sénégal. L'objectif posé à l'article 1er de la loi est de « fixer les modalités de création et de promotion de la start-up au Sénégal basée sur la créativité, l'innovation, l'utilisation des nouvelles

technologies, la réalisation d'une forte valeur en matière de compétitivité au niveau national et international ».

Cette loi consacre en son article 3 :

- Une définition de la « startup de droit sénégalais » : « une entreprise innovante et agile, légalement constituée depuis moins de huit (08) ans, dotée d'un fort potentiel de croissance à la recherche d'un modèle économique disruptif et de mécanismes de financement adaptés à sa spécificité en vue de déployer sa capacité exceptionnelle de création de valeurs ».
- Une définition de la startup enregistrée, « auprès d'une structure d'accompagnement privée agréée ou publique ».
- Une définition de la startup labellisée, et donc d'un label délivré selon les modalités décrites à l'article 7 de la présente loi.
- Une définition du « promoteur de startup » : « toute personne physique porteuse d'un projet innovant à très fort potentiel et dont la réalisation intervient dans le cadre d'une entreprise de droit sénégalais légalement constituée ».

Pour être qualifiée de startup de droit sénégalais, l'entreprise doit répondre à un certain nombre de critères, notamment relatifs à la nationalité et la résidence des détenteurs de capital, listés aux articles 2 et 3.

La loi prévoit un cadre institutionnel et organisationnel à la disposition de ces startups, composé de : 1) Une « Commission d'évaluation, d'appui et de coordination inclusive de l'ensemble des parties prenantes et des expertises nécessaires au développement des startups » ; 2) Une plateforme en ligne, mise en place par la Commission, pour permettre aux start-ups d'accomplir les formalités liées à l'enregistrement et à la labellisation ; 3) Des mesures incitatives, qui seront définies par voie réglementaire, à destination des structures d'accompagnement



agrées par la Commission, pour accompagner les start-ups dans le cadre des formalités liées à l'enregistrement et à la labellisation.

Enfin, la loi prévoit une série de mesures incitatives à définir, dans les conditions prévues par la loi, et de mesures incitatives actuellement en vigueur, applicables de droit aux startups enregistrées et labellisées, en matière d'accompagnement, de fiscalité, de marchés publics et d'investissements. Les nouvelles mesures seront fixées par voie législative ou réglementaire.

D'une part, les startups légalement enregistrées pourront bénéficier de mesures incitatives à venir : octroi d'avantages douaniers et sociaux, mesures fiscales, octroi de garanties en vue de l'obtention de crédits, octroi direct de financements publics ou privés, mesures favorables à l'investissement, facilitations pour l'accès à la commande publique, mesures d'accompagnement, facilitation et développement, ainsi que mesures de renforcement de capacités.

Les startups légalement enregistrées peuvent bénéficier auprès de l'Etat d'un appui pour subventionner la formalisation, réserver le nom de domaine, assurer la protection des innovations, accompagner les activités de R&D, et couvrir tout autre accompagnement en phase de démarrage. D'autre part, il est indiqué à l'article 10 que : 1) l'Etat met en place des mécanismes de prise en charge des cotisations et autres charges sociales légalement dues par la startup au titre de son statut d'employeur ; 2) les startups légalement enregistrées bénéficient des mesures de facilitation et des régimes douaniers plus favorables actuellement en vigueur ; 3) les startups légalement enregistrées bénéficient d'avantages fiscaux particuliers en vigueur prévus par le Code des Impôts pour les PME éligibles aux programmes d'encadrement nationaux développés dans le chapitre relatif aux « incitations nationales » (notamment : exonération

d'impôts sur les sociétés sur une durée de 3 ans). Il est enfin noté, que la Commission, en collaboration avec toutes les parties prenantes de l'écosystème, y compris les établissements de crédit et les autorités de supervision et contrôle, définissent et mettent en place des mécanismes alternatifs de financement de la startup.

De leur côté, les startups labellisées profitent des mêmes avantages que les startups simplement légalement enregistrées et bénéficient de plus d'un régime préférentiel d'accès à la commande publique. Aux termes de l'article 13, la loi prévoit une marge de préférence de 5% accordée à toute startup labellisée qui participe à une procédure d'appel à la concurrence relative aux marchés publics, aux délégations de service public, et aux contrats de partenariat. Cet avantage est cumulable avec tout autre avantage accordé par la réglementation en vigueur mais le cumul de la préférence ne peut dépasser 25%. De plus, un candidat qui accepte de sous-traiter 30% des prestations objet du contrat à une ou plusieurs startups labellisées ou qui présente une offre en groupement avec une ou plusieurs startups labellisées bénéficie d'une marge de préférence de 5% cumulable avec tout autre avantage accordé par la réglementation en vigueur.

Aujourd'hui des décrets d'application sont en cours de finalisation.

## 3. FONDS PUBLICS NATIONAUX

### 3.1 Le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP)

La création du FONGIP part de la concertation nationale sur le crédit, organisée en 2010 sur le thème de l'accès des PME aux crédits et la loi d'orientation relative à la promotion et au développement des PME. Ce fond a pour objet d'améliorer les conditions de financement des

opérateurs économiques intervenant dans les filières prioritaires afin d'accroître durablement leur productivité.

Les secteurs visés prioritairement par le FONGIP sont entre autres, l'agriculture, l'agro-industrie, la pêche, l'aquaculture, le tourisme, le textile, l'habitat social et économique, les technologies de l'information et de la communication, les télécommunications, les industries culturelles, l'artisanat, les énergies renouvelables, les infrastructures et le transport.

Les trois principales missions du fonds sont : garantir des crédits bancaires pour le financement des projets porteurs de croissance dans les secteurs prioritaires, refinancer des institutions de micro finances pour leur permettre d'accorder des crédits aux organisations cibles (Micros Petites et Moyennes Entreprises, groupements de femmes et de jeunes) et enfin mettre en place un dispositif permanent d'accompagnement et de suivi des porteurs de projets sur tout le territoire. A cet effet, le FONGIP est perçu comme instrument au service de l'initiative privée et s'intègre dans le nouveau dispositif articulé autour du Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS) et de la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE), dédiés au financement des PME. Le FONGIP agit notamment comme un effet de levier pour mobiliser les ressources financières publiques et privées destinées aux PME.

En 2018, le FONGIP jouit d'un poids d'investissement de 47 000 000 000 F.CFA, financés par le gouvernement sénégalais et le Centre pour le développement des Entreprises. Les prêts accordés par le FONGIP sont à court, moyen et long termes pour les institutions financières en échange d'un plafonnement des taux d'intérêts pour les clients, en fonction des critères indépendamment établis par les différentes institutions financières bénéficiaires.

### 3.2 Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS)

Il a été créé par la loi 2012-34, adoptée le 27 décembre 2012 et a officiellement démarré ses activités en octobre 2013 avec un capital détenu à 100% par l'Etat sénégalais de 7 000 000 000 FCFA pour sa première phase. Il s'agit d'un établissement public d'investissement dont l'objectif est d'accélérer le développement économique et social du pays et de créer de l'emploi et de la richesse.

Le FONSIS a pour mission de promouvoir le rôle de l'Etat du Sénégal, en tant qu'investisseur, partenaire et complément du secteur privé. Pour s'atteler à sa mission, le FONSIS oriente ses actions principalement vers des investissements directs ou indirects, vers le développement de champions nationaux ; vers la revalorisation des actifs, qui lui sont transférés par l'Etat du Sénégal et enfin vers l'accélération du développement de l'activité de capital-investissement au Sénégal.

Le FONSIS alloue jusqu'à 20% de ses ressources au développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) sénégalaises. A côté de plusieurs fonds dédiés aux PME, le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques a mis en place le Fonds PME FONSIS-SAED, un Fonds soutient le développement de l'agriculture dans la Vallée par le renforcement des capacités d'investissement, d'endettement et de gouvernance des PME. D'un capital initial d'un milliard de franc CFA, il investit 50 à 300 millions francs CFA par des prises de participation au capital des sociétés.

### 3.3 Le Fonds national de promotion de l'entrepreneuriat féminin (FNPEF)

C'est un programme mis en place par l'ex

président sénégalais Abdoulaye WADE en 2004, par le décret 2004-426 du 14 avril, en partenariat avec le fond du Koweït pour le développement et la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE). Le fonds dispose d'un capital de démarrage de 1 000 000 000 FCFA. Il a pour but de créer, de développer et de pérenniser les entreprises des femmes, de façon spécifique en finançant, en favorisant la formation et le renforcement de capacités des femmes entrepreneures potentielles ou réelles, le suivi et l'évaluation des projets, et la promotion de l'entreprenariat inclusif pour contribuer à la création d'activités et d'emplois décents.

### 3.4 Le Fonds national de crédit des femmes (FNCF)

Le fonds a été inauguré le 1er janvier 2011 et mis en place par le décret n°2010-357 du 16 mars 2010. Ses missions sont de mettre en place une ligne de crédit et un système de financement adapté aux activités des organisations féminines. Les principales cibles sont les femmes qui développent des activités génératrices de revenus. Les secteurs prioritaires où le FNCF octroie les crédits sont l'agriculture et l'élevage. Les financements accordés par le Fonds national de crédit des femmes varient entre 250 000 et 5 000 000 FCFA avec un taux d'intérêt n'excédant pas les 5% et la durée de remboursement est de 3 ans au maximum.

### 3.5 Le Fonds du PAPEJ - Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes

Il a été mis en place par le gouvernement du Sénégal dans l'objectif de dynamiser les projets prioritaires de femmes et jeunes dont la vulnérabilité est particulière. Il vise à promouvoir l'entreprenariat des jeunes et

des femmes en milieu rural et péri-urbain, de soutenir l'aménagement des infrastructures et de plateformes multifonctionnelles de transformation et de conditionnement de produits agricoles. Son budget est de 14 milliards FCFA en 2014. Ce dispositif cible essentiellement les jeunes et femmes sans emploi porteurs de projets, les jeunes et femmes sans qualification, les femmes entrepreneures (débutantes et confirmées). Le PAPEJ est désormais repris par l'ANPEJ – Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi des Jeunes. Cet établissement public dispose depuis 2018 d'un budget annuel de 30 milliards FCFA pour la continuité des actions menées par le fonds.

### 3.6 Le FAISE - Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur

Il a été institué par le décret n° 2008-635 du 11 juin 2008 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement : c'est un mécanisme de financement de la diaspora sénégalaise. Ce dispositif est opérationnel depuis 2012, en 2018 son budget est passé à 3 150 000 000 de FCFA. Ce fond a 2 lignes de financement : le Financement des Sénégalais de l'Extérieur FSE et le Financement des Femmes de la Diaspora (FFD). Son objectif principal est d'impliquer les sénégalais de la diaspora dans l'effort de développement national par la vulgarisation des opportunités d'investissement productif.

Les missions spécifiques du fonds sont entre autres, le financement des projets implantés dans le pays et la valorisation de l'entrepreneuriat féminin au plan national, dans les secteurs primaires et innovants.

Les cibles du FAISE sont les expatriés et les femmes sénégalaise. L'éligibilité aux financements est peu contraignante ; en effet, le fonds finance les entreprises appartenant à tout

stade de développement économique. Toutefois, la présentation de la faisabilité et la pertinence du projet constituent les principales conditions d'accès au financement. La hauteur des financements varie en fonction de la qualité du projet et le remboursement se fait sur un délai de 3 ans maximum.

### 3.7 Le Fonds de garantie des produits artisanaux FGPA

C'est un dispositif financier créé en 2002 par l'état sénégalais et sous la houlette du ministre de l'artisanat. Son budget est mobilisé à plus de 60% par l'état car il est inscrit dans le budget national et varie chaque année le reste est fournie par divers ONG étrangères et nationales. Ce fond vise l'amélioration des conditions de financement du secteur de l'artisanat et apporter des solutions au système de crédit des micro-projets. En passant par des missions telles : la couverture des risques de prêt, l'accompagnement et le financement des projets. Les cibles potentielles sont notamment les entreprises artisanales formelles et informelles, des diplômés, ainsi que les promoteurs privés désireux d'investir dans l'artisanat. Les montants alloués vont de 500 000 FCFA à 3 000 000 FCFA pour des structures informelles et les jeunes diplômés mais les entreprises formelles et les promoteurs privés le taux de couverture peut s'étendre jusqu'à 60 à 75% sur une durée de garantie pouvant aller à 3 ans maximum.

### 3.8 Le Fonds spécifique pour l'économie numérique

Il est financé par le gouvernement sénégalais depuis l'adoption de la Stratégie Sénégal Numérique 2016-2025, portée par le Ministère de l'économie numérique. Ce dispositif vise notamment à améliorer l'environnement de soutien au secteur privé local du numérique et

lui permettre d'exploiter de manière optimale les outils numériques à sa disposition. Cela passe la promotion de l'investissement et l'exportation de services numériques.

Le fonds entend principalement tirer parti du fort potentiel du numérique en termes de création d'emplois, avec un objectif de 35.000 emplois directs créés, conformément aux objectifs du Plan Sénégal Emergence (PSE).

Aussi, les secteurs prioritaires pour l'intégration du numérique sont notamment identifiés dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE). Il s'agit entre autres, du secteur agricole, du commerce, de l'enseignement supérieur, de la télémédecine, de l'administration électronique, et des services financiers.

### 3.9 Les fonds de la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER)

La Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER) dispose de 4 mécanismes de financement des initiatives entrepreneuriales innovantes des femmes et des jeunes.

- Le financement de l'entrepreneur pour l'autonomisation économique : c'est une formule d'accompagnement financier des initiatives entrepreneuriales des femmes et des jeunes qui peuvent bénéficier d'un financement allant jusqu'à 500.000 FCFA, sans apport.
- Le financement de l'entreprise : c'est un appui de la DER en investissements et/ou fonds de roulement apportés aux entreprises pour développer des opportunités d'affaires au-delà de 500.000 FCFA avec taux d'intérêt maximum de 5%.

- Le financement des chaînes de valeurs correspond à des investissements spécifiques destinés à la création, à l'extension et à l'animation de pôles regroupant des corps de métiers ou des activités pouvant être structurées en filières porteuses.
- Le financement de l'incubation : c'est un accompagnement financier dédié aux jeunes entrepreneurs, sous réserve d'un

séjour en incubateur, pour la maturation, le perfectionnement et la validation du projet.

À l'avenir, certains responsables nous ont affirmé que le gouvernement sénégalais travaillait à la création d'un Fonds pour la promotion de l'entrepreneuriat des personnes vulnérables (personnes en situation de handicap).





# BIBLIOGRAPHIE

Abdourahmane, Développement durable : Le Sénégal sur la bonne voie vers une économie moins carbonée, publié sur Journal Universitaire le 21 février 2018. V. <https://www.journaluniversitaire.com/journees-de-leconomie-verte/>

ADJIBI NOUROU Moutiou, Gestion publique – Sénégal : l'Etat ouvrira ses premiers guichets pour la microfinance islamique en 2020, publié sur Agence Ecofin le 20 novembre 2019. V. <https://www.agenceecofin.com/economie/2011-71316-senegal-letat-ouvrira-ses-premiers-guichets-pour-la-microfinance-islamique-en-2020>

Africa Future Summit, Rwanda : <https://www.eventbrite.com/e/africa-future-summit-rwanda-tickets-56753799141?aff=ebdssbdestsearch>

Agence Ecofin, Sénégal : le projet de loi pour le développement des start-up en étude à l'Assemblée nationale, publié le 6 décembre 2019. V. <https://www.agenceecofin.com/gestion-publique/0612-71859-senegal-le-projet-de-loi-pour-le-developpement-des-start-up-en-etude-a-l-assemblee-nationale>

ALENDIA-DEMOUTIEZ Juliette, Les inégalités en termes de santé au Sénégal, 2015.

Association Internationale des Investisseurs dans l'Economie sociale, Finance Sociale et Solidaire et émergence des continents : V. <http://inaise.org/conference/conference-internationale-dinaise-2018/>

« Au Sénégal », Forum de l'entrepreneuriat et du développement durable, in Rencontre et débat, publié le 7 mai 2014. V. <https://www.au-senegal.com/forum-de-l-entrepreneuriat-et-du-developpement-durable,9741.html>

Banque Africaine de Développement, Perspectives économiques en Afrique 2019, 2019, p. xv.

Banque Mondiale, Accès à l'électricité (% de la population) – Sénégal, 2017. V. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS?locations=SN>

Banque Mondiale, La Finance au service de l'Afrique, 2007.

Banque Mondiale, Département du Développement Durable, Cahier du DD, 2017, p. 7-8.

Banque Mondiale, Revue des dépenses de protection sociale au Sénégal, 2017, p. 37.

Banque Mondiale, SME Finance Forum & IFC, MSME FINANCE GAP: Assessment of the Shortfalls and Opportunities in Financing Micro, Small and Medium Enterprises in Emerging Markets, 2017



BEI, Le secteur bancaire en Afrique. De l'inclusion financière à la stabilité financière, 2018.

Bureau de Mise à Niveau du Sénégal, Mission, République du Sénégal. V.<http://www.bmn.sn/Mission.html>

Code Général des Impôts au Sénégal : Art. 8, 9, 36, 253, 321, 322.

Code des investissements en vigueur au Sénégal : Art. 18, 19

DIAGNE Assane, Sénégal : 40 000 hectares de forêt perdus par an ?, publié sur Africa Check le 22 janvier 2019. V. <https://fr.africacheck.org/reports/senegal-40-000-hectares-de-foret-perdus-par-an/>

Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant code des marchés publics, 2014.

Décret n°2004-627 du 7 mai 2004 portant application du Code des investissements au Sénégal.

Décret n°2001-1036 du 29 novembre 2001 « portant la création de l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises », République du Sénégal.

Décret n°2019-803 du 17 Avril 2019 « relatif aux attributions du Ministère de la Microfinance, de l'Economie Sociale et Solidaire », République du Sénégal.

Décret n°2019-769 du 08 avril 2019 « portant la répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères », République du Sénégal.

Décret n°2017-1576 relatif aux attributions du Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre, République du Sénégal.

Décret n°2003-465 du 24 juin 2003 "portant organisation du Ministère de l'Entreprenariat féminin et du Micro Crédit", J.O. n°6136 du 29 novembre 2003, République du Sénégal. V.<http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article287>

FMI, Perspectives économiques régionales. L'Afrique Subsaharienne, octobre 2019.

Forum Jeunesse Sénégal, 4ème édition du Forum Jeunesse Sénégal, du 14 au 15 Juin à Ziguinchor : <https://www.forumjeunessesenegal.com/presentation/ziguinchor-2019>

GADIO Cheikh Tidiane sur Senepus, Sans détour: La révolution agricole come préalable au développement, émission du 05/02/2019. <https://www.senepus.com/senepus-tv/toute-intervention-de-mon-pays-maurait-enfonce>

Global Accelerator Learning Initiative (GALI), Accelerating Startups in Emerging Markets, 2017, Washington DC. <https://www.galidata.org/assets/report/pdf/Accelerating%20Startups%20in%20Emerging%20Markets.pdf>

IPAR - Initiative Prospective Agricole et Rurale, Le foncier au Sénégal, n° spé., 2014, p.5.

IMAM Patrick, L'économie informelle en Afrique Subsaharienne, 2017.

HANFF E. & Collectif Afric'innov, Enjeux et Opportunités des incubateurs en Afrique de l'Ouest, Guide Pratique pour tout comprendre sur les structures d'accompagnement des entrepreneurs dans le contexte ouest-africain, 2018.

La Tribune Afrique, Sénégal : un nouveau fonds pour financer l'auto-emploi des jeunes, publié le 2 avril 2018. V. <https://afrique.latribune.fr/economie/strategies/2018-04-02/senegal-un-nouveau-fonds-pour-financer-l-auto-emploi-des-jeunes-773894.html>

LETHIELLEUX Laëtitia et BOESPFLUG Magali, Les coopératives : quelles réalités ?, 2019.

Loid'orientation n°2008-29 du 28 juillet 2008, J.O. n°6440 du Samedi 29 Novembre 2008, République du Sénégal. V. <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article7188>

Loi n° 83-07 du 28 janvier 1983 portant statut général des coopératives et le Code général des impôts de 1995 (Sénégal) : Art. 73.

Loi n°2004-12 du 6 février 2004 : Art. 8 Al. 6, 9 Al. c.

Loid'orientation n°2008-29 du 28 juillet 2008 modifiée par la loi n°2012-32 du 31 décembre 2012 : art. 12, 15, 18, 19, 21, 27.

MALOU Jean-Pierre, Le ministre des finances et du budget, Abdoulaye Daouda Diallo, révèle qu'au Sénégal, le taux d'inclusion financière est de 29,2% », publié sur Sud Online le 19 novembre 2019. V. [https://www.sudonline.sn/au-senegal-le-taux-d-inclusion-financiere-est-de-292\\_a\\_45458.html](https://www.sudonline.sn/au-senegal-le-taux-d-inclusion-financiere-est-de-292_a_45458.html)

Ministère de la planification, Plan Sénégal Emergent, République du Sénégal, 2014, p.135.

Ministère du Commerce, du Secteur Informel, de la Consommation, de la Promotion des produits locaux et des PME, Stratégie de développement des exportations (2016-2020), République du Sénégal, 2016, p.45.

Ministère du Plan, Plan Sénégal Emergent, République du Sénégal, 2014, p. 167.

Ministère de la Planification, Plan Sénégal Emergent, République du Sénégal, 2014, p. 107.

Ministère du Plan, Plan Sénégal Emergent, République du Sénégal, 2014, p. 88.

Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire, Document de Politique Sectorielle de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire et le Plan d'action (2020-2024), République du Sénégal, 2019, p. 105.

Ministère de l'Economie et du Plan, Objectifs de Développement Durable, Sénégal, 2018, p.8.

Ministère de l'Economie et des Finances (Sénégal), Formulation du Document de Politique Economique et Sociale (2011-2015) : Bilan Diagnostique du DSRP-II, 2010, pp. 3-4.

Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, 2018, p.5.

Ministère de l'Energie (Sénégal), Plan d'Action Nationale : Efficacité Energétique, 2015, p.7.

Ministère de l'Economie et des Finances, Loi de Finances 2018, 2018.

Ministère de l'éducation nationale, Politique Sectorielle du secteur de l'éducation (2013-2025), p. 15.

Ministère de l'Economie et des Finances, Rapport d'enquête sur le secteur informel au Sénégal, 2017, p.152.

NDIAYE Mansour, La dégradation des terres au Sénégal : la réponse à partir des Arbres Fertilitaires, IED – Innovation Environnement Développement. V. <http://www.iedafrique.org/La-degradation-des-terres-au.html>

NDOUR Mamour et GUEYE Birahim, L'entrepreneuriat Social au Sénégal : une étude exploratoire du champ, 2015, p.2.

OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit des sociétés coopératives, 2010 : Art. 6, 30.

OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit des GIE : Art. 869, 872.

OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit commercial général, 2010.

OHADA, Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le statut de l'entrepreneur. V. <http://www.ohada.com/actes-uniformes/940/999/titre-2-statut-de-l-entrepreneur.html>

Organisation Internationale de l'Industrie, de l'Artisanat et des Coopératives de Production de Services (CICOPA), COOPERATIVES AND EMPLOYMENT A SECOND GLOBAL REPORT 2017, Sénégal.

PTAK Guillaume, Bordeaux : L'entrepreneuriat social au Sénégal à l'honneur, publié le 1er avril 2019. V. <https://ecomnews.fr/article/Bordeaux-entrepreneuriat-social-senegal-honneur>

Portail de la microfinance au Sénégal, DER : Un instrument destiné à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des femmes et des jeunes, publié le 31 mai 2018. V. <http://www.microfinance.sn/der-un-instrument-destine-la-promotion-de-l-entrepreneuriat-et-de-l-emploi-des-femmes-et-des-jeunes/> (consulté le 19/09/2019).

Portail de la microfinance au Sénégal, La LPS – Lettre de Politique Sectorielle Résumé LPS 2016 – 2020,

République du Sénégal. V. <http://www.microfinance.sn/la-lps-lettre-de-politique-sectorielle/resume-lps-2016-2020/>

République du Sénégal, Stratégie Nationale de Développement Économique et Sociale (2013-2017), 2013, p.32.

République du Sénégal, Plan Sénégal Emergent pour 2018-2023, 2018, pp.126-129.

République du Sénégal, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2 - Version finale, Juin 2006. V. <http://ipar.sn/Document-de-Strategie-de-Reduction-de-la-Pauvrete.html>

République du Sénégal, Stratégie Nationale de Développement économique et Sociale (2013-2017), p. 64 et suivants ; Politique de Promotion de l'économie sociale et solidaire, 2013, p. 16.

République du Sénégal, Plan Sénégal Emergent et la stratégie de développement des exportations pour 2016-2020.

Réseau international d'économie sociale et solidaire, Conférence INAISE 2018 : Finance Sociale et Solidaire et émergence des continents, lundi 16 avril 2018. V. <http://www.essfi.coop/2018/04/16/conference-inaise-2018/>

SIMEN Serge Francis, Dynamique de l'entreprenariat informel au Sénégal, 2018, p.7.

TheSDGCenterforAfrica, SDG Financing for Africa: Key Propositions and Areas of Engagement, 2017, p. 8.

The SDG Center for Africa, Africa 2030 Sustainable Developments Goals. Three-Years Reality Check, 2017, p. 96.

UNEP FI ATF, Banking on Value: A New Approach to Credit Risk in Africa, 2007.

UNEP FI ATF, Innovative financing for small and medium enterprises in Africa, 2008.



# ACRONYMES

<b>ADEPME</b>	Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises
<b>ANPEJ</b>	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
<b>APIX</b>	Agence nationale pour la promotion des investissements et des grands travaux
<b>AU</b>	Actes Uniformes (droit OHADA)
<b>AUDCG</b>	Acte Uniforme portant sur le Droit Commercial Général
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BNDE</b>	Banque Nationale pour le Développement Economique
<b>BOAD</b>	Banque Ouest Africain pour le Développement
<b>C3E</b>	Compagnie de l'Eau, de l'Energie et de l'Environnement
<b>CEEDD</b>	Centre d'Écoute et d'Encadrement
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEMA</b>	Center for Mechanized Services
<b>CESAG</b>	Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
<b>CFCE</b>	Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur
<b>CGI</b>	Code Général des Impôts
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
<b>COOP-CA</b>	Société Coopérative avec Conseil d'Administration
<b>EI</b>	Entreprise Individuelle
<b>ENABEL</b>	Agence Belge de Développement
<b>FAISE</b>	Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur
<b>FAO</b>	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FFD</b>	Financement des Femmes de la Diaspora
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>FNCF</b>	Fonds National de Crédit pour les Femmes

<b>FONGIP</b>	Fonds de Garantie des investissements Prioritaires
<b>FNPEF</b>	Fonds national de promotion de l'entrepreneuriat féminin
<b>FONSIS</b>	Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>IDE</b>	Investissements Directs Etrangers
<b>IFC</b>	Société Financière Internationale
<b>IMF</b>	Institutions de Microfinance
<b>IRD</b>	Institut de Recherche pour le Développement
<b>OIF</b>	Organisation Internationale de la Francophonie
<b>OSIWA</b>	Open Society Initiative for West Africa
<b>RSE</b>	Responsabilité Sociale des Entreprises
<b>SARL</b>	Société à Responsabilité Limité
<b>SAS</b>	Société par Action Simplifiée
<b>SAURL</b>	Société Unipersonnel à Responsabilité Limité
<b>SCOOPS</b>	Société Coopérative Simplifiée
<b>SCS</b>	Société en Commandite Simple
<b>SEP</b>	Société en Participation
<b>SIB</b>	Social & Inclusive Business
<b>SNC</b>	Société en Nom Collectif
<b>TPME</b>	Très Petite et Moyennes Entreprises
<b>USAID</b>	US Agency for International Development







# DIAGNOSTIC

## Social & Inclusive Business

[www.mouves.org](http://www.mouves.org) | [contact@mouves.org](mailto:contact@mouves.org)



MOUVEMENT DES  
ENTREPRENEURS  
SOCIAUX

Un projet financé par

